

„Ich hoffe, dass es wieder bergauf geht“

In der Klima- und Außenpolitik habe die CSV eine klare Haltung, sagt ihr Ko-Präsident Claude Wiseler. In anderen Fragen hält er sich lieber bedeckt

D'abord des enfants

Plus de 2 000 enfants vivent dans les 55 structures d'hébergement pour réfugiés à travers le pays, parfois dans de mauvaises conditions. L'Okaju milite pour que les droits des enfants s'appliquent avant les droits d'asile

Der „Boss“ von Belval

Denis Scuto ist ein umtriebiger und medienpräsender Akademiker. Nun hat er ein Buch über Bruce Springsteen herausgebracht

Unshell

La Commission européenne veut casser les *shell companies*. Pour sauver le secteur émergent du *private equity*, Yuriko Backes se dit prête à faire des concessions

Photo : Sven Becker



„Ich hoffe, dass es wieder bergauf geht“

Fragen: Luc Laboulle

In der Klima- und Außenpolitik habe die CSV eine klare Haltung, sagt ihr Ko-Parteipräsident Claude Wiseler im Interview. In manch anderen Fragen hält er sich lieber bedeckt



Müde: Claude Wiseler (62) am frühen Mittwochmorgen in seinem Büro im Generalsekretariat der CSV

d'Land: Herr Wiseler, die CSV will unbedingt verhindern, dass Frank Schneider von Frankreich an die USA ausgeliefert wird. Wieso liegt Ihrer Partei so viel an Schneider?

Claude Wiseler: Ich glaube nicht, dass es eine personengebundene Sache ist. Es ist eher eine Prinzipienfrage: Luxemburger Bürger sollen – wenn möglich – das Recht auf einen Prozess in Luxemburg haben.

Frank Schneider wohnt nicht in Luxemburg und die One-Coin-Affäre, um die es geht, hat nur wenig mit Luxemburg zu tun...

Herr Schneider ist aber ein Luxemburger Bürger.

Der Fall hat auch eine politische Dimension. Als ehemaliger operativer Leiter des Geheimdienstes Srel hat Frank Schneider 2012 maßgeblich zum Machtverlust der CSV beigetragen. Wieso setzen Sie sich trotzdem für ihn ein?

Natürlich ist Herr Schneider kein unbeschriebenes Blatt. Wenn es nicht um die Person, sondern um das Prinzip geht, ist diese Frage unwichtig.

Es fällt aber auf, dass der CSV-Abgeordnete Laurent Mosar in dieser Angelegenheit besonders engagiert ist...

„Herr Mosar kann in den Verwaltungsräten sein, in denen er möchte, das entscheidet er selbst. Doch die Position der Partei ist eindeutig“

Es sind die Abgeordneten, die Mitglied des Justizausschusses sind, die sich dazu äußern. Das ist ja auch ihre Aufgabe. Laurent Mosar kümmert sich zusammen mit anderen Kollegen um die Angelegenheiten, die die Justiz betreffen.

Laurent Mosar war bis 2009 Verwaltungsratsmitglied der General Mediterranean Holding (GMH), die laut Radio 100,7 Anteile an Schneiders Firma

Sandstone hatte. Liegt da nicht ein offensichtlicher Interessenkonflikt vor?

Ich weiß nicht, ob diese Verbindungen tatsächlich so sind, wie sie in der Presse dargestellt werden. Das sollten Sie mit Laurent Mosar besprechen. Er hat sich ja unmissverständlich dazu geäußert.

Laurent Mosar hat im Interview mit Radio 100,7 bestritten, dass die GMH Aktionär bei Sandstone war. Frank Schneider hatte im November 2012 dem Land erzählt, er sei „particulièrement fier“, dass GMH Sandstone finanziert habe. Einer von beiden hat offensichtlich nicht die Wahrheit gesagt. Haben Sie als Parteipräsident versucht herauszufinden, ob es vielleicht Laurent Mosar ist?

Ich weiß darüber nicht Bescheid. Ich glaube Laurent Mosar. Diese Fragen müssen Sie mit ihm klären.

Wenn ein Interessenkonflikt vorläge, müssten Sie als Parteipräsident dann nicht eingreifen?

Doch, aber a priori glaube ich Herrn Mosar und stehe hinter seinen Aussagen.

Auch die GMH ist kein unbeschriebenes Blatt. Ihr Besitzer Nadhmi Auchi und seine rechte Hand Nasir Abid waren vor 20 Jahren in den Elf-Skandal verwickelt. Trotzdem nahm Laurent Mosar 2006 ein Mandat im Verwaltungsrat der GMH an, Ehrenstaatsminister Jacques Santer sitzt dort seit 22 Jahren und hat sein Mandat im Juli erneut verlängert. Beunruhigen Sie solche Vorgänge?

Ich kenne diese Akte nicht und weiß auch nicht, worauf Sie hinauswollen. Diese Frage kann ich Ihnen nicht beantworten.

Dann vielleicht eine andere Frage: Laurent Mosar hat vergangene Woche gegenüber dem Land seine Sympathie für China bekundet. Er ist seit 2015 Mitglied im Verwaltungsrat der staatlichen Bank of China Europe. Vergangenes Jahr hat die chinesische Regierung ihre Ehefrau, die EU-Abgeordnete Isabel Wiseler-Lima, mit einem Einreiseverbot belegt. Haben Sie auch Sympathien für China?

Von den Sanktionen gegen meine Frau bin ich selber auch betroffen, denn sie gelten für die ganze Familie. Für diese Form von Sippenhaft habe ich relativ wenig Sympathien. In meiner außenpolitischen Rede im Parlament habe ich unmissverständlich auf die massiven Menschenrechtsverletzungen an den Uiguren und in Hongkong hingewiesen. Andererseits bin ich der Meinung, dass wir in unserer China-Politik nicht naiv sein dürfen. Man kann ein solches Land nicht ignorieren oder die Wirtschaftsbeziehungen zu ihm abbrechen. Handelsabkommen mit China sind zwar wegen der geopolitischen Spannungen zurzeit nicht möglich, doch vom Prinzip her sollte man sie nicht ausschließen, weil man mit Abkommen manche Dinge sauberer regeln und sich Garantien geben lassen kann. Darüber hinaus bin ich für ein Importverbot von Produkten, die in Regionen hergestellt werden, in denen Zwangsarbeit herrscht; ich bin absolut nicht damit einverstanden, dass die Regierung die Belt and Road Initiative unterzeichnet hat und kann nicht verstehen, wieso mein Gesetzesvorschlag zum Investmentscreening von Unternehmen aus China und anderen Drittstaaten oder das dementsprechende Gesetzesprojekt der Regierung noch nicht angenommen wurden. Ich war 2018 auch fundamental dagegen, dass der Luxemburger Staat 25 Prozent von Encevo an einen chinesischen Investor verkauft. Damit ist meine Position und die der CSV gegenüber China ganz klar.

Wie passt das denn zusammen mit Laurent Mosars Engagement im Verwaltungsrat der Bank of China?

Herr Mosar kann in den Verwaltungsräten sein, in denen er möchte, das entscheidet er selbst. Doch die Position der Partei ist eindeutig.

Diese Inkohärenz in der CSV spiegelt sich auch in anderen Fragen wider, zum Beispiel beim Klimaschutz.

Eigentlich sind unsere Positionen auch in diesem Bereich klar, der eine drückt sie halt anders aus als der andere. Wir engagieren uns als Partei ganz stark für den Klimaschutz; der Schutz dessen, was das Leben lebenswert macht, gehört zu einer christlich-sozialen Partei dazu. Die Klimaschutzpolitik muss aber realistisch, technologiegestützt und zukunfts-

weisend sein. Sie darf keine Verbotspolitik sein. Was das konkret heißen soll, wird in unserem Wahlprogramm zu lesen sein.

Sie haben sich in den vergangenen Monaten vor allem auf die Grünen eingeschossen. In jeder zweiten Rede und in vielen ihrer Social-Media-Posts geht von „Ideologie“ und „Verbotspolitik“ die Rede. Was bezwecken Sie damit?

Es ist ja normal, dass wir im Zusammenhang mit Klima und Umwelt von den Grünen reden, weil sie in der Regierung die politische Verantwortung für diese Ressorts tragen und sie diese Ideen exponiert nach außen vertreten. Das ist ja nur ein Beweis dafür, dass wir uns viel mit Klimapolitik beschäftigen.

Der Antipode zu Laurent Mosar in der CSV ist Paul Galles, der zur COP27 nach Ägypten gefahren ist, und sogar einen Teil der Strecke mit dem Fahrrad zurückgelegt hat.

Paul Galles ist Vizepräsident der Partei und Laurent Mosar einer unserer langjährigen Abgeordneten. Beide haben ihren Platz in der CSV.

Ist die CSV als Volkspartei noch glaubwürdig? Ist sie noch stark genug, um den Spagat zwischen solch gegensätzlichen Positionen zu schaffen?

Seit 100 Jahren ist die große Stärke der CSV, dass wir ein breites Spektrum an Meinungen abdecken und daraus eine Politik machen, in der die Leute sich wiederfinden. Der Spagat zwischen dem sozialen und dem liberal-konservativen Flügel dehnt sich inzwischen auch auf andere Themen aus. Ich denke aber, dass wir am Ende kohärente Positionen sowohl in der Klima- als auch in der Außenpolitik auf den Tisch legen können. Wie der eine oder andere diese Positionen dann auslegt, ist eher Charaktersache als Ausdruck von parteiinternen Divergenzen.

In der Öffentlichkeit scheint diese parteiinterne Kohärenz noch nicht ganz anzukommen. Wenn eine Partei 40 Prozent der Wählerstimmen hat, ist es vielleicht sinnvoll, dass sie ein breites Spektrum an Meinungen abdeckt. Aber gilt das auch für eine Partei, die nur noch bei 20 Prozent liegt?

Diese Frage steht natürlich im Mittelpunkt unserer Überlegungen. Ich glaube jedoch nicht, dass der Begriff Volkspartei am Prozentsatz bei den Wahlen abzuleiten ist. Volkspartei bedeutet eher, nicht nur für einen Teil der Bevölkerung einzustehen und gezielt bei dieser Gruppe Stimmen zu sammeln. Wir wollen eine Kompromisspolitik für alle Bürger machen. Unsere Politik muss sich an der gesamten Gesellschaft orientieren, auch an den Bürgern, die wir vielleicht nicht direkt zu unseren Wählern zählen.

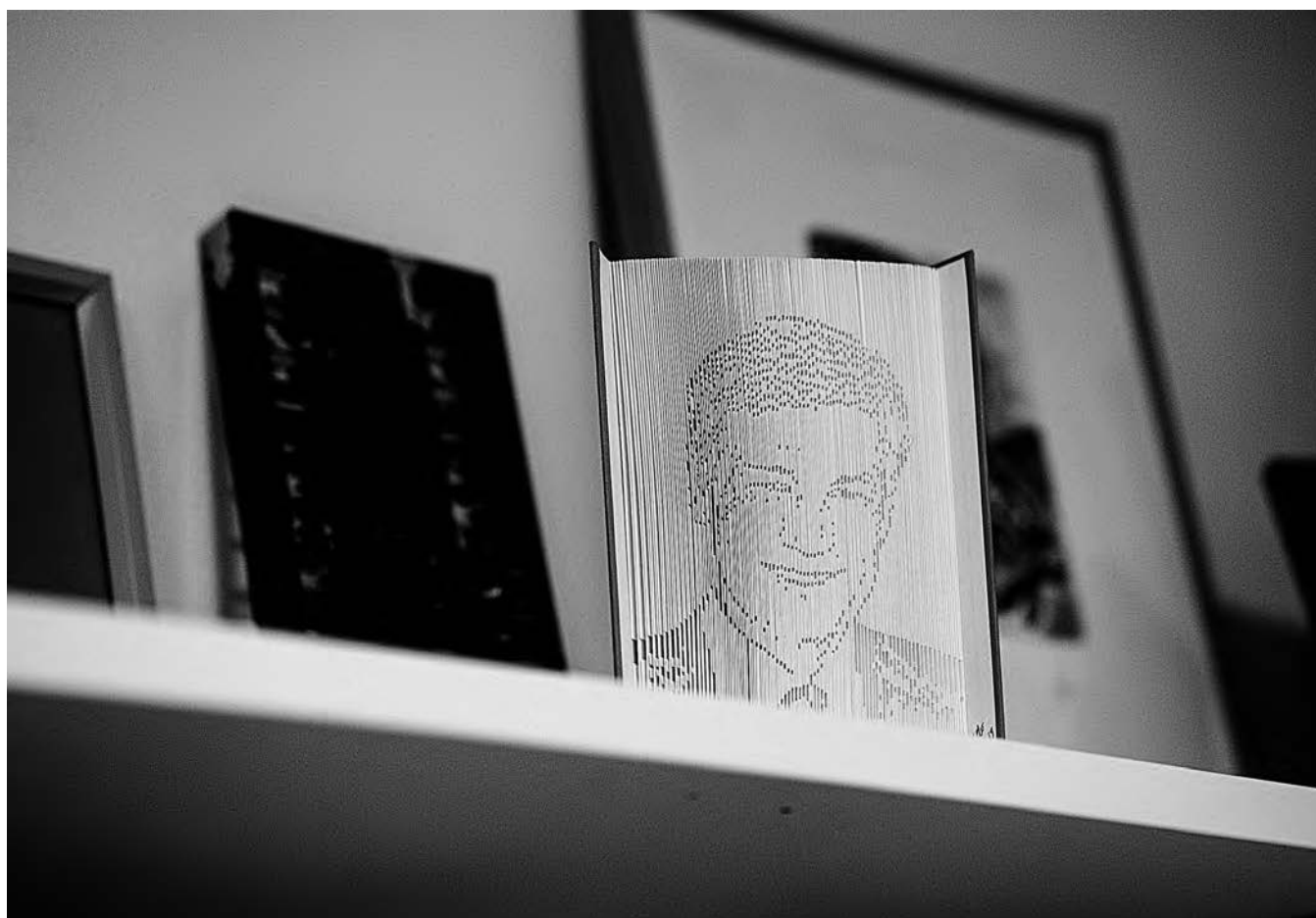
Wenn man die gesamte Gesellschaft bedienen möchte, aber nur noch ein Fünftel der Wähler erreicht, kann man dann noch den Anspruch erheben, eine Politik für das ganze Volk zu machen?

Man kann das nur tun, wenn man in der Regierung ist. In der Opposition geht das natürlich nicht. Die Frage ist eher die, ob die Politik, die im Wahlprogramm steht, auf die gesamte Gesellschaft oder nur auf einen Teil von ihr ausgerichtet ist. Ich möchte auf jeden Fall auf dem Kurs bleiben, dass wir alle Menschen ansprechen.

Die Regierungskoalition besteht zwar aus drei unterschiedlichen Parteien, die jedoch gemeinsam ein großes Spektrum an Themen kompetent abdecken. Ist ein solches Dreierbündnis nicht die bessere „Volkspartei“?

Das heißt, Sie definieren Gambia als eine Partei? Manchmal stelle ich mir diese Frage auch, aber in den vergangenen Monaten war die Politik der Dreierkoalition nicht sonderlich kohärent. Der Zusammenhalt scheint zu bröckeln, je näher wir zu den Wahlen kommen. Die Frage, ob die Regierung 2023 als Block antritt, ist aber berechtigt. Für die Luxemburger Politik wäre es jedenfalls schlecht, wenn wir damit beginnen, Blöcke zu bilden, und den einen Block gegen den anderen ausspielen. Die CSV war traditionell immer offen für Koalitionen mit Parteien aus dem Zentrum des politischen Spektrums, ohne sich im Vorfeld festzulegen. Ich bin der Meinung, dass das auch weiterhin der richtige Weg ist.

Für die CSV war es natürlich leicht, weil sie jahrzehntelang stärkste Partei war und sich ihren Juniorpartner aussuchen konnte.



Wir waren auch 2018 noch stärkste Partei, doch schon damals hat sich die Frage nach einem Blockwahlkampf gestellt. Wir tun das jedenfalls nicht, sondern bleiben für alle Zentrumsparteien offen.

Die CSV schafft es bislang nicht, sich klar von der Regierungspolitik abzugrenzen. Die multiplen Krisen machen es sicherlich nicht leichter, weil es für sie keine 100 Lösungen gibt und viele Beschlüsse inzwischen auf europäischer Ebene gefasst werden.

Krisenzeiten sind immer Regierungszeit. Die Minister stehen im Fokus der Öffentlichkeit, weil die Medien und auch die Menschen sich vorzugsweise an sie wenden, was ein ganz normaler Reflex ist, weil nach Führung gesucht wird. Für die Oppositionsparteien ist es in solchen Zeiten schwierig, sich zu profilieren. Sobald man widerspricht, wird man als Meckerer bezeichnet; stimmt man zu, gilt man als Mitläufer.

Muss die CSV deshalb polemisieren, um Aufmerksamkeit zu erregen, indem sie auf Begriffe wie „Ideologie“ im Umweltbereich und „Planwirtschaft“ im Gesundheitswesen zurückgreift? Ansonsten verliert sie sich ja vor allem in Detailfragen.

Wörter sind manchmal polemisch, aber unsere Alternativen – zum Beispiel in der Steuerpolitik – unterscheiden sich wesentlich von denen der Sozialisten. Beim Wohnungsbau werden wir ebenfalls andere Vorschläge machen als die, welche die Regierung nun vorgelegt hat. Diese Unterschiede werden wir auch in der Wahlkampagne thematisieren.

Die CSV verliert seit zehn Jahren an Zuspruch, bei den letzten Umfragen kam sie nur noch auf 21 Prozent beziehungsweise 16 Sitze. Deshalb hat die Partei sich neu erfunden und sich ein neues Image zugelegt. Was zeichnet die neue CSV denn nun aus?

In erster Linie haben wir unseren Parteivorstand verjüngt. Mit meinen grauen Haaren bin ich vielleicht der falsche, um das zu sagen, doch der Altersdurchschnitt ist extrem gesunken. Auch bei den Gemeindewahlen wollen wir diese Erneuerung konsequent fortsetzen. Bei der Kampagne für die Kammerwahlen wollen wir ganz anders auftreten, um auch Zielgruppen zu erreichen, zu denen wir bislang weniger Zugang hatten. Nicht zuletzt müssen wir auch inhaltliche Fragen neu angehen. Ich bin eigentlich ganz zufrieden mit der Art und Weise, wie etwa Elisabeth Margue, Stéphanie Weydert und Christophe Hansen sich zurzeit präsentieren.

Ausgewiesenes Ziel der CSV ist es, zurück in die Regierung zu kommen. Zuletzt sah es nicht danach aus, als ob das so einfach werden würde. Wie lautet Ihr Wahlziel?

Wir haben uns noch kein Wahlziel gesetzt und ich werde heute auch keines ausgeben. 2021 war ein schwieriges Jahr für uns, was auch an hausgemachten Problemen lag. Wir haben uns aber stabilisiert und ich hoffe, dass es nun wieder bergauf geht.

Nehmen wir an, es ginge wieder bergauf: Mit wem würden Sie dann am liebsten koalieren, mit wem hat die CSV die meisten programmatischen Überschneidungen?

Sie wissen, dass ich Ihnen darauf keine Antwort geben werde. Erstens hat noch keiner ein Programm veröffentlicht, zweitens weiß man noch nicht, ob die Regierung wieder als Block antritt...

Die Positionen der einzelnen Parteien sind doch weitgehend bekannt.

Wir werden zuerst unser Programm ausarbeiten und erst danach die Schnittstellen mit den anderen Parteien ausmachen.

Im Bereich der Sicherheitspolitik gibt es Überschneidungen mit der ADR. Ihre Haltung zum Ukraine-Krieg dürfte für die CSV jedoch problematisch sein. Käme die ADR als Koalitionspartner für Sie in Frage?

Ich mache jetzt keine Koalitionsaussagen. Wenn Sie meine außenpolitische Ansprache verfolgt haben, wissen Sie, was ich von der Haltung der ADR im Konflikt zwischen Russland und der Ukraine halte. Für mich ist ihre Position absolut unverständlich und inakzeptabel.

Neben der Parteispitze hat auch die Fraktion der CSV sich teilweise erneuert. Sie selbst sind nun nicht mehr ganz so neu, spielen aber weiterhin eine wichtige Rolle, sowohl in der Partei als auch in der Fraktion. Welche Ambitionen haben Sie für 2023? Stehen Sie noch einmal als Spitzenkandidat zur Verfügung?

Wir haben innerhalb der Partei vereinbart, dass wir auf Fragen über Spitzenkandidaten nicht mit ja oder nein antworten. Mit dieser Frage werden wir uns erst später beschäftigen.

Im Norden scheint das Spitzenduo mit Martine und Christophe Hansen schon festzustehen. Im Süden dürfte es etwas schwieriger werden, eine weibliche Spitzenkandidatin zu finden.

Auch im Norden stehen die Listen noch nicht fest. Das sind Ihre Reflexionen.

2018 sind Sie als Spitzenkandidat gescheitert, obwohl es in den Umfragen lange Zeit gut für sie ausgesehen hatte. Lag das vielleicht auch daran, dass Sie in außenpolitischen Fragen zwar klar Stellung beziehen, in innenpolitischen Angelegenheiten jedoch häufig zögern und es Ihnen schwer fällt, Entscheidungen zu treffen?

„Die Frage, ob die Regierung 2023 als Block antritt, ist berechtigt. Für die Luxemburger Politik wäre es schlecht, wenn wir damit beginnen, Blöcke zu bilden, und den einen Block gegen den anderen ausspielen.“

Ich finde nicht, dass ich in innenpolitischen Fragen zögere. Ich kann auch nicht zu allem Stellung beziehen, denn wir haben uns die Themenbereiche innerhalb der Partei und der Fraktion aufgeteilt. Dass wir klare Positionen haben, werden Sie in der Wahlkampagne sehen. 2018 haben wir den Fehler gemacht, den Spitzenkandidaten schon viel zu früh zu bestimmen. Es ist nicht angenehm, zwei Jahre lang unter Beschuss zu stehen. Darüber hinaus treffen viele Wähler ihre Entscheidung erst in den Wochen vor den Wahlen. Nach den Sommerferien haben wir es damals verpasst, die letzte Wahlkampfphase

mit neuen Themen zu besetzen, weil wir schon zu früh mit unserer Kampagne begonnen hatten. Das hat letztendlich dazu geführt, dass viele Wähler ihr Kreuz bei einer anderen Partei gemacht haben.

Haben Sie überhaupt eine Chance gegen Xavier Bettel, der wesentlich öffentlichkeitswirksamer auftritt als Sie und auch den Umgang mit den sozialen Medien besser beherrscht?

Seine Art und Weise zu kommunizieren, gefällt wohl vielen Menschen.

Sie wirken zwar kompetent, aber im Gegensatz zu Xavier Bettel erwecken Sie manchmal den Eindruck, als würden Sie die sogenannte Politique politicienne und die Bürgernähe nicht ganz ernst nehmen, als wären Sie zu schlau für den Politzirkus. Teilen Sie diese Einschätzung?

Ich interessiere mich für Politik, weil ich mich für Prinzipien, Ideen und Konzepte und ihre Umsetzung begeistern kann. Bürgernähe ist mir wichtig; Skandale, kleine Affären und ähnliches interessieren mich tatsächlich weniger. ●

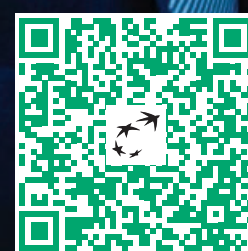
Es geht nichts über die richtige Ausstattung

KREDITLÖSUNGEN*

Nutzen Sie zur erfolgreichen Umsetzung Ihrer Projekte und Expansion Ihres Geschäfts Finanzierungen für Ihre:

- Fahrzeuge
- Investitionsgüter
- Immobilien

bgl.lu/de/kredite-pro



**BGL
BNP PARIBAS**

Die bank
für eine Welt
im Wandel

* Das Angebot unterliegt Bedingungen. Vorbehaltlich der Antragsannahme durch die Bank. Weitere Informationen erhalten Sie in unseren Filialen oder unter bgl.lu.
BGL BNP PARIBAS S.A. (50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg: B 6481) Marketingmitteilung November 2022

LEITARTIKEL

Wahlkampf in Ägypten

Stéphanie Majerus

Paul Galles (CSV) und Jessie Thill (Déi Gréng) reisten im Auftrag der Chamber nach Sharm-el-Sheikh zur COP27. Paul Galles verband seine Anreise mit einer Promo-Tour, besuchte unterschiedliche ökologische Projekte in Luxemburg, im Elsass und in der Schweiz, von wo aus er schließlich das Flugzeug nach Ägypten nahm. Zunächst radelte er nach Redingen zum Ärdschëff, einem nachhaltigen und energieautonomen Haus. In den sozialen Netzwerken postete Galles ein Foto von sich und den Projektleiter/innen und zeigte sich erstaunt, dass im Ärdschëff „Bananen, Kaffi a Fiige kënnen wuessen“. In Zürich befasste er sich mit einem verkehrsberuhigten Platz und damit wie „Fußgänger, Fahrräder und Autos gut zusammenleben“ könnten.

Ein Twitter-User meinte, es sei löblich, dass Paul Galles darüber nachdenke, wie die Mobilität von morgen aussehen könnte, aber warum mache er darauf nicht im Gemeinderat der Stadt-Luxemburg aufmerksam? Ob es überhaupt einen Unterschied mache, dass Thill und Galles zur COP fliegen, könnten sie die Sitzungen nicht im Stream verfolgen?, fragten sich andere. Die grüne Ko-Parteivorsitzende Djuna Bernard verteidigte die beiden; dieses Jahr seien viele Lobby-Verbände der Öl-Industrie angereist, da brauche es eine starke zivilgesellschaftliche Präsenz.

Tatsächlich ist die COP27 der erste UN-Klimagipfel, der Öl- und Gasunternehmen zur Teilnahme an offiziellen Veranstaltungen einlud. Wie die Financial Times am Montag schrieb, haben sich mehr als 600 Lobbyisten für fossile Brennstoffe registriert, allein 70 Delegierte reisten aus Saudi-Arabien ein, dem Erdölstaat, der die COP28 ausrichten wird. Das hinterlässt den Eindruck, die Weltklimakonferenz habe sich in einen Energiegipfel verwandelt.

Welchen Impact die Anwesenheit von Paul Galles auf der COP hat, wollte Radio 100,7-Journalist Rick Mertens schließlich von dem Politiker am Donnerstag selbst erfahren; immerhin ist Fliegen die emissionsintensivste Fortbewegungsform. Ob sich die Reise gelohnt habe, sei „eng ganz gutt Fro“, antwortete der promovierte Theologe Galles. Er sehe seine Rolle darin, die Regierung bei den Verhandlungen zu begleiten und zu kontrollieren sowie sich mit Aktivist/innen und gleichgesinnten Politikern zu vernetzen.

Bleibt zu hoffen, dass der CSV-Politiker sich mit Gleichgesinnten nicht auf das Beklagen einer imaginierten Verbotspolitik beschränkt. Zumindest am Donnerstag war es ihm wichtig vor dieser in Bezug auf die aktuelle Regierung zu warnen, wenn auch recht diffus: „Et gouf Elementer vu Verbuetspolitik, wou gesot ginn ass: Et dierf een elo kee Flesch méi iessen, et dierf een hei net méi et dierf een do net méi.“ Vielleicht ließ sich Galles gar neue Versprechen der Ölundustrie aufschwätzen, denn er behauptete zudem, er habe „immens vill Input iwwer nei technologesch Entwécklungen“ erhalten, ohne präziser zu werden. Jessie Thill war demgegenüber, so scheint es, offensiver unterwegs: Während eines Panels fragte sie den niederländischen Energieminister, weshalb er nicht mehr Geld in erneuerbare Technologien statt in Atomkraftwerke investiere.

Mit seinem Besuch beim Ärdschëff und gleichzeitigem populistisch-vagem Mahnen vor Verbotspolitik bestätigte Paul Galles seine Mentalität als eine Mischung aus „altem Millennial“ und „jungem Boomer“, wie sie ihm der Woxx-Journalist Joël Adami zuschrieb. Adami meint, ein taktischer Fehler der CSV könnte werden, dieses Potenzial nicht auszuschöpfen. Sofern in der Galles Mentalitäten-Kombi tatsächlich eine CSV-Ressource steckt, fällt der größte politische Impact seiner Reise auf seine Wahlkampagne zurück

L G B T I Q +

Diskreter Aktivismus

Vor 20 Jahren ging das Cigale – damals Centre d’information gay et lesbien – als Aufklärungs- und Beratungszentrum für Schwule und Lesben aus der 1996 gegründeten Rosa Lëtzebuerg asbl. hervor. Finanziert wird es bis heute über eine Konvention und durch ein Agrément nicht mit dem Ministerium für Gleichstellung von Frauen und Männern, sondern mit dem Ministerium für Familie und Integration, unter dessen Vormundschaft und Aufsicht es steht. An die Veränderungen und Entwicklungen innerhalb der LGBTIQ+-Community hat das Cigale sich in den vergangenen Jahren angepasst. 2018 hat es sich von Rosa Lëtzebuerg losgelöst und sich in Centre des communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, trans’, intersexes, queer+ umbenannt. Neben Aufklärung in Schulen und Beratungen zur sexuellen Orientierung und Geschlechtsidentität beteiligt das Cigale sich auch an der Ausarbeitung von Gesetzentwürfen zu Sex- und Gender-Themen. Anders als Rosa Lëtzebuerg, die insbesondere auf politischer und soziokultureller Ebene (Pride) aktiv ist und deren Vertreter/innen häufig im Rampenlicht stehen, agiert das Cigale eher diskret im Hintergrund. Die neuen Räume, die es kürzlich in der Oberstadt bezogen hat, sind nicht unmittelbar von außen als queeres Zentrum erkennbar, was laut ihrem Präsidenten Max Lamesch vor allem daran liegt, dass man junge, nicht geoutete Menschen, die eine Beratung in Anspruch nehmen wollen, nicht abschrecken möchte. Da das Cigale Queerness, Nonbinarität und Intersektionalität in den Vordergrund stellt, dürfte es zurzeit die wohl progressivste Organisation von und für LGBTIQ+-Menschen in Luxemburg sein. Davon zeugt auch die Zusammenarbeit mit dem Laboratoire d’études queer, sur le genre et les féminismes (LEQGF), das am Samstag die Konferenz und das Rundtischgespräch leitet, die das Cigale zu seinem 20. Geburtstag im Cercle Cité organisiert. Am Dienstag fand bereits ein diskreter Empfang im Sitz in der rue Notre Dame statt, wo der neue Direktor Didier Schneider (Foto: Sven Becker) neben Familienministerin Corinne Cahen, Bürgermeisterin Lydie Polfer (beide DP), der Abgeordneten Djuna Bernard und Gemeinderätin Claudie Reyland (beide Grüne) vor allem Aktivist/innen aus befreundeten und sympathisierenden Organisationen begrüßen durfte. ll

K O O P E R A T I O N

Mit den Privaten

Im *Sustainable Development Report 2022* der Vereinten Nationen

schneidet Luxemburg nicht gut ab. Im *Index-Ranking* belegt es Platz 36 und liegt damit weit hinter seinen Nachbarländern Deutschland (Platz 6), Frankreich (Platz 7) und Belgien (Platz 18) sowie den meisten anderen EU-Staaten. Im *Spillover Ranking*, bei dem die Übertragungseffekte der Handels-, Wirtschafts- und Finanzpolitik eines Landes auf die Umwelt und die sozialen Ungleichheiten in anderen Regionen gemessen werden, belegt Luxemburg vor Singapur und hinter den Vereinten Arabischen Emiraten den vorletzten Platz (von 163). Um diese „Unzulänglichkeiten“ zu kompensieren, die vor allem auf den intransparenten Finanzplatz und umweltschädliche Importe zurückzuführen sind, hat Luxemburg schon vor 15 Jahren entschieden, ein Prozent seines Bruttonationaleinkommens für Entwicklungshilfe auszugeben. Trotz der „globalen Polykrise“ infolge der Covid-Pandemie, des russischen Angriffskriegs auf die Ukraine und des Klimawandels soll dieser Anteil künftig beibehalten werden, wie der zuständige Minister Franz Fayot (LSAP) am Dienstag in seiner Deklaration zur Kooperationspolitik im Parlament darlegte. Wegen der höheren Wirtschaftsleistung könnte der absolute Betrag 2023 sogar erstmals auf über 500 Millionen Euro steigen. Darüber dürfte der Cercle des ONGD, der das Festhalten an dem einen Prozent im Vorfeld von Fayots Ansprache gefordert hatte, sich genauso freuen wie über die Ankündigung des Ministers, dass der 2016 im Rahmen des *Zukunftspak* von 15 auf 14 Prozent gesenkte Anteil staatlicher Beihilfe an den Verwaltungskosten der ONGD wiederhergestellt wird. Weniger freuen dürfte der Cercle sich über die verstärkte Zusammenarbeit der Regierung und ihrer privatrechtlichen Agentur Lux-Development mit privaten Unternehmen im Rahmen der Entwicklungszusammenarbeit. Gleich mehrmals hatte der Dachverband der Entwicklungshilfeorganisationen in seinem Positionspapier vor den Risiken privater Partnerschaften gewarnt. Fayot zeigte sich jedoch davon überzeugt, dass wirksame

Entwicklungszusammenarbeit nur mit Unterstützung von „innovativen“ Privatfirmen möglich sei. Allerdings sollten in erster Linie die Partnerländer und nicht das eigene von diesen öffentlich-privaten Kooperationen profitieren, meinte Fayot. *Due-Diligence*-Kriterien und eine wissenschaftliche Evaluierung der Projekte durch das Forschungsinstitut Liser sollen dafür sorgen, dass die privaten Unternehmen sich verantwortungsvoll verhalten. In der Kammerdebatte am Mittwoch äußerte die linke-Abgeordnete Nathalie Oberweis jedoch Zweifel an diesem Ansatz. Sie kritisierte insbesondere das verstärkte Engagement Luxemburgs in Ruanda, wo die Regierung beim Aufbau eines internationalen Finanzzentrums behilflich sein will. ll

P E R S O N A L I E N

Paul Lesch,

est pris dans la tourmente des conflits internes autour du projet de réorganisation du Centre national de l’audiovisuel (CNA). Il a annoncé jeudi ne pas briguer de second mandat de directeur. Après l’échec de plusieurs médiations (lire *d’Land* 18.03.2022), le CNA avait été en quelque sorte placé sous la tutelle d’une « commission d’accompagnement » (depuis avril dernier). Dans un communiqué, le ministère de la Culture annonce que Paul Lesch assumera l’interim après l’échéance de son premier mandat en février 2023 jusqu’à l’arrivée d’une nouvelle personne à la tête de l’institut culturel de l’État. Il assumera également la fonction de commissaire aux collections Steichen. Il sera en charge de la recherche autour de l’œuvre du photographe ainsi que de la mise en relation des collections. En 2023, on commémorera le cinquantième anniversaire de la mort d’Edward Steichen et plusieurs manifestations internationales sont prévues à cette occasion. fc



Viviane Fattorelli,



politisch linksgerichtete, doch parteilose Bürgermeisterin der mehrheitlich von *Frontaliers* besiedelten Grenzgemeinde Audun-le-Tiche, muss sich seit einigen Wochen gegen Attacken des rechtsextremen Rassemblement national (RN) verteidigen. In der Hauptsache geht es um einen Raum für politische Sprechstunden, den der neue RN-Abgeordnete und Partei-Vizepräsident Laurent Jacobelli von der Gemeindeverwaltung zur Verfügung gestellt haben wollte, was diese jedoch genauso ablehnte wie ein lokaler Verein, bei dem Jacobelli ebenfalls eine Anfrage gestellt hatte. Daraufhin richtete der RN-Abgeordnete ein Schreiben an die Einwohner/innen Auduns, in dem er sich über das undemokratische Vorgehen der Gemeinde beklagt, und stellte sich in einem Brief an den Präfekten des Département Moselle als Opfer „ultralinker Erpressung“ dar. Viviane Fattorelli (Foto: Sven Becker) begründete ihre Ablehnung in einem Beitrag auf *Facebook* damit, dass die Gemeinde nicht dazu verpflichtet sei, rechtsextremistischen Aktivisten materielle Unterstützung zu gewähren, damit diese parteipolitische Aktionen auf ihrem Gebiet durchführen und neue Anhänger anwerben können. ll

G E S U N D E I T

„Droits syndicaux“

Die Vorsitzenden der *Conseils médicaux* der fünf mit freiberuflichen Ärzten

innen zusammenarbeitenden Krankenhäuser (CHEM, CHdN, HRS, HIS und Rehazenter) richteten in dieser Woche einen Brief an den Kammerpräsidenten Fernand Etgen (DP), in dem sie ihn darum bitten, gegenüber der Regierung dafür einzutreten, dass die Verhandlungen über die Entschädigungen für ärztliche Ruf- und Bereitschaftsdienste in Krankenhäusern wiederaufgenommen werden. Am 29. Oktober hatte Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP) in der Sendung „Background am Gespräch“ im *RTL Radio* den AMMD-Präsidenten Alain Schmit vor vollendete Tatsachen gestellt, als sie ihn live auf Antenne darüber in Kenntnis setzte, dass sie eine Übereinkunft mit dem Krankenhausverband FHL zur Bezahlung der Ruf- und Bereitschaftsdienste gefunden habe, was mit der AMMD nicht möglich gewesen sei. Schmit zeigte sich daraufhin empört über diesen „Ausschluss“ der AMMD aus den Verhandlungen. Die Vorsitzenden der fünf *Conseils médicaux* stellen sich in ihrem Schreiben an Etgen nun unmissverständlich hinter die AMMD und werfen der Gesundheitsministerin vor, sie missachte die „droits syndicaux“ der Arzt/innen aus rein politischen Gründen. Dass freiberufliche Arzt/innen sich überhaupt auf Gewerkschaftsrechte berufen können, hat wohl vor allem mit dem Krankenhausgesetz von 2018 zu tun, das eine gesetzliche Verpflichtung zur Leistung von Ruf- und Bereitschaftsdiensten in Krankenhäusern eingeführt hat. ll

D'abord des enfants

France Clarinval

Plus de 2 000 enfants vivent dans les 55 structures d'hébergement pour réfugiés à travers le pays, parfois dans de mauvaises conditions. L'Okaju milite pour que les droits des enfants s'appliquent avant les droits d'asile



Peu d'espaces sont destinés aux loisirs des enfants

Depuis cet été, le nombre de demandeurs de protection internationale (DPI) a augmenté de manière significative, avec 205 personnes ayant introduit une demande en août et 297 en septembre. Parmi les nouveaux arrivants se trouvent de plus en plus de mineurs non-accompagnés (MNA) et ils sont plus jeunes qu'auparavant. Partant de ce constat, et parce qu'une part croissante des réclamations qui lui sont adressées concerne le droit d'asile, l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (Okaju) a tenu à examiner la situation dans les structures d'accueil. Son rapport annuel, dévoilé mardi, consacre une importante partie à cette « enfance mise en suspens », comme l'indique son titre.

Pour réaliser son rapport, l'Okaju a visité entre juin et août, treize des 55 structures d'hébergement provisoire de taille et de destination variables. Des entretiens avec les réfugiés et avec le personnel encadrant ont été réalisés. « Pour les enfants qui vivent en structure d'accueil, le quotidien est marqué par des toilettes collectives, des douches collectives, pas d'espace de jeu et peu de perspectives », résume Charel Schmit, le médiateur à l'enfance et à la jeunesse. Il constate que ces foyers ne sont généralement pas adaptés aux enfants et aux familles. En observant les domaines essentiels au bon développement des enfants comme l'alimentation, l'accès aux soins de santé, le jeu et les loisirs, l'éducation, la sécurité, les auteurs du rapport estiment que les critères de la Convention relative aux droits de l'enfant ne sont souvent pas remplis. « Les droits de l'enfant passent au second plan, parce que les structures sont saturées et le personnel qui y travaille est insuffisant, même s'ils font tout leur possible pour gérer l'impossible. » Les critiques visent principalement les structures qui hébergent les demandeurs et bénéficiaires de la protection internationale. « On a mis en place des solutions plus adaptées pour les demandeurs et bénéficiaires de la protection temporaire (comprendre, ceux qui viennent d'Ukraine, ndlr). Or, nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas de discrimination, ni de traitement inégal. »

Le rapport passe en revue différents aspects de la vie en foyer. Par exemple, les installations sanitaires visitées sont jugées « dans un état de propreté satisfaisant », mais le médiateur regrette que « les cabines de douche ne peuvent généralement pas être verrouillées, un risque pour l'intimité et la sécurité, en particulier pour les femmes et les enfants ». Le manque d'intimité est largement pointé du doigt : « Les parois légères et minces offrent peu de protection contre les bruits et les nuisances sonores, et l'intimité est fortement limitée. C'est particulièrement vrai pour les parents qui dorment dans une chambre avec leurs enfants ». De manière générale, la disposition des chambres se base par défaut sur le réfugié en tant que personne seule, et le mode d'aménagement avec un lit superposé et un casier ne convient pas aux familles avec enfants. La question de la surveillance des enfants se pose aussi. Faute d'espace pour jouer et se défouler, de nombreux enfants jouent dans les couloirs ou à l'extérieur où ils ne sont pas toujours surveillés par les parents. Parfois des locaux pour les loisirs existent mais ne sont accessibles que quelques heures par semaine, lorsque le personnel éducatif

« Il faudrait un système de quota pour que chaque commune apporte sa part de logements sociaux »

Charel Schmit, Okaju

est sur place. L'isolement géographique de certains foyers qui impose de longs trajets pour aller à l'école et rend l'accès aux infrastructures de soins, de loisirs ou aux activités sociales compliqué est aussi mis en évidence. L'Okaju réclame une approche « droits de l'enfant by design » où des espaces de retrait, des salles pour les devoirs ou pour les activités de loisirs seraient conçus dès le départ. « Un guide officiel sur la construction de structures d'hébergement adaptées aux familles et aux enfants devrait être conçu et accessible aux architectes. » Globalement, l'Okaju plaide pour écourter autant que faire se peut la durée de séjour dans les centres de premier accueil ou les logements collectifs. Pour cela, « l'État doit investir davantage dans la construction de logements sociaux ». Charel Schmit demande des efforts aux communes : « Il y a une répartition inéquitable des logements pour réfugiés au Luxembourg. Il faudrait un système de quotas où chaque commune apporter sa part afin de créer des logements sociaux. »

Un autre point abordé est celui de l'alimentation, le domaine le plus fréquemment critiqué par les DPI et BPI, adultes comme enfants. La plupart des centres de premier accueil ne prévoient pas de cuisines individuelles ou collectives, mais des cantines où sont livrés des repas. Les menus suscitent de nombreuses critiques – plats éloignés des habitudes alimentaires, plats froids le soir, aucun encas –, la taille des portions est discutée, l'ambiance bruyante de certains réfectoires est pointée par plusieurs parents ainsi que le manque d'accès à de l'eau. Mais c'est le manque d'autonomie qui est le plus regretté : impossibilité de faire des courses, absence de cuisine ou cuisine trop petite, mal équipée, vétuste... « Avec la nourriture livrée à la cantine, on rate non seulement l'occasion d'obtenir une plus grande satisfaction des résidents, mais aussi la possibilité de prendre soin de soi de manière autonome », note le rapport où les auteurs suggèrent de proposer des prestations en espèces plutôt que des prestations en nature, afin de permettre aux familles d'acheter elles-mêmes les aliments qu'elles souhaitent. Cette question de l'autonomie revient dans de nombreuses critiques formulées par les associations qui viennent en aide aux réfugiés, notamment sur l'accès au marché du travail. L'Okaju plaide ainsi pour un changement de paradigme dans l'aide aux personnes réfugiées. « Au lieu de favoriser la perte de l'autonomie dans la gestion journalière de la vie quotidienne des personnes accueillies, l'État devrait davantage miser sur une approche activant et facilitant leur pouvoir d'agir. Les acteurs du terrain ont besoin de plus de liberté et plus de subsidiarité pour donner une réponse humanitaire et humaniste au

lieu d'appliquer les règlements au pied de la lettre », souligne Charel Schmit.

Pour répondre à ces questions, inquiétudes et dys-fonctionnements, il faut inverser les priorités : Les droits des enfants doivent s'appliquer avant le droit d'asile. « Au Luxembourg, les enfants sont considérés en premier lieu comme des demandeurs d'asile ou comme des membres d'une famille dont le statut doit être clarifié dans le cadre d'une procédure d'asile, et non comme des individus à part entière qu'il convient de protéger dès le premier jour », regrette Charel Schmit. Il souligne que c'est particulièrement flagrant pour les mineurs non accompagnés. Une observation déjà notée dans le rapport d'activité de l'asbl Passerell. « De nombreux acteurs luxembourgeois mettent en évidence l'absence d'une protection systématique de tous les enfants non accompagnés qui arrivent au Luxembourg, indépendamment de l'introduction d'une demande de protection internationale. » L'une des pistes pour changer cette vision des choses est de confier à l'autorité chargée de la protection de la jeunesse, l'Office nationale de l'enfance (ONE), la responsabilité de l'accueil des mineurs non accompagnés. Depuis peu, l'ONE a repris la gestion des structures d'hébergement pour MNA, ce que salue l'Okaju. Cependant, le mineur n'a pas un statut à part entière et reste donc dans un flou juridique. Même si l'ONA oriente les mineurs non accompagnés vers l'ONE, il manque une base légale leur conférant un statut administratif spécifique. En outre, l'encadrement pédagogique et psychosocial doit être renforcé et un effort particulier doit être mené pour améliorer l'autonomie de ces jeunes. Activités de loisirs et aide aux devoirs, cours d'« autoempowerment », éducation sexuelle, de lutte contre la radicalisation ou les risques en ligne, devraient être proposés suggère le médiateur tout en sachant que « cela n'est possible qu'avec des ressources en personnel suffisantes. »

Un autre écueil dénoncé dans le rapport concerne la détermination de l'âge de ces jeunes. Puisque l'âge est un critère clé dans la procédure d'asile pour identifier les demandeurs vulnérables et leur offrir des garanties procédurales particulières et de conditions d'accueil adaptées, il faut identifier le plus rapidement possible les mineurs. Le droit d'asile luxembourgeois permet, de déterminer l'âge par voie médicale (analyse osseuse, dentaire, de la pilosité...). « Les tests osseux sont généralement menés en cas de doute sur la minorité indiquée par un jeune. Les résultats des tests peuvent être très clairs, mais parfois ils sont moins clairs (si le test ne permet ni de confirmer définitivement la majorité, ni de l'exclure non plus) », détaille le rapport. Si le doute ne peut être levé, la présomption de minorité doit s'appliquer. Ce qui n'est pas toujours le cas : « On fait plutôt face à une présomption de majorité » dénonce Charel Schmit. Il regrette le manque de transparence sur la procédure de détermination de l'âge d'un jeune, notamment sur le poids accordé à l'examen physiologique. « La fiabilité des méthodes purement médicales de détermination de l'âge des MNA a été remise en question par des médecins, des avocats et des organisations de défense des droits de l'enfant », lit-on dans le rapport. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Nukleares Feuer

Vergangene Woche heulten die Sirenen auf den Kirchtürmen und Rathäusern. Auf den Handys leuchteten Alarmbotschaften auf. Ein Test für „une catastrophe naturelle, un accident industriel ou un attentat“. So das Staats- und das Innenministerium am 29. April.

Tags darauf begann das Parlament über die Außenpolitik zu diskutieren. Im Mittelpunkt der Debatten stand der Ukraine-Krieg. Den Abgeordneten erging es wie den Sirenen: Sie wagten nicht, an das Risiko eines Einsatzes von Atomwaffen zu denken.

Am 9. August kündigte der ukrainische Präsident Wolodimir Selenski an: Der Krieg müsse „mit der Krim enden, mit ihrer Befreiung“. Russland zählt die Krim und den Donbas zu seinem Territorium. In einer Ansprache drohte Präsident Wladimir Putin am 21. September: Russland verteidige seine „territoriale Integrität“. Dazu werde es „alle Mittel einsetzen, die uns zur Verfügung stehen“.

Am 14. Oktober kündigte die Nato in einer Pressemitteilung an: „[D]es forces aériennes des pays de l'OTAN testeront des capacités de dissuasion nucléaire [...] Participent à l'exercice Steadfast Noon 14 pays et pas moins de 60 aéronefs.“ Die Übungen für den Abwurf von Atombomben wurden aus dem belgischen Kleine Brogel befehligt.

In Kleine Brogel besetzte die grüne Europaabgeordnete Tilly Metz im Februar 2019 die Startbahn. Sie warnte: „Die USA und Russland spielen mit dem nuklearen Feuer.“

Der Ukraine-Krieg wurde zum Stellvertreterkrieg zweier Atommächte. Eine Eskalation, ein Missverständnis, eine technische Panne können zum Einsatz von Atomwaffen führen. Der ehemalige Clinton-Berater Matthew Bunn schätzt die Wahrscheinlichkeit auf zehn bis 20 Prozent (*National Public Radio*, 4.10.22). Ex-US-Verteidigungsminister Leon Panetta meint 20 bis 25 Prozent (*Politico*, 12.10.22).

Außenminister Jean Asselborn beruhigte das Parlament: „Um Terrain“ deute nichts auf die Aktivierung russischer Atomwaffen hin. Wir dürften uns „net dovunner verschotere loossen“ und aufhören, „d'Ukrain ze ennerstëtzen“.

Wir dürfen Atomreaktoren fürchten, nicht Atomkriege. Sonst leidet die Kampfmoral der Bevölkerung. Wir sind im Wirtschaftskrieg mit dem russischen *Ennemi*. Die Moral wird mit Zuschüssen für Erdgas und Holzpellets gefestigt.

Der Schweizer Historiker Daniele Ganser schätzte im *Wort* (5.11.22): Wenn die Ukraine „ein bisschen kleiner und Russland ein bisschen größer“ werde, sei das besser als ein Atomkrieg. Der Abgeordneten Stéphanie Empain blieb „d'Loft ewech“. Der Verteidigungsminister François Bausch war „schockiert“ (*Wort*, 14.11.22).

Wir dürfen nur Atomreaktoren fürchten, nicht Atomkriege. Sonst leidet die Kampfmoral der Bevölkerung

Die grünen Politiker überspielen das Risiko einer atomaren Eskalation. Die Logik von Präventivschlag, massiver Vergeltung, Zweitschlagkapazität und Overkill. Sie führt die Logik ihrer heroischen Parolen ad absurdum: Lieber eine verstrahlte Krim als eine russische?

In den *Lignes directrices de la défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà* geht keine Rede von einer atomaren Bedrohung. Sie übersteigt die Vorstellungskraft der Armee. 1955 ließ die Regierung Faltblätter *Comment survivre?* drucken mit „sechs Mittel[n] zum Überleben von Atomwaffenangriffen“. 1958 Plakate *Strahlungsregen. Schutzmaßnahmen*. Seit 2014 gibt es eine Broschüre *Que faire en cas d'alerte nucléaire?* Sie beschränkt sich auf einen Unfall in Cattenom.

Taktische Atomwaffen übertreffen die Sprengkraft der Bombe von Hiroshima. Ihre Radioaktivität bedroht in einem weiten Umkreis die Gesundheit, die Umwelt, das Klima. Ihr Einsatz geschähe in der gleichen Entfernung von Luxemburg wie das Reaktorunglück von Tschernobyl.

Die Atomwaffenlager von Büchel, Nörvenich und Ramstein sind 80 Kilometer von Luxemburg entfernt, die von Kleine Brogel und Volkel nicht viel weiter. Beim Einsatz strategischer Atomwaffen sind sie erste Angriffsziele.

Atomwaffen sind kein Reaktorunglück. Der Schutz der Bevölkerung ist nicht wirklich vorgesehen. Im Rathaus liegen noch Iodtabletten. ● Romain Hilgert



„Little Boy“ vor der Verladung in die Enola Gay



Als wir den Professor am Dienstag in Belval treffen, um ihn zu fotografieren, ist er zufrieden: „der Hintergrund des Fotos steht in Resonanz zum Buch-Cover“

Der „Boss“ von Belval

Stéphanie Majerus

Denis Scuto ist ein umtriebiger und medienpräsenter Akademiker. Nun hat er ein Buch über Bruce Springsteen herausgebracht

„Ech kucken net“, behauptete Denis Scuto vergangenen Donnerstag im *RTL*-Kloertext. Aufgrund der Menschenrechtsverletzungen sei ihm die Lust vergangen, die Weltmeisterschaft im Katar zu schauen. Anschließend sinniert er darüber, dass Fußball Menschen zusammenbringt, erinnert sich an seine Trainer aus der Arbeiterklasse, die Solidarität und Fairness lebten und predigten. Zugleich können im Fußball nationalistische und rassistische Konflikte aufkommen und seit den 90-er-Jahren prägt das People-Phänomen den Sport, durch das Spieler zu plakativen und reichen Werbefiguren werden. Eingeladen wurde Denis Scuto als ehemaliger Jeunesse- und Nationalspieler, aber auch als Zeithistoriker, der

aktuelle Geschehnisse einordnen soll. Sein Medien-Auftritt war nicht einmalig. Im *Radio 100,7* und im *Tageblatt* bespielte er bis vor der Sommerpause seine Rubrik *Zäithistoriker* und verfasst Meinungsbeiträge wie im September über die Fehlplanungen von Esch-Belval und im Mai über die Lohnindexierung. Seine Medien-Beiträge der Jahre 2015 bis 2019 bündelte er in dem Band *Une histoire contemporaine du Luxembourg en 70 chroniques*, ein Werk das der damalige Journalist Pol Schock als Beleg für Scutos Profil als *public intellectual* sah. Er sei ein „belebendes Element für den öffentlichen Austausch“, er verstecke sich nicht im Elfenbeinturm, sondern ringe in und mit der Öffentlichkeit um Deutung, lobte ihn

Pol Schock. Seine publizistische Tätigkeit geht allerdings noch viel weiter zurück, seine ersten Beiträge schrieb er 1988 fürs *Tageblatt*.

Am 15. November hat Scuto ein weiteres Buch vorgelegt, das im publizistisch-populärwissenschaftlichen Bereich anzusiedeln ist. *This hard Minnett Land: Texte über Luxemburgs Süden, inspiriert von Bruce-Springsteen-Songs* ist eine Ansammlung von Texten über Industriegebiete, Arbeiter/innen, Freundschaft und Fremdenfeindlichkeit. Als wir den Professor am Dienstag in Belval vor der Buch-Release-Party treffen, um ihn zu fotografieren, ist er zufrieden mit seinem Porträt: „der Hintergrund des Fotos steht in Resonanz zum Buch-Cover“, er hält das Buch hoch, auf dem ein nachgezeichneter Bruce Springsteen vor den *Keeseminnen* Gitarre spielt. Begeistert erzählt Denis Scuto, dass er vor Jahren das Management von Springsteen anscrib und vorschlug, dem „Boss“ zu zeigen, wo dessen Vater während der Ardennen-Offensive stationiert war. Es kam nie eine Antwort. Dass ihn Scuto als einen Minetter umdeutet, habe der Amerikaner aber erfahren und abgesegnet: Scuto hat das Buch nämlich auf Englisch übersetzt und dem Rocker zugesendet. Die Zustimmung kam einen Tag bevor das Buch in den Druck gehen sollte; über ein Jahr zogen sich zudem die Verhandlungen für die Rechte an den zitierten Songtexten zwischen Sony und dem Capybara-Verlag. Nun liegt das Buch endlich vor.

Unterschiedliche Autor/innen wie Michel Clees, Claudine Munro, Jérôme Quiqueret, Nathalie Ronvaux, Jeff Schinker und Nora Wagener trugen schließlich zu dem Projekt bei. Sie gehen mal sozialwissenschaftlicher, mal literarischer, mal autobiografischer an die Springsteen-Songvorlagen heran. So schreibt Guy Helminger über seinen Vater, der als Elektriker bei der Arbed eingestellt war: „Ich habe meinen Vater nie durch dieses Tor gehen sehen, das so viele in drei Schichten verschluckte. Bis ich zehn war, hatte ich noch nicht einmal eine Vorstellung davon, was er arbeitete.“ Der Rat seines Vaters lautete allerdings: „Do ni e bloe Kostüm un, soss ass et geschass“. Andreas Fickers, Leiter des C²DH (Centre for Contemporary and Digital History), bezieht sich auf einen Gedankenaustausch zwischen Bruce Springsteen und Barack Obama, und meint, beide wollen am American Dream festhalten, „obwohl sie sich seiner Fiktionalität und Unerfülltheit bewusst sind“. Der Historiker Andreas Fickers fragt sich, inwiefern dies ebenso für den luxemburgischen Wohlstandstraum gilt. Auf die sozialpolitischen Veränderungen ab den 1960-er-Jahren, als

die ersten Hüttenwerke im luxemburgisch-lothringischen Eisenerzbecken stillgelegt wurden, geht EHESS-Professor Gérard Noiriel ein. Das Buch, das die Verlegerin Susanne Jaspers zunächst als „bisschen schräge Schnapsidee eines leidenschaftlichen Springsteen-Fans“ abtat, ist zu einem originellen Sammelsurium an Überlegungen über das Minett-Gebiet herangereift.

Als sich Denis Scuto vor drei Jahren eingehender mit Texten des Musikers beschäftigte, dämmerte ihm: „Dieser Springsteen ist auf seine Weise ein Minetter der USA!“ Seine Songs handeln vom Fehlen sozialer Gerechtigkeit, Hoffnung, der Arbeiterklasse und Migration. Der Verwandtschaft zwischen dem amerikanischen Rust-Belt und dem Minett müsse man nachgehen, entschied er damals. Springsteen-Fan ist der Escher allerdings schon länger. Er hat seine erste Begegnung mit dem Musiker in einem Tagebuch datiert: In der Nacht von Freitag, dem 14., auf Samstag, den 15. November 1986 um drei Uhr morgens, hörte er erstmals die Intro zu „The River“ – und war überwältigt. Dass die offizielle Buchpräsentation ebenfalls auf den 15. November fiel, sei Zufall, erwähnte Scuto; alle andern Abende waren bereits verplant. Dass sie zwei Tage nach seinem Geburtstag stattfand, ist vielleicht kein Zufall – man kann sich mal ein Buch zum 58. schenken.

Geboren wurde Scuto in Esch-sur-Alzette. Sein aus Sizilien stammender Vater war wie der von Bruce Springsteen ein ungelerner Arbeiter. Wie Denis Scuto hat der Musiker ein Elternteil italienischer Herkunft; bei ihm ist es die Mutter. Mit 14 Jahren begann Salvatore Scuto in Hayange, später in Esch/Alzette, in der Stahlindustrie zu arbeiten, wo er Denis Mutter, Thérèse Hoscheid, kennenlernte, eine Monopol-Angestellte. „Ich erinnere mich an einen Vater, der morgens früh gegen fünf aufstand und gelegentlich von der Schweißarbeit verblendet nach Hause kam. Um finanziell aufzurüsten, ging er manchmal zudem als Türsteher in Discos arbeiten. Die Stahlindustrie war im Alltag präsent – durch die Hochöfen am Horizont und Café-Kultur der Arbeiter, wenngleich der Zugang zum Gelände strikt verboten war“, erwähnt Scuto bei einem Espresso in einer neomodischen Kaffeebar auf Belval.

Die Familie sei politisch nicht aktiv gewesen; eigentlich typisch für Arbeitermigranten der ersten Generation: „Si hunn sech kleng gehalen, si hunn alles gemaach fir net opzefalen“. Bei ihm sei es umgekehrt, und vielleicht weil sein Vater politisches Engagement mied, ziehe ihn dieses an. Er war aktiv in der selbstverwalteten Jugendhaus-Bewegung, und später in der Friedensbewegung. Seine Diplomarbeit verfasste er schließlich beim CSV-nahen Historiker Gilbert Trausch und dem ULB-Professor Jean Puissant über den mehrwöchigen Arbeiterstreik im Jahr 1921, bei dem die Gewerkschaften scheiterten und dem Druck von belgischen und französischen Botschaftern und Hüttenpatronat nicht standhielten.

„Meine Leidenschaft für die Geschichtswissenschaft wurde allerdings erst in Brüssel an der Uni entfacht, als wir lernten, eigenständig zu recherchieren“, er-

„Ich erinnere mich an einen Vater, der morgens früh aufstand und gelegentlich von der Schweißarbeit verblendet nach Hause kam

wähnt Scuto. Auschlaggebend sei die Begegnung mit dem Historiker Jean Stengers gewesen, dem Vater der Wissenschaftsphilosophin Isabelle Stengers: „Er war ein Bilderbuch-Professor, ein verrückter und enthusiastischer Kopf, der Seminare zu ausgefallenen Themen wie beispielsweise der Geschichte der Masturbation anbot.“ Weil er sein Studium erst im Oktober 1988 abschloss und sich nicht mehr als Lehrer bewerben konnte, traute Gilbert Trausch ihm und Marie-Paule Jungblut die Koordination der Ausstellung *150 Jahre Unabhängigkeit 1839-1889* an. „Und so rutschte ich nach und nach in eine akademische Laufbahn hinein, obwohl mein Plan nach dem Studium eigentlich war, möglichst rasch als Lehrer zu arbeiten, weil ich meinen Eltern nicht auf der Tasche liegen wollte.“ Seine Dissertation legte er 2009 vor.

Seit 2019 ist Denis Scuto zudem Vizedirektor des interdisziplinären Forschungszentrums C²DH, an dem 110 Forscher/innen eingestellt sind. Das Institut geht teilweise auf die Robert-Krieps-Stiftung zurück, die in den 2010-er-Jahren in enger Zusammenarbeit mit dem Historiker begann, sich mit Erinnerungsarbeit zu befassen. Schließlich forderte die Stiftung ein Institut für Zeitgeschichte, das ans Kulturministerium angegliedert werden sollte (damit es unter der Leitung von Regierungsrat Bob Krieps, Sohn von Robert Krieps, gedeihen könne). Diese Forderung schrieben Ben Fayot und Marc Limpach – letzterer ein enger Freund von Denis Scuto – in das LSAP-Wahlprogramm und sie fand sich später im Koalitionsvertrag wieder. Marc Hansen (DP), damals Minister für Hochschulbildung, integrierte die Projektidee in die Uni.lu und mischte sie – unter Anweisung von Andreas Fickers – mit dem Buzzword „digital“.

In seiner Eigenbeschreibung bezeichnet sich das C²DH heute als ein Forschungszentrum, „mit einem Schwerpunkt auf Spitzenforschung in der luxemburgischen und europäischen Zeitgeschichte und deren Sichtbarmachung in Luxemburg“. Letzterem Anspruch wird Denis Scuto gerecht; Historikerkolleg/innen sehen es als sein Verdienst, dass er historisches Wissen über Medien vermittele, bemängeln aber gelegentlich, er würde kaum noch tiefgreifende zusammenhängende Recherchearbeit leisten. Als Inhaber eines akademischen Postens dürfe man dies jedoch verlangen, so die Argumentation. Zwar seien unter seiner Regie Sammelbände erschienen wie „Histoire de la justice au Luxembourg (1795 à nos jours)“, die Hauptarbeit sei allerdings auf seine Mitarbeiterinnen Vera Fritz und Elisabeth Wingerter zurückgefallen. Moniert wird ebenso, das Institut würde vermehrt Auftragsarbeiten angehen, die in populärwissenschaftlichen statt akademischen Formaten münden. So brachte das Institut gemeinsam mit dem Bahnunternehmen CFL ein Buch zu deren 75. Geburtstag heraus. Mit Esch2022 wurde rezent die virtuelle Ausstellung *MinettStories* lanciert.

Doch ohne die Medieninterventionen des Historikers wäre die Belval-Universität noch weniger sichtbar und die öffentliche Debattenkultur ärmer. Und tatsächlich sorgt Denis Scuto auch für politische Echos. Als er 2013 in einem Archiv eine Liste mit den Namen von 280 jüdischen Kindern fand, die zu Beginn des Zweiten Weltkriegs von den Behörden erstellt und an die Besitzer übergeben wurde, veröffentlichte er diese prompt auf der Webseite von *RTL*. Aus der *Chamber* hieß es sogleich, eine Kommission müsse die Zusammenstellung der Liste und die Kollaborationsarbeit aufarbeiten. Eines seiner Vorbilder für seine Öffentlichkeitsarbeit ist Umberto Eco, der in der Wochenzeitung *L'Espresso* eine eigene Kolumne besaß. Scutos neueste Idee sei, eine Beitragsserie über unterschiedliche Protestformen zu konzipieren: „Wer war beispielsweise beim Mai 1968 dabei? Wer beim Schülerstreik 1971 und wer bei den Anti-Cattenom-Protesten? Inwiefern war die Arbeiterklasse beteiligt? Und wer geht auf die Straße, wer empört sich nur vor dem Bildschirm?“, rattern die Fragen aus ihm heraus.

Am späten Dienstagnachmittag bricht Scuto schließlich zur Buchpräsentation auf: „An Bruce Springsteen habe ich ebenfalls eine Einladung verschickt. Die leise Hoffnung, dass er auftaucht, habe ich noch nicht ganz aufgegeben. Spätestens nächstes Jahr während seiner Europa-Tournee werde ich ihm das Buch übergeben“, behauptet er und verschwindet im Nieselregen von Belval. ●

NOUVELLE DONNE, NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

LE GRAND RETOURNEMENT VÉCU PAR UN CHIEF ÉCONOMISTE SYSTÉMIQUE

ZACKIGE WERTPAPIERCHEN

LES LIVRES DE CHEVET DES DÉCIDEURS

INFLATION / CHANGEMENT CLIMATIQUE / GÉOPOLITIQUE / TAUX

finance supplément 25.11.

ROUMANIE

Un nouveau nœud énergétique

Mirel Bran, Bucarest

La crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine a poussé la Roumanie à se tourner vers l'Azerbaïdjan pour assurer son alimentation en gaz liquéfié. « La Roumanie est un partenaire important dans le domaine du pétrole et du gaz », a déclaré Parviz Shahbazov, le ministre azerbaïdjanais de l'Énergie, lors de sa visite à Bucarest le 19 septembre. « Socar dispose d'un réseau de 68 stations essences dans 24 départements de ce pays. La Roumanie souhaite importer du gaz pour ses propres besoins, mais aussi pour l'exporter vers d'autres pays », a poursuivi le ministre.

La Roumanie dispose de suffisamment de réserves de gaz et de pétrole pour passer l'hiver, et elle espère devenir un acteur important dans le contexte de la crise énergétique qui secoue l'Europe de l'Ouest. L'Azerbaïdjan a saisi cette opportunité et compte sur ce pays pour faire transiter son gaz en direction de l'Occident qui en a besoin. « L'année dernière nous avons fourni 8,2 milliards de mètres cubes de gaz aux pays de l'UE, et cette année nous avons augmenté ce volume de quarante pour cent », a déclaré le ministre azerbaïdjanais en visite à Bucarest. Nous avons l'intention de doubler la quantité de gaz exporté dans l'UE dans les cinq ans à venir. »

La Roumanie compte devenir à terme un pays exportateur d'énergie. À environ 170 kilomètres au large des côtes roumaines de la mer Noire, les spécialistes de la société américaine Exxon Mobil ont découvert en 2012 une réserve de 84 milliards de mètres cubes de gaz. Les prospections ont continué et la Roumanie compte actuellement sur 200 milliards de mètres cubes de gaz dans la mer Noire. En septembre 2020, ce pays a démarré des travaux pour acheminer le gaz grâce à un investissement de 500 millions d'euros effectué par le fond d'investissements américain Carlyle Group, auquel s'est associée la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BerD).

Mais il y a plus que du gaz en vue sur les terres roumaines. Le gouvernement se tourne aussi sur le nucléaire pour devenir un acteur important dans le secteur énergétique européen. Les autorités comptent sur la nouvelle technologie des petits réacteurs modulaires (PRM) que les États-Unis sont en train de développer pour changer la donne dans ce domaine. Oubliée l'image des centrales géantes qui peuvent poser problème, comme à Tchernobyl et à Fukushima. Les PRM sont tellement petites qu'elles peuvent être transportées par camions. Bref, ces petites centrales modulables et mobiles n'ont rien à voir avec les mastodontes du passé. Cerise sur le gâteau, le refroidissement des PRM bénéficie lui aussi d'une nouvelle technologie qui permet d'installer ces petites centrales à peu près partout.

Les PRM sont un projet mené par la société américaine NuScale qui s'apprête à conquérir rapidement de nombreux marchés. Washington a déjà commencé à placer ses nouveaux pions nucléaires et choisi de faire de la Roumanie son fer de lance dans l'UE. La Roumanie et les États-Unis ont signé un accord pour la construction en Roumanie d'une petite centrale nucléaire comportant six modules. Le 23 mars, les premières simulations ont été effectuées à l'Université Polytechnique de Bucarest. Le futur joujou PRM dont chaque module produira 77 MW devrait être mis en service en Europe en 2028.

Avec la signature de cet accord entre la compagnie américaine NuScale et son homologue roumaine Nuclearelectrica la Roumanie espère devenir un centre de diffusion des nouvelles technologies PRM dans l'UE, et un centre de formation du personnel. « Ce partenariat permettra de former une nouvelle génération d'ingénieurs qui bénéficieront de l'innovation révolutionnaire de la technologie PRM de NuScale », a déclaré Cosmin Ghita, PDG de Nuclearelectrica. La Roumanie parie sur le gaz et le nucléaire pour changer la donne économique dans le contexte tendu d'une guerre à proximité de ses frontières. ●

À environ 170 kilomètres au large des côtes roumaines de la mer Noire, les spécialistes de la société américaine Exxon Mobil ont découvert en 2012 une réserve de 84 milliards de mètres cubes de gaz

Troisième pays producteur de gaz en Europe après les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, la Roumanie a entrepris des démarches pour devenir exportatrice. Bucarest compte sur l'implication de l'UE en ce qui concerne ses projets énergétiques. En 2016, la Commission européenne et les ministres de l'Énergie de la Roumanie, de la Hongrie, de la Bulgarie et de l'Autriche ont signé un accord de coopération régionale pour la construction du gazoduc Brua destiné à renforcer l'indépendance énergétique de l'Europe. Le coût total du projet est estimé à 478 millions d'euros, dont 180 millions ont été déboursés par Bruxelles.

La guerre que la Fédération de Russie mène contre la Géorgie a accéléré les démarches de la Roumanie pour son indépendance énergétique. « La société roumaine Romgaz et sa partenaire azerbaïdjanaïse Socar ont signé un accord de coopération concernant un projet de gaz liquéfié au bord de la mer Noire », peut-on lire dans le communiqué rendu public par Romgaz le 19 septembre. « Cet accord permettra d'assurer le transport du gaz depuis la mer Caspienne jusqu'en Roumanie avec un impact positif sur la sécurité énergétique des États de l'Europe centrale et du Sud-Est », est-il écrit.



Usine à gaz près de la mer Noire à Vadu en Roumanie

D'Lëtzebuerger Sprooch fir ze genéissen

www.zls.lu
www.lod.lu
www.heydoo.lu

D'Bicher vum Zenter fir d'Lëtzebuerger Sprooch a vum SCRIPT

↑ Fir den 150. Gebuertsdag: Nei-Edition mat Wuerterklärungen, Essayen an Illustrationen – 416 Saiten, 39€

REENERT

MICHEL RODANGE

↑ 89 fueseg Ausdréck aus dem Reenert 96 Saiten, 10€

Zwackert, berdank!

89 fueseg Wuerder aus dem Reenert

↑ 99 typesch Lëtzebuerger Riedensaarten 96 Saiten, 10€

D'Pan + klaken d'Schong voller Féiss

99 typesch Lëtzebuerger Riedensaarten

↑ 123 Pärelen aus der Lëtzebuerger Sprooch 96 Saiten, 10€

Aläert, jauwen, Zockerboun

123 Pärelen aus der Lëtzebuerger Sprooch

↑ 294 Uebst- a Getreidsorten, Kraider, Gewierzer an Nèss, 96 Saiten, 10€

Vun Dreischel bis Kreischel

294 Uebst- a Getreidsorten, Kraider, Gewierzer an Nèss

ZLS
Zenter fir
d'Lëtzebuerger
Sprooch

SCRIPT
Zentrum fir
d'Famillien- a
d'Famillien- a
d'Famillien- a
d'Famillien- a

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

BATFOM LU

Photosolaire

Le Premier ministre Xavier Bettel (DP) et le ministre de l'Énergie Claude Turmes (Déi Gréng) ont inauguré lundi le plus grand car-port solaire du Luxembourg sur le site de Ceratizit à Mamer, une installation qui couvre la consommation électrique de 415 ménages, informe le fabriquant de carburé et d'outils de coupe (photo centrale : sb). Selon le groupe centenaire employant 8 000 personnes, cet assemblage de 3 500 panneaux photovoltaïques d'une surface de 6 200 m2 doit lui permettre de réduire ses émissions de CO2 de 35 pour cent d'ici 2025. pso

De la Wirtschaft aux Annonces

« Von Hosingen nach Hollywood », titrait le *Wort* dans sa rubrique éco en 2017. Le quotidien alors basé à Gasperich y présentait le lunettier du nord du pays qui vendait, outre-Atlantique et avec un certain succès, ses montures en bois (sous la marque Gold & Wood) aux célébrités comme le rappeur Snoop Dogg, les acteurs Samuel L. Jackson et Sylvester Stallone ou encore l'entrepreneur Tim Cook. Cette semaine, l'actualité de l'entreprise échoue dans les pages annonces du *Wort* avec la

vente aux enchères sur faillite d'outillage pour la fabrication de lunettes, des montures et des pièces détachées. Le patron de la société, Maurice Léonard, confiait en juin au quotidien avoir souffert économiquement de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine. Il cherchait de nouveaux investisseurs. « On sait qu'avec une injection dans notre capital, on pourra relancer l'entreprise et la rendre à nouveau saine et pérenne. On est passé au travers de toutes les crises. » Wood Optic Diffusion, déclarée en faillite le 17 octobre, employait quinze personnes et exportait 95 pour cent de sa production. pso

An Inconvenient Truth

« Le secteur financier est très exposé aux risques liés à la transition », écrivent les économistes de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur étude de 190 pages présentée jeudi

après-midi à Luxembourg. Le rapport exposé au ministère de l'Énergie de Claude Turmes (Déi Gréng) fait la part belle à la question climatique (photo : sb). Un chapitre de 70 pages y est consacré. Dans sa dernière *Étude économique*, présentée en juillet 2019, l'organisation (travaillant à la convergence des politiques publiques des pays riches) envisageait le centre financier luxembourgeois comme un outil idoïne pour financer la transition vers une économie bas carbone. La Bourse de Luxembourg, son Green Exchange ainsi que l'agence de labellisation LuxFlag étaient perçus par les experts comme des atouts maîtres de la transition énergétique internationale. Dans le rapport publié cette semaine, le secteur financier, directement pourvoyeur d'un tiers des richesses nationales (bien plus indirectement), est dit « confronté à des risques d'instabilité du fait des bouleversements

économiques liés à la transition verte ». Plusieurs canaux de transmission sont détaillés. La capacité des clients à rembourser les prêts, la valeur des garanties et les variations éventuelles de la valorisation des actifs en sont les principaux. Ils ont été modélisés par la CSSF (Commission de surveillance du secteur financier).

La valeur des actifs enregistrée dans les livres comptables doit refléter leur risque climatique inhérent et doit être adaptée au fil du temps. « L'impact est d'autant plus important si l'ajustement est soudain ou si la diversification des portefeuilles est remise en question par la transition », relèvent les experts qui s'appuient notamment sur des travaux réalisés par la Banque centrale de Luxembourg. « Aider le secteur bancaire à relever les défis opérationnels de la prise en compte des risques climatiques exige d'accroître la transparence et d'effectuer un

suivi régulier des données », écrivent les auteurs de l'étude. Des problématiques de coût et, par extension, de rentabilité se posent aux différentes entreprises du secteur financier. Une couche de dépenses réglementaires en matière environnementale s'ajoute à celles ayant trait aux impératifs de solvabilité et de lutte contre le blanchiment d'argent qui ont été imposées après la crise des *subprimes*. Une vague de consolidations (ou de défauts) pourrait s'ensuivre.

L'OCDE souligne en outre que quarante pour cent des prêts bancaires sont exposés à des risques physiques (comme des inondations ou des incendies). C'est le quatrième ratio le plus élevé parmi les pays membres de l'organisation, derrière la Grèce, le Portugal et l'Espagne. Les efforts de labellisation des produits et des activités de la finance entrepris ces dernière années doivent être renforcés pour permettre une

diversification plus poussée de l'investissement sous l'angle climatique. « Les écarts entre les données disponibles, les labels et les attentes des investisseurs sont susceptibles d'engendrer des risques de communication et de réputation, ainsi que des risques juridiques », préviennent les économistes.

Au-delà des risques portés par le secteur financier et des bons points accordés au maintien d'un endettement luxembourgeois raisonnable malgré la crise du Covid-19 et celle de l'énergie, l'OCDE critique le financement du recours à l'énergie fossile décidé lors des dernières réunions tripartites. L'organisation, d'idéologie libérale, doute aussi de la pertinence de l'indexation dans un contexte très inflationniste : « Les mesures destinées à amortir le choc de l'inflation sur les revenus devraient être mieux ciblées, limitées dans le temps et ne pas compromettre les

incitations à faire des économies d'énergie ». Il eut été préférable de réduire la consommation énergétique. Est-ce possible au paradis de l'automobile ? L'organisation basée à Paris fustige l'étalement urbain du Luxembourg (l'une des plus fortes croissances en la matière parmi les membres de l'OCDE) et la part belle accordée à la voiture individuelle. « Les abattements fiscaux applicables au kilométrage entre le domicile et le travail, ainsi qu'aux véhicules de société, devraient être supprimés et remplacés progressivement par des péages routiers et des restrictions de stationnement pour inciter davantage de personnes à utiliser les services de transports en commun gratuits et en expansion », lit-on dans l'étude où est aussi proposé d'accélérer la taxation carbone et de favoriser la densification des espaces existants (par des aides). pso



8

W I R T S C H A F T

Sur les cendres de House 17

Déjà présent aux Rives de Clausen avec le Knokke Out (rebaptisé River House), le groupe belge Tero dirigé par les frères Nicolas et Arthus Lhoist ont repris les activités du club privé House 17 (*d'Land*, 03.12.2021). « Notre premier établissement est dédié à l'événementiel, il nous manquait un cadre plus business. Quand on a vu que House 17 battait de l'aile, on a sauté sur l'occasion », détaille Nicolas Lhoist vis-à-vis du *Land*. Une opération qui a nécessité de lourdes tractations avec les quelque 400 actionnaires du club. House 17 SCA ayant accumulé les pertes (autour de deux millions

d'euros à la fin de 2021), une réduction du capital social de la société de 2,56 millions à 30 780 euros, par voie d'absorption de pertes, a été actée en septembre dernier lors de l'assemblée générale. Dans la foulée, une augmentation du capital social à 380 820 euros est intervenue, permettant au groupe belge de devenir actionnaire à 99 pour cent de la nouvelle société anonyme. Avant cela, une centaine des anciens actionnaires ont (re) mis la main au portefeuille pour apporter les 300 000 euros d'arriérés de loyer pour « rassurer le bailleur quant à la viabilité du projet », selon les mots de Lhoist. (Le propriétaire des lieux est l'État, le bâtiment a longtemps été occupé par la Justice de Paix). Le groupe a consenti à d'importants investissements (le chiffre de 700 000 euros a été avancé mais n'a pas été confirmé) pour la continuité de l'exploitation et le développement de House 17 à travers un fonds de roulement supplémentaire

et un rafraîchissement des lieux. Désormais nommé Tero, House17, le lieu comprend un restaurant ouvert à tous (lire en page 20), cinq salles de séminaire, et une salle d'événements. Le restaurant devrait devenir le moteur tant public que financier et représenter 75 pour cent du chiffre d'affaires de la nouvelle entité. La location de salle atteindrait quinze pour cent et les événements, dix.

Le volet club privé est confié au cercle d'affaires B17 Luxembourg, fusion de B19 (franchise du club belge qui compte 1 500 membres) et de House17. À la tête de cette nouvelle entité, on trouve Nicolas Lhoist, Damien Chasseur (Founder Partner de CBTW Group) et Arnaud Leballeur (actif dans l'événementiel), rejoints par de nouveaux actionnaires, dont John-Alexander Bogaerts (CEO B19 Group), Pierre Thomas (CEO Groupe Eurocom Networks SA),

Baptiste Hugon (directeur associé H2A) et Patrick Sermaize (*head of wealth management* NS Partners Europe). Comptant quelque 120 membres actuellement, B17 espère atteindre les 800 unités dans trois ans, compte tenu de l'absorption des anciens membres de House17. La cotisation annuelle de 750 euros (plus élevée que la belge à 600 euros) donne accès à un programme de conférences, séminaires et événements « dans le domaine du business, du sport et de la culture », à des avantages sur l'utilisation des espaces de réunion et à l'accès aux clubs en Belgique. fc

CQFD

Publié la semaine dernière, l'audit masqué de Greenpeace sur les « produits durables » a rendu très nerveux la place bancaire. À commencer par la Spuerkeess épinglé par l'ONG pour avoir proposé un fonds ordinaire (« Lux Portfolio Growth ») à un

des testeurs anonymes qui avait pourtant explicitement demandé à investir dans du durable. La banque d'État se fend d'un mea culpa : Elle serait « very grateful » envers Greenpeace de lui avoir permis de détecter cet « unfortunate error » commise par un de ses employés. Et d'annoncer que son « entire staff » participera à des workshops pour y être formé aux « ESG goals » (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). LABBL a répliqué par un communiqué beaucoup moins conciliant. Greenpeace sèmerait « la confusion » et ébranlerait « la confiance du public », accuse le lobby bancaire. C'est que l'ONG se concentrerait uniquement sur la mise en œuvre des Accords de Paris. Or, la réglementation européenne serait un « sujet très vaste », « complexe », « en évolution ». LABBL finit par indirectement confirmer le verdict de Greenpeace en admettant que « les produits financiers spécifiquement

alignés sur les Accords de Paris ne représentent qu'une proportion très limitée de l'univers des investissements durables ». Les données dont les banques auraient besoin pour développer des produits climato-conformes « ne sont actuellement pas ou peu disponibles ». Dans ce contexte, l'exercice de Greenpeace « ne pouvait rapidement aboutir qu'à une impasse », estime l'ABBL. bt

Vite, un groupe de travail !

L'édito du *Land* de la semaine passée a fait réagir rue de la Congrégation. Nous écrivions que le ministère des Finances avait « oublié » d'intégrer dans sa loi budgétaire la motion votée en juillet par la majorité parlementaire. Celle-ci appelait à exclure le gaz et le nucléaire des fonds d'investissement bénéficiant d'une réduction de la taxe d'abonnement. Le ministère réplique que « la motion ne propose pas de mesure concrète, mais se limite

à inviter le gouvernement à étudier des pistes. Ces travaux d'analyse sont en cours. Un groupe de travail est chargé d'élaborer des propositions concrètes en vue d'une telle révision. Il n'y a donc pas eu d'oubli au niveau du budget. » Un groupe de travail... Nous voici rassurés. En mars déjà, la ministre des Finances, Yuriko Backes (DP), promet de « surveiller de près » le dossier de la taxonomie et d'aviser « le moment venu ». En juin, la question lui parut « de nature hypothétique à ce stade ». En juillet, le ministère communiqua que « plusieurs options sont actuellement à l'étude ». Trois mois plus tard, elles sont toujours à l'étude. (photo : sb) bt



Ticker

Land

18.11.2022

Au commencement était la capture réglementaire. En 1929, la loi sur les holdings est rédigée directement par Léon Metzler, directeur du service contentieux de l'Arbed et ancienne figure du Bloc des gauches. Par ce dispositif, l'Arbed espérait se mettre à l'abri d'une OPA hostile, note l'historien Charles Barthel en 2006. Au C2DH, les chercheurs Benoît Majerus et Matteo Calabrese tentent actuellement de retracer les débuts des Holdings 29, l'embryon de la place financière actuelle. À leur surprise, ils constatent que, dès les années trente, les « H29 » rencontrent un vif succès commercial. Pas malgré la Grande Dépression, mais à cause d'elle. Alors que les pays voisins augmentent leurs taux d'imposition, le Grand-Duché se réinvente comme paradis fiscal et offre ses services aux grandes familles industrielles de l'Europe. La notabilité politico-économique locale s'engouffre dans ce nouveau business. Parmi les domiciliataires et administrateurs des premières holdings, Majerus et Calabrese recensent une flopée de députés et d'anciens ministres, pour la plupart membres du Parti de la droite (l'ancêtre du CSV). Le rapporteur de la loi sur les holdings en 1929, Auguste Thorn, siègera par la suite au CA de la Ford Investment Company. Les notaires ne sont pas en reste. Edmond Reiffers et François Altwies se spécialisent dans l'offshore balbutiant ; le premier avait été ministre des Finances, le second président du Parlement. En tant que député, Fernand Loesch s'oppose en 1936 à un contrôle renforcé des holdings qu'il conseille par ailleurs en tant qu'avocat. Longtemps avant qu'on ne parle de déclarations d'intérêts ou de registres des lobbys, les compradors luxembourgeois mêlaient allègrement affaires et politique.

« Une grande partie des 46 000 Soparfis [la successeur des Holdings 29] ne seraient alors plus rentables », s'indigne Laurent Mosar fin février sur *Chamber TV*. La directive européenne « Unshell » risquerait de « vraiment faire mal au Luxembourg ». « Deux milliards d'euros » de recettes budgétaires seraient en jeu, rappelle l'avocat d'affaires et député CSV. Publiée le 22 décembre par la Commission européenne, la directive « Atad 3 » propose de casser les « shell companies » afin d'en endiguer « l'utilisation abusive à des fins fiscales ». Le tout sous l'appellation marketing « Unshell ». La Commission propose un système de « filtrage ». Toute entité dont 75 pour cent des revenus ne proviennent pas de son activité commerciale (mais de transactions majoritairement *cross-border*) sera tenue de justifier qu'elle n'est pas une société boîtes aux lettres. Elle devra alors lors prouver quelle remplit les « indicateurs de substance » ; à commencer par des bureaux et des employés (au moins cinq). À défaut, elle sera « présumée être une société écran » ; c'est-à-dire exclue des conventions fiscales et des bénéfices de la directive mère-filiales ; une sentence de mort fiscale.

En 1929, le Conseil d'État estimait que « les capitaux internationaux très importants investis dans ces holdings vivront chez nous une vie pour ainsi dire inerte et ne sauraient susciter des complications ». À une époque marquée par la xénophobie et l'obsession de l'*Überfremdung*, la vision de sociétés fantômes, sans employés, était censée rassurer (*d'Land* du 5 août 2016). Les exigences de substance proposées par la Commission européenne seraient « artificielles », dit Laurent Mosar presque un siècle plus tard. « Nous finirons par renchérir encore plus nos logements et nos immeubles de bureaux. Encore plus de monde devra venir travailler au Luxembourg ». Ce serait là tout le contraire d'une « politique verte et durable ». Mais comme souvent, Mosar a une guerre de retard.

Le député CSV défend le dépotitoir offshore. La ministre des Finances, Yuriko Backes (DP), pense surtout au secteur émergent du *private equity*. Pour cela, elle se déclare prête à sacrifier une partie des holdings conçues pour des raisons fiscales. « I am certainly not interested in protecting so-called 'letterbox companies' », assure-t-elle dans la dernière édition de *Insight/Out*, le bulletin de la Luxembourg Private Equity Association, cofondée en 2010 par l'actuel conseiller d'État Alain Kinsch. La LPEA était pour l'Alfi ce que l'Alfi avait été pour l'ABBL en 1988 : Des jeunes loups de la finance voulant se démarquer de la notabilité en place, en créant de nouvelles niches. Plus agressif et moins régulé que les banques, le *private equity* a connu un boom mondial depuis la dernière crise financière. Spécialisées dans l'achat et la revente de sociétés non cotées, de l'immobilier aux clubs de foot en passant par les maisons de retraite, ces firmes sont devenues des conglomérats incontournables. (Blackstone pourrait ainsi atteindre un billion de dollars – un million de millions – d'avoirs sous gestion dès la fin de l'année.)

La place financière a eu sa part du gâteau. Sur les trois dernières années, les avoirs gérés par des fonds alternatifs ont connu une croissance de 33 pour cent au Luxembourg. Le capital-risque attire désormais jusqu'aux ex-ministres socialistes et anciens lobbyistes bancaires : Etienne Schneider vient ainsi de rejoindre Serge de Cillia au conseil consultatif de IVC Fund. Le Luxembourg aurait « gravi la chaîne de valeur », se réjouit Yuriko Backes dans *Insight/Out*. Elle veut dire par là que le pays s'est en partie émancipé de son rôle subalterne de portier juridico-comptable. Le Brexit a accéléré cette montée en gamme du *back* vers le *middle-office*, certains *asset managers* ayant délocalisé leur hub londonien vers le Grand-Duché. Neuf des douze « top private equity players » auraient renforcé leur présence au Luxembourg, se réjouissait Pierre Gramegna l'année dernière.

Dans ce microcosme des fonds alternatifs, la directive Unshell provoque un sacré malaise. C'est que le capital-risque est très friand de structures. En règle générale, un fonds immobilier créera ainsi une entité par immeuble détenu ; une ingénierie dictée par des considérations juridiques plutôt que fiscales. Ce boom explique pourquoi, au lendemain de « Luxleaks », le nombre de Soparfis a continué



Bernard Thomas

La Commission européenne propose de casser les « shell companies », ces sociétés boîtes aux lettres qui permettent d'éviter l'impôt. Pour sauver le secteur émergent des fonds alternatifs, Yuriko Backes se dit prête à faire des concessions

à croître, pour se stabiliser autour de 47 000 en 2020. La proposition « Unshell » exclut les Organismes de placement collectif de son « scope » ; le business traditionnel des fonds n'a donc rien à craindre. Or, les fonds alternatifs sont restés, eux, dans la ligne de tir. Ils craignent de finir en « victime collatérale » d'une lutte contre l'optimisation fiscale agressive. Tout au long du mois de mai, les représentants de l'UEL, de l'Alfi et de la LPEA se sont succédé rue de la Congrégation pour présenter leurs doléances à Yuriko Backes. D'après le « Registre des entrevues des ministres avec les représentants d'intérêts tiers », les discussions ont à chaque fois abordé la directive « Unshell ». La nouvelle ministre a assuré le secteur de son soutien. Dans ses déclarations publiques, elle critique le « périmètre extrêmement large » de la directive, qui manquerait de « proportionnalité ». Légiférer de cette manière contre l'évasion fiscale serait un « Eigentor », dit-elle au *Wort*. Le directeur de Luxembourg for finance, Nicolas Mackel, mobilise les mêmes éléments de langage face au *Land* : L'objectif de la Commission serait « en partie légitime », mais sa mise en oeuvre « nonsensical... on pourrait presque dire populiste » : « On jette l'eau du bain avec le bébé ».

Sur la place financière, on pense flaire un sale coup monté par les concurrents français et allemands, « jaloux » des succès grand-ducaux. Cette grille de lecture structure la Weltanschauung des managers locaux depuis des décennies. Invité par l'UEL au début de l'année, le directeur « taxation directe » de la Commission, Benjamin Angel, s'était fait un malin plaisir de provoquer son auditoire. « There is a new kid in town », annonça le Français, sourire en coin, en présentant sa directive Unshell. « Nous visons les sociétés écrans qui sont créées par des avocats inventifs pour cacher des personnes physiques et leur permettre d'éviter la taxation ». Puis d'ajouter : « Not something some of you will applaud ». Or le package Unshell avance très lentement. La présidence française de l'UE s'y est peu intéressée, les Tchèques, qui ont repris, n'ont pas réussi à débloquer les négociations. La date d'entrée en vigueur, initialement fixée au 1^{er}

« I am certainly not interested in protecting so-called 'letterbox companies' »

Yuriko Backes (*Insight/Out*, 23 octobre 2022)

janvier 2024, apparaît d'ores et déjà comme irréaliste. Les experts de l'Alfi et de l'UEL ont envoyé des longs avis à Bruxelles, se plaignant d'un « increase of formalities » qui serait disproportionné et créerait « an unprecedented administrative burden » pour leur « industrie ». Que le système de « filtrage » proposé par la Commission vise uniquement les sociétés percevant des revenus transfrontaliers serait une discrimination des petits par rapport aux grands pays.

Les lobbys ressortent, encore et toujours, l'argument du « level playing field ». L'UEL recommande ainsi d'en rediscuter au niveau de l'OCDE, tandis que l'Alfi demande à ce que la directive ne devrait pas s'appliquer « until the measures for non-EU shell entities also apply ». Dès février, Yuriko Backes mettait en garde dans le *Wort* que « la compétitivité de l'UE sera affaiblie vis-à-vis de pays tiers ». Cette rhétorique est aussi ancienne que la place financière. L'historien Benoit Majerus en a retrouvé un exemple dès la seconde moitié des années 1960, lorsque l'avocat d'affaires et lobbyiste Bernard Delvaux a été envoyé par le gouvernement aux négociations euro-

péennes. Au nom du Luxembourg, le lobbyiste y défendit le régime des holdings contre la volonté d'harmonisation portée alors par le ministre français Michel Debré. Ses arguments intéressés (Delvaux était un des principaux *players* sur le marché des holdings) semblent avoir porté leurs fruits. « La Commission européenne craint que les holdings luxembourgeoises n'émigrent vers d'autres paradis fiscaux », écrivait *Le Monde* en 1973.

Cela fait des décennies que des familles avec beaucoup d'argent et des multinationales avec très peu de substance passent par le Grand-Duché pour éviter l'impôt. Un énorme dépotitoir offshore s'est ainsi accumulé. Pierre Gramegna a toujours affirmé qu'il n'aurait « aucune nostalgie » à voir déguerpir les holdings sans substance. En février 2021, l'enquête « OpenLux » a recensé « plusieurs centaines » de multinationales américaines (Microsoft, KFC, Exxon-Mobile, Victoria's Secret, Koch Industries) qui venaient de démanteler une partie de leurs holdings luxembourgeoises. Quarante pour cent des multinationales citées dans « Luxleaks » auraient entretemps plié bagage. Ces sept dernières années, les pires armes de délocalisation massive ont été démantelées (dont les « patent boxes » et les « hybrides »), tout comme l'ancienne manufacture à *rulings* dirigée par Marius Kohl. Sur la place financière, on estime avoir fait ses devoirs et freiné les excès ; l'optimisation fiscale « agressive » appartiendrait au passé. Circulez, il n'y a rien à voir... Le problème, c'est que les recherches universitaires démentent ce narratif. Les économistes Gabriel Zucman et Ludvig Wier notent l'« étonnante stabilité » du *profit shifting* vers les juridictions à faible fiscalité. Entre 2015 et 2019, les transferts de bénéfices vers le Luxembourg seraient passés de 46,8 à 64,4 milliards de dollars, lit-on dans leur *working paper* publié au début du mois. Une croissance de 14,3 pour cent, qui reste cependant en-deçà des concurrents européens : Les Pays-Bas affichant une hausse de 20,7, la Belgique de 22,6 et la Suisse de 38,7 pour cent. Dans la troisième année de l'implémentation du projet Beps, Wier et Zucman ne constatent pas de « discernible decline ».

Les fiscalistes luxembourgeois interrogés sont pourtant unanimes : Les Soparfis sans substance et conçus pour éviter l'impôt seraient condamnées à moyen terme. Déjà parce qu'une présence au Luxembourg ne vaudrait souvent plus le coût. Entre frais de domiciliation (2 000 euros), tantièmes pour les administrateurs (4 000 euros), impôt minimum sur la fortune (4 800 euros) et cotisation forfaitaire à la Chambre de commerce (350 euros), l'ardoise annuelle dépasse facilement les 10 000 euros. Le fiscaliste Alain Steichen estime que vingt pour cent des Soparfis seraient en état de végétation : « Sie dümpelen einfach viru sech hin ». Si elles n'étaient pas liquidées, ce serait par confort, voire par oubli. Les lobbys des holdings sont inaudibles. À l'inverse des représentants de la puissante industrie des fonds, on ne trouve aucune trace de leur passage rue de la Congrégation.

Or, budgétairement parlant, les « Schmuddel-Holdings » continuent à générer de belles recettes. C'était d'ailleurs le motif politique de leur création. En juillet 1929, le ministre des Finances Pierre Dupong ne s'en cachait nullement : « L'établissement de sociétés Holding [...] entraîne pour notre fisc des recettes supplémentaires se chiffrant à des millions. Il n'existe aucun motif supérieur pour écarter cette possibilité de renforcer notre situation financière. » En 2018, les dizaines de milliers de Soparfis payaient 1,6 milliard d'euros en impôts. *Kleinvieh macht auch Mist...* Une extinction en masse porterait un sérieux coup aux recettes de l'État. La notion de Soparfi resterait très « ambiguë », plutôt qu'à une réalité juridique, elle correspondrait à « une pratique de langage », met en garde le Conseil économique et social (CES) dans sa dernière analyse des données fiscales, avant de détailler que cette nébuleuse contribue 28 pour cent de l'impôt sur le revenu des collectivités.

Si les exigences de substance font tellement peur, c'est aussi parce que le Luxembourg craint ne plus trouver les ressources humaines pour y satisfaire. Dans un sondage publié ce jeudi par KPMG, les deux tiers des gestionnaires de fonds alternatifs disaient rencontrer « des problèmes pour recruter de nouveaux employés. » L'Administration des contributions se retrouve confrontée aux mêmes limites de la croissance. Elle comptait seulement trois fonctionnaires dans la carrière supérieure en 1977 ; un nombre qui est passé à quinze en 2007, puis à 73 en 2017, pour atteindre 207 en 2021. Sa directrice, Pascale Toussing, annonce le recrutement de 500 fonctionnaires « avec un certain degré d'expertise » sur les cinq prochaines années. Et voilà que la Commission recommande aux administrations fiscales d'« étendre leurs capacités » afin de traiter les flux d'informations que générerait sa directive Unshell. Les « compliance costs » augmenteraient « in a limited manner », rassurent les technocrates bruxellois. Cette appréciation se confirmera peut-être pour les grands États membres. Pour le Luxembourg, elle relève de l'euphémisme.

L'Irlande a succédé au Royaume-Uni comme principal concurrent économique et allié politique du Grand-Duché. Dans les négociations européennes, le Luxembourg plaiderait pour une « smart regulation that is pragmatic », explique la diplomate Backes aux managers de *private equity*. L'île verte semble avoir moins peur de se salir les mains. L'Irlande – et non le Luxembourg – a ainsi saisi la Cour de Justice européenne pour faire annuler la décision de la Commission dans l'affaire du *ruling* de Fiat Finance & Trade. Mais à Bruxelles, le Luxembourg disposera d'un autre soutien, discret mais de taille : les lobbyistes de Blackstone et Cie suivront le dossier « Unshell » de près. Certains des opérateurs financiers interrogés sortent le vieil adage : « D'Zopp gëtt net sou waarm giess wéi se gekacht gëtt ». ●

ZU GAST

Besser zusammenleben

Mitte Dezember wird das Parlament über den wichtigsten Gesetzentwurf des Jahres abstimmen, den Staatshaushalt für das kommende Jahr 2023. Es handelt sich ohne Zweifel um einen außergewöhnlich wichtigen Haushalt. Ein Staatsbudget, das im Zeichen der zahlreichen Krisen steht, welche die Welt seit den letzten Jahren durchlebt. Ein Budget, geprägt von den mannigfaltigen Herausforderungen, mit denen wir als Land konfrontiert sind.

Max Hahn ist DP-Ageordneter und diesjähriger Haushaltsberichterstatter

Als Berichterstatter dieses wichtigen Gesetzes liegt mir besonders am Herzen, dass wir als Gesellschaft nicht weiter auseinanderdriften und die Gräben, die sich besonders seit Anfang der Covid-Pandemie aufgetan haben, sich nicht weiter vertiefen. Wir müssen dafür sorgen, dass die Solidarität im Land nicht zu einem Schlagwort in Sonntagsreden verkommt, sondern mit Leben erfüllt bleibt. Dieses *vivre-ensemble*, das Luxemburg auszeichnet, muss wieder gestärkt werden.

Es erscheint mir vorrangig, den sozialen Frieden und die soziale Kohäsion im Land abzusichern und dafür zu sorgen, dass es sich in Luxemburg nicht nur gut leben lässt, sondern ebenfalls besser zusammenleben lässt. Diese Herausforderungen können wir nur alle gemeinsam meistern.

Mein Bericht wird sich diesbezüglich auf das Zusammenleben in unserer Gesellschaft fokussieren. Eine Gesellschaft, die noch immer unter den Nachwehen der Pandemie leidet und jetzt die Konsequenzen des russischen Einmarschs in die Ukraine zu spüren

bekommt. Nicht zu vergessen die Klimakrise und die angespannte Lage auf dem Wohnungsmarkt. All diese Faktoren ziehen mentale und wirtschaftliche Folgen mit sich, die dafür sorgen, dass Teile der Bevölkerung sich zunehmend isolieren – ob gewollt oder nicht, das sei dahingestellt.

Die Aufgabe der Politik ist eindeutig: Wir dürfen nicht zulassen, dass aus diesen verschiedenen Krisen eine große soziale Krise entsteht.

Besser zusammenleben bedeutet deshalb ebenfalls solidarischer zusammenleben. Wir brauchen mehr Inklusion, mehr soziale Gerechtigkeit. Ein besseres Zusammenleben fußt aber auch auf mehr Nachhaltigkeit. Der Klimawandel und die Krise der Biodiversität werden einen direkten Einfluss auf unsere Lebensweise haben. Wir müssen unsere Ortschaften deshalb resilienter gestalten und die Gelegenheit nutzen, um die Lebensqualität im ganzen Land zu verbessern. Ich denke dabei an lokale Kreisläufe, mehr Grünflächen. Kurz: eine sauberere und gesündere Umwelt.

Gleichzeitig müssen wir dafür Sorge tragen, dass die Entkarbonisierung und die Energiewende nicht dazu führen, dass Teile der Gesellschaft auf der Strecke bleiben. Die Klima-Frage darf auf keinen Fall zu einer sozialen Frage mutieren.

Schließlich bedeutet ein besseres Zusammenleben auch bessere Zukunftschancen. Dabei dürfen wir jedoch nicht aus den Augen lassen, dass Luxemburg weiter eine gesunde, zukunftsorientierte Wirtschaft braucht, die den Menschen gute, sichere Arbeitsplätze bietet. Wir brauchen innovative Unternehmen, die qualitatives Wachstum schaffen. Nicht zuletzt, um den jungen Menschen eine Perspektive zu bieten, damit sie ihre Zukunft in Freiheit und Wohlstand leben können. All dies können wir nur zusammen erreichen. ● Max Hahn

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Silver Economy

Jacques Drescher

„Hei kann dat net geschéien,
Mir sinn zu Lëtzebuerg!
Les Fossoyeurs – dat Buch do:
Wat dra steet ass ganz uerg!“

D'Ministesch ass erfiéiert;
Hir ass et net egal.
Si gouf trotzdeem d'Erlabnes,
Well si ass liberal.

Al Leit ginn héich gehandelt;
De Staat ass huer mid.
Och wa se net méi schaffen,
Da bréngt se Profit.

Schlecht Zoustänn a schlecht Aktien –
En Altersheem ass d'Hell.
Wien d'Nues huet, weess ze wielen
Tëscht „Buy“ an „Hold“ a „Sell“.

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Kunst oder Leben?

Michèle Thoma

Die meisten von uns mäkeln herum, sie finden das derzeit unter medial maximaler Aufmerksamkeit stattfindende Kunst-Happening nicht wirklich gelungen, wir verteilen die Note Ungenügend an die Letzte Degeneration. Thema Verfehlt. Die vorherigen Degenerationen waren da schon andere Kaliber. Ketteten sich an Atomkraftwerke und machten halbschwererische waghalsige Dinge, nicht so ein Fingerfarben-Kita-Zeug. Nicht so ein therapeutisches Mit-Essen-Rumschmeißen aus dem antiautoritären Frühstadium. So ein Waldorff-Revolutzer*innentum. Es sei destruktiv, murren die einen, es sei nicht mal destruktiv, murren die anderen. Die Aktion sei ein bisschen egalwas, murren wir Großen, Greisen, so als hätte bei der Vollversammlung die Vorsitzende der Rauchenden Schädel lastminute mit ermatteter Stimme gefleht: Hat noch jemand eine Idee? Ja, und gut, irgendwer hatte.

Die Kunst also. Diese Heilige Kuh des Bildungsbürgertums, das es nur noch im Tatort gibt, die meisten haben aber eine Mini-Dosis abbekommen, Klimt küsst auf Schlüsselanhängern, Niki de Saint Phalle belebt belebt die kalten Kulissen des Kapitals, einst hing Vasarely bei jedem luxemburgischen Zahnarzt. In grauen Krankenhauskorridoren leuchten Van Goghs ewige Sonnenblumen, wer je Wochen lang an einem solchen Ort eingesperrt war, weiß, wie bedürftig man selbst vor einer millionenfach reproduzierten Sonnenblume stehen kann.

Und dann natürlich das Kunstwerk passend zum Design in der Wohnlandschaft, macht sich doch gut, oder? Die Kunst als *das* Distinktionsmerkmal der Reichen, wer alles hat, Mobilien und Immobilien, herzeigbare menschliche Trophäen, möchte dieses Mehr zeigen, er oder sie will kein*e kapitalistische*r Barbar*in sein. Den Geschmack. Die Sensibilität. Das Menschsein. Weil ja, auch Reiche sind Menschen. Und auch in ihnen ist die Sehnsucht. Danach.

Nach der Kunst. Dort, wo wir uns am nächsten sind, wo wir am meisten bei uns sind. Dort, wo wir gar nicht mehr fragen, ob es Kunst ist. Wo das geschieht. Wo etwas, was auch immer, etwas mit uns macht. Uns lebendig macht. Das zertrümmerte Eis, von dem Kafka schreibt. Energetisch aufgeladen gehe ich aus einer Nolde-Ausstellung, die Bilder vibrieren. Aus *Corsage* mit Vicky Krieps. Aufgepeitscht und erschlagen zugleich aus einer Jelinek-Aufführung. Bei mir ist das Zeichen Gänsehaut, ein elektrisches Sträuben der Haare. Kunst ist einfach Leben. Wie banal, und wie unumstößlich.



Die Kunst also. Diese Heilige Kuh des Bildungsbürgertums

Und gerade diese Einheit soll jetzt ein Widerspruch sein? Kunst oder Leben? Kunst gegen Leben? Das leuchtet den meisten nicht ein. Vor dem Burgtheater in Wien deponierten einst Landwirte Mistfuhren als Kommentar zu *Heldenplatz* von Thomas Bernhard, im Nachhinein gesehen erscheint dieser nazidurchseuchte Aktionismus beinahe als Huldigung an Bernhard. Ganz schön herausfordernd diese Mistinstallationen! Im kollektiven Gedächtnis Europas sind Bücherverbrennungen und Bilderstürme eingespeichert, die Unantastbarkeit der Kunst hat einen hohen Stellenwert, die Cancel-Culture-Debatten haben es gezeigt.

Wie weh würde es mir tun, wenn jemand Frida Kahlo, nimm das, Frida!, eine Pampe ins Antlitz schmeißen würde? Den Selbstportraits von Sou-tine? Den staunenden Blütenkelchen von Georgia O'Keeffe? All dieser Kunst, die uns die Schönheit zeigt, aber auch den Abgrund, manche tanzten über ihm, damit er sie nicht verschluckt.

Nicht wirklich. Nicht wirklich. Es geschieht nicht wirklich was. Es ist nur symbolisch. Die Aktivist*innen, ihre Sprecherinnen im TV sind meist wortgewandte junge Frauen, oft aus gutem Hause, wie eine Journalistin lobend erwähnte, betonen beteuern es sei nicht gegen die Kunst gerichtet, das Bild sei kein Feindbild. Gegen überhaupt niemand. Sie wollen niemand und nichts weh tun, nicht der Kunst, niemand. Sie wollen nur das was derzeit als höchstes Gut gilt, den ersten Platz im Aufmerksamkeitsranking.

Während Politiker*innen grüne Teufel*innen an die Wand malen, von RAF und GAF faseln und ihre Anhängerschaft in eine berechnende Paranoia hinein. Während die jungen Klimaschutz*innen auf dem apokalyptischen Horrortrip sind. Die Alten können sie offensichtlich nicht erlösen und schütteln nur die Köpfe.

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Tergiversons, tergiversons...

Jean Lasar

La deuxième semaine de négociations de la COP27 à Charm-el-Sheikh offre un spectacle désolant de tractations d'arrière-garde et de grenouillages douteux. Fallait-il être naïf pour s'attendre à autre chose ?

Loin de saisir la chance de donner un nouvel élan aux efforts de coordonner l'action climatique au plan international, les délégués ont consacré

leurs dernières journées à tenter d'éviter une dilution des timides avancées enregistrées l'an dernier à Glasgow. Des pays cancrens essaient de retirer de la déclaration finale la référence à l'objectif de contenir le réchauffement global à 1,5 degré et de se contenter de celui de 2 degrés. C'est le cas notamment de l'Inde et de la Chine. Un certain nombre de scientifiques ont admis ces derniers temps que cet objectif est désormais hors de portée. Ont-ils, sans le vouloir, tendu la perche à ceux qui jouent la montre ?

Certes, le processus de négociation est loin d'être achevé et il subsiste le vague espoir que ces manœuvres dilatoires soient reconnues pour ce qu'elles sont. Mais elles mobilisent l'énergie des négociateurs. L'Inde, qui dépend en grande partie du charbon pour sa production d'énergie, avait concédé à Glasgow à ce que la conférence retienne la nécessité d'en finir avec le recours à cette énergie hyper-émettrice en CO₂ – non sans obtenir en retour un affaiblissement du texte final. En Égypte, elle a proposé de cesser de désigner spécifiquement le charbon et de nommer désormais l'ensemble des énergies fossiles comme devant être abandonnées. Tentative de diversion ou amorce d'une avancée ? Les pays exportateurs de pétrole et de gaz, qui ont réussi jusqu'à présent à empêcher que les hydrocar-

bures soient mis à l'index, feront tout pour empêcher l'adoption d'un tel langage. Un ministre saoudien, Adel al-Jubeir, a écarté non seulement l'instauration d'un lien entre le changement climatique et les combustibles fossiles, mais l'idée même de la nécessité de réduire leur consommation. Qu'on en soit là est un triste rappel de l'écart entre les connaissances scientifiques et la réalité politique.

Les pourparlers ne sont pas plus encourageants sur la question des promesses financières des pays riches. Les brouillons de déclaration finale qui ont fuit suggèrent qu'il n'y aura guère d'engagements concrets sur ce point. Alors que les pays industrialisés devraient mettre de l'argent sur la table au titre des pertes et dommages pour que la communauté internationale se mette d'accord sur les mécanismes de distribution, les négociateurs se perdent en arguties sur l'opportunité de créer un nouveau fonds, ce qui éloigne la perspective que ces flux commencent en 2023. Il semble exister un risque que l'engagement pris à Glasgow de doubler le montant annuel dédié à l'adaptation, en le portant à 200 milliards de dollars, soit opportunément « oublié » sur les rives de la Mer Rouge. Ne cédon pas au défaitisme, mais reconnaissons que les nouvelles en provenance du Sinaï ne sont pas bonnes. ●

Varsovie, 1945

Paul Schmit

Énigmes autour du premier chargé d’affaires de Luxembourg en Pologne, Jean-Nicolas Gehlen

Le 18 avril 1921, le comte polonais Wladyslaw Sobański pré-senta ses lettres de créance à la Grande-Duchesse Charlotte. Cet acte officialisa les relations diplomatiques entre le Luxem-bourg et la Pologne, relations dont le centenaire a été célébré en avril 2021. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le Grand-Duché et la Pologne étaient alliés dans la lutte contre le nazisme. À Londres, des contacts ont certainement eu lieu entre le gouvernement en exil de Pierre Dupong et celui de Wladyslaw Sikorski. Seulement, avec l'avènement de la Pologne communiste et de la Guerre froide, les relations entre les deux pays devinrent minimalistes. Or, dans le cadre des recherches sur le passé des relations bilatérales, grand fut l'étonnement de découvrir la présence à Varsovie d'un chargé d'affaires dans l'immédiat après-guerre : Monsieur Jean-Nicolas Gehlen.

Jean-Nicolas Gehlen est né le 31 août 1901 à Hollerich. Il est le fils des époux Joseph Gehlen, originaire de Luxembourg-ville, directeur de l'entreprise des Chemins de Fer, et Margue-rite Schneidesch, originaire de Heffange. Il était probablement le troisième de quatre enfants. De nombreuses questions de-meurent quant à la jeunesse de Gehlen : Quelle école a-t-il fré-quenté ? Quel lycée ? Quelle université ? Quelle maîtrise avait-il de la langue polonaise ?

Toutefois, nous savons qu'au début de la Seconde Guerre mondiale, Gehlen résidait à Lviv (ville polonaise à l'époque et qui fait désormais partie de l'Ukraine). Il est ensuite entré au service de la Croix Rouge pour laquelle il travaillait jusqu'au départ des autorités polonaises de Lviv. Puis, il s'est rendu en France pour y intégrer la Légion étrangère. Par la suite, il est resté à Marseille où, en tant qu'officier français, il a transféré de nombreux Polonais sur des navires marchands, leur per-mettant d'échapper aux rafles allemandes. Il a alors été expul-sé par les Allemands au Grand-Duché où il continuait néan-moins à s'occuper des immigrés polonais au Luxembourg, en Belgique et en France. Après la Seconde Guerre mondiale, il est venu en Pologne comme un des premiers représentants des pays amis. Il était marié avec une Polonaise, Marianne Zaklika avec qui il a eu une fille, née le 23 avril 1943 à Luxem-bourg. Celle-ci est décédée célibataire et sans postérité voici quelques années à Bruxelles.

La présence diplomatique luxembourgeoise en Pologne pen-dant moins d'un an, alors que le représentant diplomatique à Moscou, René Blum, y était accrédité, est difficile à expliquer au vu du peu de traces laissées par Jean-Nicolas Gehlen. À l'époque, le Luxembourg disposait d'un réseau de représentants diplomatiques très limité. La représentation diplomatique

luxembourgeoise était souvent liée aux intérêts de l'Arbed et à sa branche commerciale Columeta, qui permettaient alors de donner une dimension internationale au petit Grand-Duché.

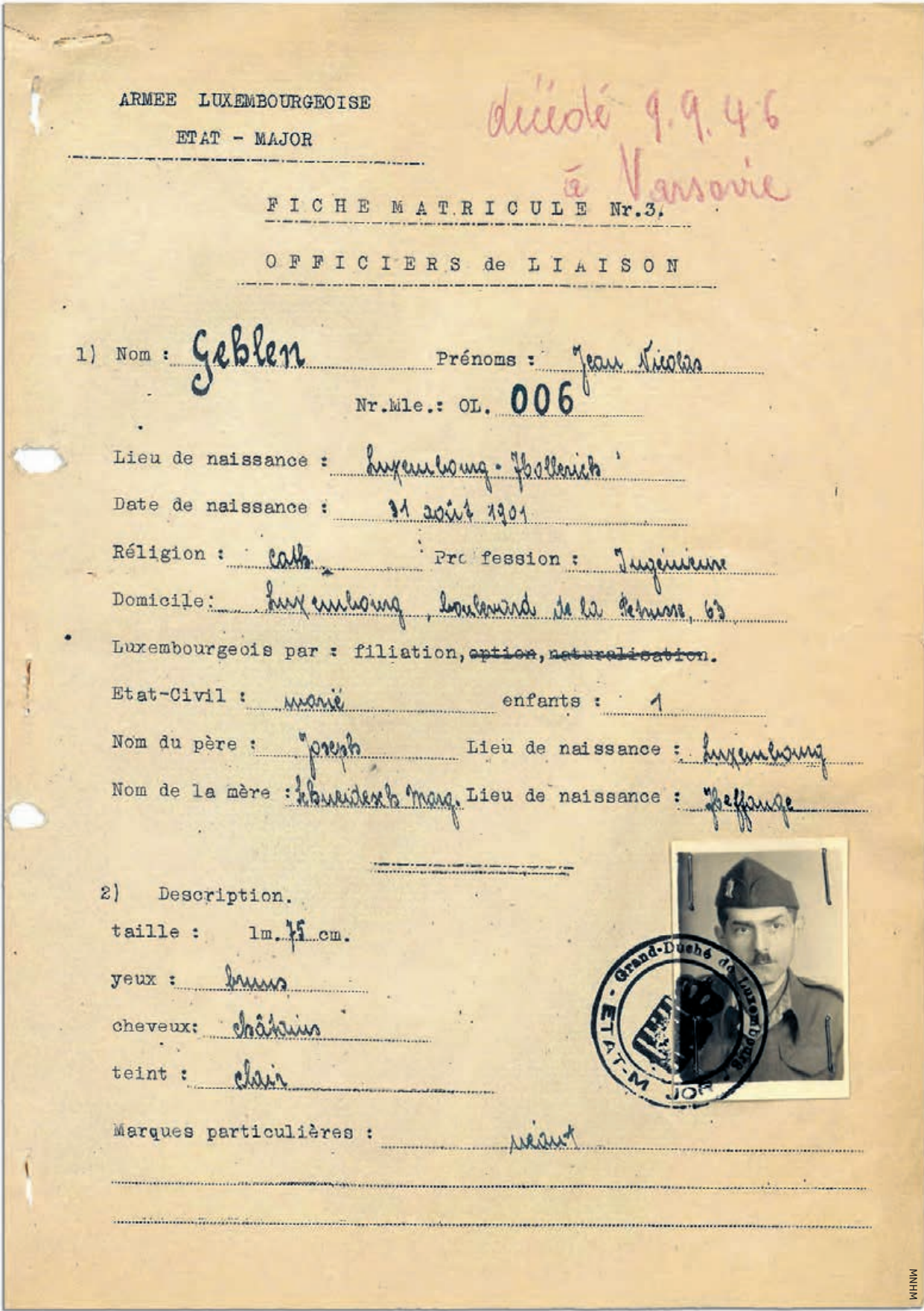
Concernant les activités de Gehlen en Pologne, il a pu avoir plusieurs rôles : La première mention de Gehlen en tant qu'en-voyé en Pologne apparaît dans une note (qualifiée de « confi-dentielle ») du 29 août 1945. La représentation du Luxembourg s'est adressée à l'ambassade de Pologne à Paris afin de solliciter les visas pour les membres d'une mission grand-ducale. Dans cette note sont inclus les détails des passeports de chacun des cinq membres de ladite mission : Joseph Bech, ministre des Affaires étrangères, Joseph Kauffman, Commissaire au rapa-triement, Lieutenant Camille Biever de la Force armée, Emi-lie Meyer, infirmière de la Croix Rouge, ainsi que le principal intéressé Jean-Nicolas Gehlen. Le but de la délégation aurait été de rencontrer le gouvernement polonais pour discuter de « la recherche et du rapatriement des citoyens luxembourgeois qui se trouvent encore sur le territoire de la République popu-laire de Pologne. »

À la suite de cette mission, la nomination de Gehlen en tant que représentant diplomatique intervient rapidement par une note le 27 septembre 1945 du chef de la diplomatie luxembour-geoise Joseph Bech à son homologue polonais Vincent Rzy-mowski. Le Capitaine Jean-Nicolas Gehlen, membre de la Mis-sion de Rapatriement, est désigné comme attaché à la Légation luxembourgeoise à Varsovie. D'autres notes suivront, dési-gnant Gehlen comme chargé d'affaires de la Légation à Varso-vie pendant l'absence temporaire du ministre luxembourgeois résidant en permanence à Moscou, René Blum.

Le 23 octobre 1945, le Commissariat au Rapatriement luxem-bourgeois certifie au Service du personnel du ministère d'État que Gehlen a « été engagé à dater du 1er septembre 1945 au service du Commissariat. Militarisé, il a été envoyé en mission spéciale à Varsovie pour le rapatriement des Luxembourgeois en Pologne et éventuellement pour celui de nos nationaux se trouvant en URSS. » Gehlen a aussi pu avoir un rôle au sein de certaines affaires financières : une lettre du chargé d'affaires au directeur du Département des finances du ministère polo-nais des Affaires étrangères du 10 décembre 1945 rend compte de sa rencontre avec le directeur du Département des finances du ministère polonais des Affaires étrangères et du directeur du Protocole, A. Gubrynowicz, concernant la ligne de crédit accordée par le gouvernement luxembourgeois auprès de la Banque Nationale de Belgique (BNBE) dont le correspondant était la Banque Nationale de Pologne (BNP).

Même si Gehlen a pu poursuivre des activités liées à la diplo-matie économique, voire a pu avoir d'autres buts importants en Pologne, il semble que la motivation essentielle de son détache-ment a bien été le rapatriement des Luxembourgeois après la guerre. En effet, pendant la Seconde Guerre mondiale, les Alle-mands ont transformé l'ensemble du complexe à Lubiąż (Leu-bus en allemand), un village de la voïvodie de Basse-Silésie, en une usine d'équipements de contrôle pour la Wehrmacht. D'autres encore mentionnent que les premiers trains à desti-nation des camps de relocalisation quittèrent le Luxembourg, les 17, 18 et 19 septembre 1942, en direction de Leubus. Ces 156 premières personnes déplacées furent suivies par des mil-liers d'autres Luxembourgeois dans les années suivantes. Entre 1942 et 1944, plus de 4 000 Luxembourgeois ont été déplacés vers l'Est représentant, selon le recensement de 1935, environ 1,61 pour cent de la population du Grand-Duché. Gehlen était donc en charge de rapatrier ces Luxembourgeois

Certains doutes ont pu survenir au sujet de l'activité de Geh-len. Le 15 décembre 1945, une note interne, en langue polo-naise, marquée comme confidentielle (auteur inconnu), livre les informations suivantes : lors de son séjour au Luxembourg, où il s'est rendu pour la remise de ses lettres d'introduction, le chef du consulat polonais a appris du chef de l'administra-tion consulaire polonaise à Luxembourg et d'un employé de l'Agence de presse polonaise que « le Chargé d'Affaires (Gehlen) était membre de NSKK », le Nationalsozialistische Kraftfahr-korps ayant été une organisation paramilitaire pendant l'occu-pation allemande. « Sa femme appartenait apparemment, elle aussi, à une certaine organisation hitlérienne ». Pourtant, dans les archives du MAEE luxembourgeois figure la déclaration du



chargé d'affaires qu'il n'appartenait pas au NSKK. Son appar-tenance ou non à une telle association reste donc un mystère.

Jean-Nicolas Gehlen a aussi été officier de liaison de l'armée luxembourgeoise. Il a ainsi reçu un document (qui comporte la seule photo connue de Gehlen) en vue de sa « mission spé-ciale à l'étranger ou au Grand-Duché ». Cette militarisation a été levée à partir du 1er septembre 1946. Quelques jours plus tard, Nicolas Gehlen décède.

Une note de la Légation du Luxembourg à Varsovie informe le Ministre polonais des Affaires étrangères le 24 septembre 1946 de la mort de « l'Attaché Gehlen » et de la reprise de ses fonctions de Chargé d'Affaires par Monsieur Schurmann, Conseiller de la Légation des Pays-Bas résident à l'Hôtel Polo-nia à Varsovie.

Une note interne écrite à la main et en polonais du ministre polonais des Affaires étrangères témoigne des préparatifs du discours post-mortem en hommage à Jean-Nicolas Gehlen

probablement rédigé par un employé du ministre polonais des Affaires étrangères. On y apprend que Gehlen est décédé le 9 septembre 1946 après une longue maladie pulmonaire contractée pendant la Seconde Guerre mondiale. Le jour de sa mort, il avait 45 ans et 9 jours. L'auteur décrit les qualités de Gehlen avec beaucoup d'enthousiasme et souligne qu'il a passé une considérable partie de sa vie en Pologne. Il a été enterré au cimetière Notre-Dame à Luxembourg. ●

Paul Schmit est ambassadeur du Luxembourg à Varsovie. Il remercie l'équipe de l'ambassade et toutes les personnes ayant contribué à cet article et aux recherches en relation avec Jean-Nicolas Gehlen. L'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Varsovie serait reconnaissante à toute personne qui disposerait d'informations relatives au chargé d'affaires d'après-guerre de prendre contact par mail : varsovie.amb@mae.etat.lu

À vos côtés, de la création à la transmission de votre entreprise.

Reposez-vous sur une équipe pluridisciplinaire capable d'apporter les bonnes réponses à chaque étape du cycle de l'entreprise. Activités bancaires courantes, financements, placements ou encore transmission, découvrez nos solutions sur www.bil.com/businessowner ou contactez votre Responsable de relation BIL.

Rollende Särge

Reiner Hesse

Derzeit sieht es so aus, als würden die falschen Fahrzeuge für den falschen Krieg angeschafft



Eagle 5
Fahrzeug, derer
Luxemburg 80
bestellt hat

Seit Putins Krim-Annexion 2014 ist die Veränderung der militär- und geopolitischen Realität nicht mehr zu leugnen. Doch eine ganze Generation von Militärs ist geprägt durch Missionen in fernen Ländern, welche eher Gendarmerie-Aufgaben gleichkamen: Herstellung von Sicherheit in einem unsicheren Umfeld. Während es nun gilt, sich wieder auf das Kerngeschäft der Nato einzustellen – einen konventionellen symmetrischen Krieg in Europa mit hochintensiven Gefechten, die durch „Feuer und Bewegung“ geprägt sind, das heißt Artillerie, Panzer, Raketen und Kampfflieger entlang von Fronten.

Die politische Klasse Luxemburgs nahm parteiübergreifend den Wind der Geschichte wahr und ergriff die Chance, dem Großherzogtum nach dem Ende des Kalten Krieges auf internationaler Ebene zu mehr Statur zu verhelfen. Die militärische Konfliktachsorge auf dem Balkan und weitere globale Missionen boten Gelegenheit, sich durch Übernahme militärischer Verantwortung auch für einen Sitz im UN-Sicherheitsrat ins Spiel zu bringen. Es wurde investiert. Bei der unter Minister Charles Goerens (DP) beschlossenen Anschaffung des Transportflugzeugs A400M wurde die humanitäre Nothilfe in den Fokus gestellt. Unter Jean-Marie Halsdorf (CSV) wurden 48 Dingo2-Fahrzeuge angeschafft, um für in Auslandseinsätzen anstehenden Patrouillen gewappnet zu sein. Minister Etienne Schneider (LSAP) verfolgte eine merkantilistische Maxime: Militär als Instrument zum Schaffen von Frieden, Ordnung und Stabilität in fernen Ländern sollte für Luxemburg auch wirtschaftlich einträglich sein. Das Desaster um den Luxeosys-Satelliten dürfte diesen Ansatz zunichtegemacht haben. Niemand verlangt von der Feuerwehr, dass sie Gewinn erwirtschaftet. Die aktuellen Anschaffungen von 80 neuen gepanzerten Fahrzeugen für die Armee sind im Lichte der Realitäten des Ukraine-Krieges zu betrachten.

Fehlentscheidungen bei der Beschaffung führten in der Vergangenheit zum bösen Wort von den „rollenden Särgen“. Der Standard-

Das militärische Laientum der politischen Klasse unterstreicht den Mangel an Militärkultur eines Staates und einer Gesellschaft, deren Entstehen und Bestand nie von eigener militärischer Leistung abhing

Panzer der USA im Zweiten Weltkrieg zum Beispiel wurde von den Besatzungen als „armored coffin“ (gepanzertes Sarg) bezeichnet, womit die Soldaten darauf anspielten, dass die Sherman-Panzer bei Beschuss sehr schnell zu einem flammenden Inferno wurden. Konstruktive Schwächen sowjetischer, beziehungsweise russischer Panzer führen derzeit in der Ukraine zur totalen Zerstörung bei Beschuss durch Panzerabwehr-Lenkraketen: Turm und Waffe werden durch die Explosion der Bordmunition abgesprengt und zig Meter weit weggeschleudert. Das Überleben der Panzerinsassen wird zu einer homöopathischen Wahrscheinlichkeit.

Die Nato hat bei einer Revision der Verteidigungsanstrengungen von der Luxemburger Armee mehr „Robustheit“ im Rahmen ihrer Spezialität Aufklärung verlangt. Bisher wurde lediglich die Light-Variante von Aufklärung betrieben, mit leichtgepanzerten Radfahrzeugen oder abgesehen. Das Vermeiden von Feindkontakt und das Beobachten, ohne selbst aufgeklärt zu werden, waren die Einsatzgrundsätze. Die robustere Medium-Variante sieht auch offensive

Kampfhandlungen vor. Der Gegner soll gezwungen werden, seine Stellungen, Stärke und Bewaffnung zu offenbaren, beziehungsweise zu einer „Entfaltung“ im Angriff veranlasst werden, damit sich seine Stärke, Aufstellung und Stoßrichtung aufklären lassen. Es ist klar, dass dies wesentlich intensivere Gefechte bedeutet.

Die Nato-Forderung nach mehr Robustheit war eigentlich nur die notarielle Beglaubigung dessen, was seit dem Beschluss des Warschauer Nato-Gipfels vom Juli 2016 zur Nato Enhanced Forward Presence offensichtlich war. Es ging nicht mehr darum, in Afrika Gebiete durch Patrouillen zu sichern und zu stabilisieren. Sondern es war klar, dass konventioneller Landkrieg zur Bündnisverteidigung wieder eine wahrscheinliche Option ist. Für diesen konventionellen symmetrischen Krieg waren und sind die Dingo- und Hummer-Fahrzeuge der Armee völlig unzureichend im Hinblick auf ihr Alter, ihre Schutzklasse sowie ihre Aufklärungs- und Führungsmittel.

Ein weiteres starkes Argument bei der Beschaffung war die Einheitlichkeit des Fahrzeugbestands: Ausbildung, Logistik und Instandhaltung sollten dadurch weniger komplex, die Interoperabilität innerhalb der Nato sollte verbessert werden. Das wurde von allen Rednern im Parlament, sowie am 2. Juni 2021 auch von der Armee-Spitze in der Sitzung des parlamentarischen Verteidigungsausschusses betont. Der Auswahl- und Beschaffungsprozess wurde an die Nato Service and Procurement Agency ausgelagert, weil diese „spezifische Kompetenzen“ habe. Die Leistungsanforderungen („key user requirements“) in Form eines Lastenhefts erstellte die Armee 2019 jedoch ausdrücklich selbst. Im Pressedossier der Direction de la Défense vom 2. Juni 2021 zum Gesetzentwurf zur Finanzierung des Fahrzeugkaufs sowie bei der Pressekonferenz zur Vorstellung des neuen Fahrzeugtyps am 15. September 2022 wurde ausdrücklich auf die besondere Eignung der Fahrzeuge für Einsätze wie in Mali oder Afghanistan hingewiesen. Die 80 Fahrzeuge vom Typ Eagle 5 böten Schutz gegen Kleinwaffenfeuer, Sprengfallen und Minen.

Der Eagle 5, ein leicht gepanzertes Radfahrzeug der Nato-Schutzklasse STANAG 4569 Level 3, schützt seine Insassen vor Beschuss mit panzerbrechender Geschwärm, Splitterwirkung von 155 Millimeter-Granaten sowie gegen Minen und Sprengfallen mit bis zu acht Kilogramm TNT-Äquivalent. Die Eagle 5 sind jedoch technisch grundverschieden von den französischen Fahrzeugen, die Belgien anschafft. Damit dürfte es mit der „Einheitlichkeit“ im geplanten belgisch-luxemburgischen Aufklärungsbataillon schon wieder vorbei sein.

Was absehbar war, bewahrheitet sich im Ukraine-Krieg: Für Gefechte, wie sie dort ausgetragen werden, sind Fahrzeugen der Klasse Eagle 5 nicht geeignet. Die Fachzeitschrift *Soldat & Technik* schreibt über ein neuentwickeltes russisches Fahrzeug vergleichbarer Schutzklasse: „Zweifelsohne verfügt der Tayfun K-4386 über eine wirkungsvolle Bewaffnung, ist aber mit einem etwa STANAG 4569 Level 3 entsprechenden Schutz für Stabilisierungsoperationen entwickelt worden und wird in einem Gefecht mit hoher Intensität nur eine eingeschränkte Überlebenswahrscheinlichkeit haben.“ Weiter heißt es: „Bei Militärbeobachtern wird es sicherlich großes Interesse erzeugen zu sehen, inwieweit sich ein solches Fahrzeugdesign in intensiven Gefechten, wie sie derzeit in der Ukraine vorherrschen, bewährt.“

Es waren wohl diese Erkenntnisse, die dazu führten, dass man sich in Luxemburg noch ein Hintertürchen offenhielt und am Rande erwähnte, es könne nötig werden, „später“ schwerere Fahrzeuge anzuschaffen. Derzeit sieht es so aus, als würden die falschen Fahrzeuge für den falschen Krieg angeschafft. Regierung und Armeeführung waren sich nach der Krim-Annexion 2014 und der Umsetzung der *Enhanced Forward Presence* der Zeitenwende bewusst. Nach Jahrzehnten der globalen Stabilisierungsmissionen müsse die luxemburgische „Défense“ sich wieder auf konventionelle symmetrische Landkriegsführung zur Bündnisverteidigung fokussieren, meinte der Generalstabschef Romain Mancinelli im Beisein der damaligen Staatssekretärin Francine Closener (LSAP) bei der Weihnachtsfeier der Armee 2016. Warum die Armee trotzdem noch 2019 empfahl, Fahrzeuge anzuschaffen, die lediglich für Stabilisierungsoperationen konzipiert wurden, bleibt ein Rätsel.

Die nachgeschobene Begründung, dass die zusätzliche Robustheit erst 2020 explizit von der Nato gefordert wurde, kann nicht überzeugen. Schon 2015 wurde Gefechtsaufklärung im Rahmen der Nato-Übung „Baltic Piranha“ betrieben. Wobei auch ein Angriff der beteiligten luxemburgischen Dingo-Aufklärungseinheit auf eine gegnerische Infanteriestellung durchgeführt wurde. Nach Einschätzung Beteiligter endete er in einem Desaster. Die Armee ist derzeit lediglich mit Transportfahrzeugen in Litauen präsent. Es ist davon auszugehen, dass sich 2015 dort zumindest perspektivisch abzeichnete, was auch die schon erwähnte Fachzeitschrift hinsichtlich der eingeschränkten Überlebenswahrscheinlichkeit geschrieben hat.

Interessant ist aber auch, was Rick Edert, ein Mitarbeiter der Abteilung Planung und Nachhaltige Entwicklung der Armee, auf dem Facebook-Auftritt der Armee gepostet hat, als es dort um die Anschaffung der Eagle 5-Fahrzeuge ging: „...richtig, mee wann dir de Suivi vum Planning am Medium an am *Long Term* giff genau kennen, giff dir dës Acquisitioun parallel zu eventuell mi schwéiere Gefürer besser verstoen. Är Aussoo ass an der aktueller Situatioun ganz richtig, wëssend dass dir de Planning 2030 an au-delà nët kënn kennen (waat jo och politesch wäert fir d'ëischt matgedroe gin iir ët zu Décisiounen a Commanden kéint kommen).“

Man ist sich also durchaus im Klaren darüber, dass die Eagle 5 nicht das Ende der Fahnenstange darstellen und die Anschaffung schwererer Fahrzeuge wohl spätestens mit dem Aufbau des binationalen Aufklärungs-Bataillons ansteht. Die Frage muss gestellt werden, warum diese Beschaffung derart zerfahren abläuft.

Dass es dafür einen diffusen und langfristigen strukturellen Hintergrund gibt, deutet die Master-Arbeit eines Luxemburger Armeeeingehörenden im Fach Militärgeschichte an der Universität Birmingham an. Historisch gesehen, scheine es klar, dass die moderne Luxemburger Armee „will remain a politicised structure that will have to adapt to changes in the orientation of the institutions to which it is loyal, more to satisfy the will of the government than to meet a real need in terms of national armed forces or to follow a hypothetical will of the population“.¹ Innerhalb der Armee seien internationale Ambitionen nicht immer sofort wahrgenommen worden, „which sometimes led to a cleavage between the functioning of the army and that of the Directorate of Defence and the Ministry of Foreign Affairs“. Die Militärs seien sich „oft“ als am Ende der Befehlshierarchie stehend und ohne viel Mitsprachemöglichkeit bei Entscheidungen vorgekommen, denn die seien „fast nie“ auf militärischer Ebene getroffen worden, sondern wurden unmittelbar von der politischen Ebene angewiesen. Der Autor fällt das trockene Fazit, „the disadvantage of this way of working was that guidelines could change according to the will of the minister in place“.

Auch in dem kürzlich vom Institut für Zeitgeschichte der Universität Luxemburg herausgegebenen Band über die Militärgeschichte des Landes ist von diesen Widersprüchen die Rede: „It's the international level and Luxembourg politics engagements which influenced the army's development and frequent change of structure, not the national needs of territorial defence. There was a permanent tension between the demands of the allies on Luxembourg, the commitments that the country had to assume to assert its legitimacy, and the national political class, focused on current affairs...“²

Die seit Beginn der Neunzigerjahre bestehende Ambition, außenpolitisch an Statur zu gewinnen und dazu auch das Militär zu nutzen, ist von einigem Gewicht. Manifestes Desinteresse der Öffentlichkeit und militärisches Laientum der politischen Klasse quer durch alle Parteien stehen dieser Ambition allerdings entgegen und unterstreichen den Mangel an Militärkultur eines Staates und einer Gesellschaft, deren Entstehen und Bestand nie von eigener militärischer Leistung abhing. Diese Randbedingungen mögen es Luxemburg erlaubt haben, seine Armee in der vergangenen Ära der globalen Konfliktachsorge und Stabilisierung einzubringen. Für die aktuelle militärpolitische Realität Europas ist dies jedoch zu wenig. ●



Tag der offenen
Tür auf dem
Herrenberg

¹ Hardt, P., *The evolution of the Luxembourg Army after World War II*. Dissertation an der University of Birmingham, MA in Military History, Birmingham (2020) S. 49/50

² Thomas Kolnberger & Benoît Niederkorn (Hg.) *Militärgeschichte Luxemburgs. Histoire militaire du Luxembourg* (2022) S.335



Des jeunes et leur téléphone dans les rues de Luxembourg-Ville

Accros

Yolène Le Bras

Selon une étude récente, six pour cent des jeunes Luxembourgeois souffrent d'une addiction aux réseaux sociaux. Deux psychologues expliquent les dangers et les solutions

Les ados sont accros aux réseaux sociaux. L'étude *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC) fraîchement publiée a montré que l'utilisation problématique des réseaux sociaux (*problematic social media use* ou PSMU) concernait près de six pour cent des jeunes Luxembourgeois âgés de onze à 18 ans (sur base de données de 2017-2018). Pour en venir à cette conclusion, ce groupement international soutenu par l'OMS a mené une enquête auprès de 8 687 jeunes, leur posant à tous neuf questions révélatrices d'un comportement dit « problématique ». Le questionnaire révèle que, au cours de l'année écoulée, un jeune sur trois a essayé de passer moins de temps sur les réseaux sociaux sans y arriver ou encore que près d'un quart d'entre eux se sont souvent sentis insatisfaits parce qu'ils voulaient y passer plus de temps. « As-tu régulièrement menti à tes parents ou à tes amis sur le temps que tu passes sur les réseaux sociaux ? » ou « négligé d'autres activités (par ex. loisirs, sport) parce que tu voulais utiliser les réseaux sociaux ? » sont deux des questions qui suscitent des réponses affirmatives. Si un jeune se reconnaît dans six ou plus de ces situations, il est considéré comme ayant un PSMU.

« Des blessures légères comme des entorses servent d'excuses à ne plus pratiquer un sport et à passer ainsi plus de temps sur les réseaux sociaux. En réalité, ils négligent une rééducation raisonnable, c'est un cercle vicieux », affirme la psychologue Michèle Bellion, qui a ouvert son cabinet en 2005. Substituer des choses que l'on faisait avant au profit des réseaux sociaux fait partie de ce qui rend leur utilisation problématique. « Snapchat remplace bien souvent le petit-déjeuner », remarque encore la psychologue. Les jeunes préfèrent se « nourrir » des informations les plus récentes, savoir ce qu'ont vécu leurs amis durant la nuit. On reconnaît ici le syndrome Fomo (de l'anglais *fear of missing out*, la « peur de rater quelque chose ») particulièrement présent chez les adolescents. Cette crainte de manquer une nouvelle importante ou toute occasion d'interagir socialement provoque un besoin, une dépendance psychologique d'être en ligne ; et donc l'angoisse d'être hors connexion. « Une augmentation de l'anxiété est également très récente, de même que des troubles du sommeil et de l'appétit », note la jeune thérapeute Alison Adams. Elle ajoute que « scroller sur les réseaux sociaux n'est ni relaxant ni déstressant, et peut souvent entraîner des changements d'humeur et de motivation ». Comme leur nom ne l'indique pas, les réseaux sociaux peuvent aussi entraîner un retrait social, un isolement. « Toute la gamme d'une symptomatologie dépressive », résume Michèle Bellion. Leur emploi intensif, et celui des écrans en général, va ainsi jusqu'à entraver le développement des enfants et des jeunes à

travers des problèmes de poids, orthopédiques mais aussi psychiques. Si cela reste à prouver, la baisse du QI observée depuis la fin des années 1990 dans les sociétés industrialisées serait partiellement liée à notre utilisation massive des écrans.

Comment expliquer un tel phénomène ? Et pourquoi les jeunes sont-ils particulièrement exposés à ce risque ? Pour Michèle Bellion, les jeunes entre douze et seize ans sont les plus touchés parce qu'il s'agit de la phase de l'adolescence qui « rime le plus avec révolte, rébellion contre les parents, le système scolaire, les profs... » Leurs amis, qui passent par la même période, deviennent les seuls à comprendre. Mais, pour rencontrer leurs amis « in vivo », ils doivent passer par les parents, ce qui est perçu comme une « soumission » ponctuée de « Où ça ? », « Tu rentres quand ? » ou encore « Avec qui ? ». Aussi les jeunes préfèrent-ils « s'enterrer » dans leur chambre et entrer dans un monde virtuel « de liberté et d'indépendance ». D'après l'étude du HBSC, le pourcentage de jeunes ayant une « utilisation problématique des réseaux sociaux » diminue pour la catégorie des 17-18 ans (3,9 pour cent) alors qu'il est le plus élevé chez les treize-quatorze ans (6,7 pour cent). Une atténuation qui s'explique par le fait que, après seize ans, les jeunes gagnent en indépendance et en responsabilité, certains occupant par exemple leur premier job étudiant, puis, à 18 ans, ils sont généralement devenus plus autonomes. Cependant, ce phénomène de dépendance apparaît de plus en plus tôt, car, il n'y a pas si longtemps, les jeunes recevaient leur portable pour rentrer au lycée alors qu'ils le reçoivent maintenant dès le cycle 4 voire le cycle 3 de l'école fondamentale. D'autres facteurs s'ajoutent à celui de l'âge. Les filles et les jeunes issus de l'immigration ont ainsi plus de risques d'être victimes du fameux PSMU. « On observe une vulnérabilité particulière chez les jeunes qui ont un manque de confiance en eux qui les empêche trop souvent d'entrer activement en contact », explique Michèle Bellion. « S'y ajoute l'ennui mais aussi le stress ressenti à l'école. Alors ils cherchent à fuir dans un monde virtuel. »

Utiliser les réseaux sociaux serait donc un moyen de s'émaner et de s'évader du réel pour les jeunes. Mais Alison Adams souligne également que les différentes plateformes, les réseaux sociaux donc, mais aussi les jeux vidéos, YouTube ou encore Netflix, sont conçues pour être addictives. À coups de notifications, de couleurs attrayantes, ces médias sont conçus pour nous faire revenir et nous faire rester toujours plus longtemps. « Cela fonctionne chez les adultes alors bien sûr que ça marche aussi chez les enfants ! ». La jeune psychologue poursuit : « Le cortex préfrontal de notre cerveau, qui est la partie qui

prend les bonnes décisions et recourt à des décisions matures en termes de gestion du temps ou de résistance aux tentations n'est pas totalement développé jusqu'à nos 25 ans ! » Bien sûr, cela ne signifie pas que les adolescents ne peuvent pas être matures ou intelligents, mais ils ne sont simplement pas encore complètement capables de savoir quand « assez est assez ». Avec cette tentation digitale en permanence à portée de main, il est très difficile pour beaucoup de jeunes de se concentrer sur des devoirs ennuyeux. La pandémie et les confinements, largement passés devant les écrans, n'ont rien arrangé. Les réseaux sociaux ont alors été perçus comme un moyen de se distraire, de s'échapper du climat anxiogène ambiant mais, en réalité, ils n'ont fait qu'augmenter cette anxiété. Une étude américaine, publiée le 31 octobre dans la revue scientifique *JAMA Pediatrics*, montre que le temps passé devant les écrans avait plus que doublé chez les dix-quatorze ans durant la pandémie de Covid-19, passant de 3,8 à 7,7 heures par jour (travail scolaire exclu).

« TikTok et Instagram ont un pouvoir addictif très grand », note Michèle Bellion. « L'anonymat est garanti : on peut regarder sans être repéré, se laisser emporter dans le monde d'un influenceur, jeune, beau, riche et aimé par ses *followers*. » En tête de liste des plus gros influenceurs, Cristiano Ronaldo et ses 492 millions d'abonnés. La star du ballon rond touche pas moins d'un million de dollars pour chacun de ses *posts*. Il est suivi par Kylie Jenner, demie-sœur de Kim Kardashian avec 372 millions d'abonnés puis par Justin Bieber, suivi par 263 millions de personnes. À côté de ces influenceurs « de masse » existent aussi les « macro-influenceurs », qui ont au moins un million d'abonnés, les « micro-influenceurs » avec plusieurs milliers d'abonnés et, enfin, les « nano-influenceurs » ayant jusqu'à moins de mille abonnés, souvent payés en services, goodies ou codes promo. Avec ce marketing d'influence, Instagram, mais aussi TikTok, sont devenus complètement narcissiques. Devant ces photos retouchées et ces corps parfaits, les jeunes, et notamment les jeunes filles, développent des complexes. Alison Adams a ainsi travaillé avec Jane, une adolescente victime de ce phénomène. « Quand elle avait douze-treize ans, elle utilisait TikTok pour regarder des vidéos drôles, mais quand son intérêt pour les régimes a commencé, vers quatorze ans, elle a alors recherché des recettes hypocaloriques et des comptes santé. » Au début, ces vidéos l'encourageaient car elles proposaient des recettes créatives mais, bien vite, l'algorithme de l'application a commencé à lui proposer des idées dangereuses comme « Comment manger moins de 200 calories par jour » et l'a dirigée vers des personnes étiquetant certains poids ou types de corps comme « bons » ou « mau-

« Snapchat remplace bien souvent le petit-déjeuner ! »

Michèle Bellion, psychologue

vais ». « Elle a rapidement commencé à regarder de plus en plus de vidéos pour comparer son corps et son apport calorique avec ceux d'autres utilisateurs. Il n'a pas fallu longtemps pour que ça devienne une obsession », explique Alison Adams. Elle ajoute : « Ses parents n'ont pas du tout réalisé ce qui se passait et ont supposé qu'elle regardait simplement des vidéos amusantes. » La décision de consulter un psychologue est venue d'elle-même et, avec l'aide d'un nutritionniste, elle va maintenant mieux et s'efforce de réduire son utilisation des réseaux sociaux. Le cas de Jane n'est malheureusement pas un cas isolé. « Très souvent, ces jeunes me disent qu'ils se sentent coupables, à la fois pendant leur *scrolling* sans fin et après, lorsqu'ils réalisent combien de temps ils ont perdu et comment cela affecte leur travail scolaire, leur sommeil et leur humeur. » La psychologue entend des histoires comme celle-ci tous les jours.

Mais alors quelles solutions apporter contre ce phénomène qui s'étend ? Faut-il changer la loi sur l'utilisation des réseaux sociaux ? C'est ce qu'ont tenté certains, il y a moins d'un mois, avec une pétition adressée à la Chambre des députés pour « l'interdiction des réseaux sociaux avant seize ans ». Cependant, celle-ci n'a atteint que trois pour cent des signatures nécessaires en deux semaines. Un chiffre peu encourageant mais qui montre le « désarroi des parents », selon la psychologue Michèle Bellion. S'il fallait pénaliser les propriétaires de ces plateformes, il est à craindre que ceux-ci trouveront toujours des failles juridiques pour continuer à proposer leurs services et gagner beaucoup d'argent. En tout cas, c'est ce qu'augurent Mark Zuckerberg et sa proposition de créer Instagram Kids - soit une version d'Instagram conçue spécifiquement pour les moins de treize ans. Des organismes existent déjà, par exemple Bee Secure ou encore le Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalensucht ou ZEV (Centre pour comportements excessifs et de dépendance). Mais suffisent-ils ? « Les jeunes sont assez bien instruits en ce qui concerne les dérives du cyberharcèlement. Les campagnes de

prévention de Bee Secure qui passent régulièrement dans les écoles portent leurs fruits sur ce point », reconnaît Michèle Bellion. De son côté, Alison Adams admet que c'est un « excellent début » mais elle prévient : « Dire simplement 'trop de médias sociaux, c'est mal, les enfants !' ne restera pas dans leur tête. Ils en riront. Il doit s'agir d'un dialogue ouvert avec des raisons claires expliquant le pourquoi de cette conversation, et non d'un simple cours magistral. » Selon elle, si le ZEV facilite les discussions thérapeutiques entre les jeunes et leurs familles, « les interventions les plus efficaces ont lieu à la maison ». Il s'agit d'un phénomène qui se développe à grande vitesse et il est normal que les parents soient dépassés par toutes les possibilités qu'offrent les plateformes aujourd'hui. « Elles ne ressemblent plus à MySpace ou à Facebook », souligne Adams, qui plaide pour leur responsabilisation : « Les parents doivent savoir exactement ce qui se passe, quelles applications leur enfant utilise, et combien de temps il passe sur son téléphone ! » Les deux psychologues sont unanimes sur ce point : les parents sont les premiers responsables. Ce sont eux qui paient le téléphone de leur enfant et l'abonnement internet, c'est donc à eux d'établir des règles concernant leur utilisation. Michèle Bellion va jusqu'à affirmer que « la prévention commence dès la naissance de l'enfant ! » « Un enfant se développe différemment selon que ses parents communiquent, jouent avec lui ou s'ils restent eux-mêmes les yeux fixés sur leur portable. Les parents servent de modèle, ils l'oublient trop souvent. » Des études ont montré que dans les familles qui prennent leur repas ensemble au moins une fois par jour, on note moins de problèmes psychologiques chez les enfants. « Un jeune de quinze ans n'est pas encore adulte : il faut l'écouter, le prendre au sérieux mais aussi le soulager en prenant certaines décisions pour lui et en mettant en place quelques limites. » Il faut aussi que les parents veillent à ce que les semaines de leur enfant/adolescent comprennent des activités physiques, du temps pour étudier, du temps en famille et entre amis, un bon sommeil, des heures de repas régulières et des activités vraiment relaxantes comme la lecture, le dessin ou la musique, prescrivent les thérapeutes.

Enfin, les deux psychologues ne jettent pas la pierre aux réseaux sociaux. Alison Adams reconnaît que, outre leur aspect addictif, ils peuvent aussi être utilisés pour en apprendre davantage sur un sujet ou rester en contact avec des amis éloignés. Michèle Bellion est, elle, consciente qu'un jeune privé totalement de réseaux sociaux « sera rapidement mis à l'écart et souffrira du même isolement qu'un jeune qui en est dépendant ». Elles plaident ainsi pour une « utilisation raisonnable ». À consommer avec modération donc. ●

Des racines et des ailes

Les Walfer Bicherdeeg qui se tiennent à Walferdange ce week-end ont pris pour thème *Des nouvelles pousses aux racines profondes*. Le fil conducteur de l'événement est donc consacré cette année aux arbres, fournisseurs officiels du papier desquels on fait les livres. Ce qui semble avoir échappé aux organisateurs qui préfèrent parler avec un peu trop de grandiloquence de « ces géants mystérieux qui jouent depuis toujours un rôle essentiel dans la littérature ». La nouveauté de cette édition est l'installation d'une scène extérieure où des performances littéraires ponctuent le programme. Ainsi, les textes élaborés par Nora Wagener et Antoine Pöhu en résidence d'auteurs seront présentés avec un accompagnement musical par Pol Belardi et Arthur Possing. L'auteur Yorick Schmit et le chercheur-enseignant Sébastien Thiltges liront des extraits d'un récit poétique autour de la transmission. On célébrera aussi les 150 ans de la parution du *Reenert* de Michel Rodange (1872) avec une nouvelle édition commentée et mise à jour sur le plan orthographique par le Zenter fir d'Lëtzebuurger Sprooch.

Ce rendez-vous est important pour les maisons d'édition qui présentent leurs dernières publications et accueillent les auteurs pour des rencontres et des dédicaces avec les visiteurs (photo : Sven Becker). Parmi les invités, Jacques

Drescher, auteur de la bande dessinée *Déck Frëmm* (avec le dessinateur Skif) dédicacera l'album *La comédie inhumaine* paru aux éditions d'Lëtzebuenger Land. Il sera présent samedi de 14 à 16h et dimanche de 10 à 12h. Un hall est consacré au marché du livre d'occasion et une zone spéciale est dédiée aux enfants. Books for Kids a pour ambition de susciter l'amour des livres chez les enfants à travers un décor et des stands adaptés aux petits ainsi que des lectures.

Avant que ces journées des livres commencent, la Fédération des éditeurs a annoncé jeudi soir les lauréats des Lëtzebuenger Buchpräis. *De Fléiepëlz* de Pit Schlechter (Kremart Edition), un florilège de bestioles et personnages truculents donnant à voir un inventaire humoristique et critique du Luxembourg remporte le prix dans la catégorie Littérature. Du côté des Beaux-livres, *Luxembourg-Lorraine au Moyen-Age* de Philippe Stachowski et Jean-Marie Blaising (Gérard Klopp éditeur) sort vainqueur. *Watgelifi?* d'Isabelle Hild et Andréi Clontea (Perspektiv Editions) remporte le doublé du meilleur livre pour enfants et du prix du public. Enfin, *Le difficile chemin vers la grande ville, regards croisés sur l'oeuvre de Paul Retter* de Robert L.Philippart et Christian Aschman (éditions Guy Binsfeld) est salué du prix du design. [fc](#)



The Truth

La page *Land Art* de ce mois (page 17) est proposée par Gilles Kутten. Ce professeur d'éducation artistique possédant une maîtrise en arts plastiques aime jouer des paradoxes. Il se définit à la fois comme jamais paresseux et jamais éveillé. Il travaille à l'instinct, mais son temps pour voir épanouir sa présence. Nihiliste optimiste autoproclamé, il touche à tout ce qui se fait avec une pointe

bien affûtée sur des surfaces planes. Gilles Kутten puise son inspiration dans la culture du jeu et dans le neuvième art, comics, manga et bande dessinée. Il considère Max Ernst comme l'épicentre de son processus créatif et cite aussi Albrecht Dürer, Neo Rauch, Katsuya Terada et Olivier DZO comme ses principales influences. Son dessin à encre sur papier intitulé *The Truth* joue sur le thème de la vérité, « terme bien mal compris et utilisé de manière abusive par une portion de l'humanité ». Avec les deux pieds dans une tradition surréaliste, « j'essaie de mettre à jour la notion de métaphysique dans un sens contemporain en lui donnant forme ». Son illustration est ainsi truffée de symbolismes et d'allégories personnelles, de mélanges, de mysticismes, de technologies, des dualités universelles et d'une bonne part de culture pop. [fc](#)

Consternation

« C'est avec une certaine consternation que nous avons pris connaissance, suite à la mise à disposition du rapport de la Cour des comptes, d'une série d'articles et d'une question parlementaire maltraitant, aussi bien sur le fond que sur la forme, notre instance de contrôle et de soutien, en l'occurrence le Film Fund ainsi que son directeur », communiquent les deux lobbys nationaux de la production audiovisuelle (l'Ulpa et l'Alpa XR) dans un email envoyé mercredi par Paul Thiltges,

président de l'Ulpa. « Il me semble que l'expéditeur soit le consultant externe qui a reçu 615 000 euros (du Film Fund, ndlr) pour ses services », relève la députée Diane Adehm (CSV) invitée à commenter la missive. Celle qui est à l'origine de la saisine de la Cour des comptes se réfère au paragraphe 6.3 du rapport publié le 3 octobre : « Sur une période allant de 2013 à 2018, des prestations de consultance pour quelques 615 000 euros ont été effectuées par un prestataire afin d'assister la cellule Promotion du Fonds. Le prestataire a été retenu sur base d'une décision annuelle du conseil d'administration, mais aucune motivation justifiant l'absence d'une procédure ouverte pour ces prestations n'a été documentée, alors que le coût annuel des prestations se situe entre 70 000 euros et 150 000 euros. » En 2019, un audit réalisé par la société Value Associates avait déjà relevé que « Monsieur Paul Thiltges », à travers sa société « Paul Thiltges Distribution », était « à la fois fournisseur et client du Film Fund », ce qui générerait un risque de « conflit d'intérêt »... puisqu'il bénéficiait d'aides en tant que producteur. L'omnipotence du directeur du Film Fund, Guy Daleiden, est en outre stigmatisée tout au long du rapport de la Cour des comptes. Ce dans le cadre réglementaire de l'établissement public réformé en 2014. L'Ulpa et l'Alpa XR se désolent de cette « analyse à charge » de l'industrie audiovisuelle. Saisie sur la période 2009-2018, la Cour des comptes ne prendrait pas en compte les réformes entreprises depuis les premiers audits externes datant de 2018. Les associations

professionnelles soulignent en outre la reconnaissance internationale des productions nationales, notamment permises par les financements du Film Fund (autour de quarante millions d'euros par an). « Nous tenons à souligner que ceci est proprement exceptionnel pour un pays de notre taille et doté de nos moyens », écrivent les lobbys qui n'aimeraient pas voir les aides cinématographiques s'étioler du fait d'une gouvernance mal pensée. Un projet de loi de réforme du Film Fund est en cours d'élaboration entre le ministère des Médias de Xavier Bettel (DP) et celui de la Culture de Sam Tanson (Déi Greng) pour transposer de nouvelles règles européennes et revoir les procédures administratives du Film Fund. « Les deux ministères tâcheront d'inclure les recommandations dans la réforme et le secteur sera bien entendu impliqué », communiquent les services de Xavier Bettel. Ces travaux seront clôturés « dans les semaines à venir » puis déposés au Conseil de gouvernement. [pso](#)

Fluidité

Après une résidence au Trois C-L, Christian Ubl y présente ce samedi (à 16h et à 19h) sa création *Anima*, destinée au jeune public. Après *La Cinquième Saison* (2021) qui bousculait l'ordre et le pouvoir en prenant le carnaval populaire comme symbole, *Anima* interroge la confiance en soi en passant par les questions de genres, le masculin et le féminin, la binarité.

Entre esthétique manga, figures non-genrés, et musique live, la pièce met en lumière l'identité et le cheminement parfois confus d'un adolescent qui découvre sa singularité. Elle pointe le désaccord qui peut exister entre son corps, ses désirs, son image et ses sentiments profonds. Cette création poursuit la recherche du chorégraphe autour du masque, du costume et de la transformation, sans verser dans le manifeste politique (photo : Pierre Canitrot). « Je désire continuer ma recherche en entamant une exploration autour du mouvement, des postures et attitudes, en lien avec la libération identitaire, inspirée par une fluidité du genre », détaille-t-il. Une manière, aussi, de remettre en cause les injonctions sociales liées à chaque genre et de suggérer une autonomisation des identités par rapport aux supports habituels que sont l'état civil, le droit ou la médecine. [fc](#)



Generation Foto

Steven Da Cruz heißt der Gewinner der RTL-Sendung *Generation Art*. Im Halbfinale zeichneten sich seine Gewinnchancen bereits ab, denn

in diesem erhielt er für sein Porträt der DP-Politikerin Colette Flesch eine Coup-de-Coeur-Auszeichnung. Das Porträt zeigt eine emotionslose, fast bedrohlich wirkende Politikerin in ihrem beigen Wohnzimmersessel. Steven Da Cruz war es nicht möglich, hinter die Politikerinnenrolle von Colette Flesch zu blicken und genau das hielt der junge Künstler fotografisch fest. Dass mit ihm ein sensibler und für Emotionen empfänglicher Künstler auf die distanzschaffende Politikerin traf, wurde in der finalen Episode erneut greifbar: Hier war sein Anliegen, verdrängte Erinnerungen und Emotionen festzuhalten, die sich wie Geister in dem Haus einer Freundin eingenistet haben. Die Bilder von Da Cruz, der derzeit seinen Master in Szenographie abschließt, vermitteln gerade durch ihren leicht inszenierten Charakter Tiefe und Echtheit. Die drei Finalist/innen bekamen die Aufgabe, anhand eines Archivbilds eine Geschichte zu (re)konstruieren und ihre Bilder beziehungsweise Installationen auszustellen. Die Finalistin Manon Diederich entschied sich, den Stickereien und der sozialen Realität ihrer vor 16 Jahren verstorbenen Großmutter nachzugehen. Als Ethnologin war Manon Diederich die Einzige im Finale, die keine formale Kunstausbildung hat und in ihrer Schlussrede die Botschaft vertrat, Leidenschaften gehörten nicht nur in die Freizeit. Mit seiner Mutter, einer Zeichnerin und Kunstlehrerin, befasste sich seinerseits Pol Trierweiler, indem er Bilder von sich und seiner Mutter in Dialog zueinander setzte. Im Februar folgt eine Ausstellung der drei Finalist/innen im Pomhouse des CNA in Düdelingen. [sm](#)

L'avenir du Schluetchthaus

Dans le cadre de la transformation et reconversion du site de l'ancien abattoir à Hollerich dit « Schluetchthaus », la Ville de Luxembourg, propriétaire des 2,5 hectares, a lancé un concours européen d'architectes. Selon un programme élaboré après concertation des habitants et usagers, il importait de préserver la forte identité architecturale et d'art urbain, tout en créant un lieu dédié à la création culturelle et aux sports urbains. La proximité des axes routiers, de plusieurs établissements scolaires et du futur écoquartier Porte de Hollerich devait aussi être prise en compte. Les équipes retenues dans une première phase travailleront jusqu'en mars sur leur projet. Ils seront soumis à un jury, puis à une exposition publique pour recueillir les remarques des citoyens. Le lauréat final sera annoncé en mai. Les six équipes comprennent toutes des bureaux luxembourgeois, en association avec des cabinets étrangers. Il s'agit de Architectes Perry Weber et associés (L) avec B-Architecten + B-City (B), Metaform Architects (L), avec MVRDV (NL), BalliniPitt architectes urbanistes (L) avec Atelier Construire (Fr), Jonas Architecte SA (L) avec Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck (B), 2001 architecture (L) avec Civic Architects (NL) et Francisco Aires Mateus Arquitectos (P) avec Moreno Architecture & Associés (L). [fc](#)

THÉÂTRE

Le ballet des passions

Karine Sitarz

En création mondiale au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg (il en est le producteur), *Andromaque* de Jean Racine, pièce écrite et créée en 1667, vit de belle manière à travers la relecture du metteur en scène Yves Beaunesne qui en fait un spectacle mené tambour battant par huit remarquables interprètes. Régulièrement invité (on a pu voir en 2019 son *Ruy Blas* et au printemps son *Tartuffe*), le metteur en scène belge, spécialiste des grands classiques, sait leur redonner souffle et actualité, en les reliant à notre temps tout en réinventant leur universalité. Des centaines d'années après avoir vu le jour, *Andromaque* retrouve ainsi une jeunesse et les grandes questions abordées dans cette tragédie en cinq actes et en vers (très accessibles grâce au phrasé des comédiens) continuent de faire écho à nos vies. On y parle d'amour et de politique, d'héritage et de filiation, d'intégrité et de compromission, de soumission et de révolte, de vie et de mort.

Qu'on se rappelle ou non de la pièce, on reconnaît *Andromaque* à son légendaire pitch : Oreste aime Hermione qui aime Pyrrhus qui aime Andromaque qui n'aime qu'Hector, son défunt époux, et Astyanax, son jeune fils. Après de longues années de guerre et la destruction de Troie par les Grecs, Andromaque, captive, ne pourra sauver son fils de la mort qu'en épousant leur ravisseur, Pyrrhus, roi d'Épire. C'est sur les terres de ce dernier que débarque Oreste, ambassadeur des Grecs, venu réclamer Astyanax qui doit mourir. Mais s'il est là, c'est aussi pour l'objet de son désir, Hermione, la fiancée négligée de Pyrrhus, qu'il s'est promis de ramener avec lui. Amour, haine, jalousie, rage, vengeance, sacrifice, souffrance, folie, le ballet des passions et des sentiments contradictoires se déchaîne. Tout va vite, jusqu'au triomphe final de l'innocence : Pyrrhus est tué (sur injonction d'Hermione à Oreste). Hermione se suicide, Oreste sombre dans la folie alors qu'Astyanax est sauvé, Andromaque devenue reine d'Épire.

Yves Beaunesne a réuni pour ce spectacle un superbe casting tant au niveau des quatre protagonistes principaux que de leurs confidents. On trouve dans les premiers rôles deux comédiennes du pays : Sophie Mousel qui campe avec justesse une majestueuse Andromaque et Eugénie Anselin qui incarne avec brio le personnage borderline et perfide d'Hermione. Sur scène aussi, Jean-Claude Drouot, fidèle d'Yves Beaunesne, qui endosse le costume de Pylade, sage ami d'un impétueux Oreste incarné par un excellent Adrien Letarte, ou encore Léopold Terlinden, douloureux et percutant Pyrrhus.

Andromaque se déroule dans un décor moderne, réduit à l'essentiel. Au fond de la scène, une longue cloison-muraille symbolise la frontière entre le palais et la cité, le dedans et le dehors, le plateau des comédiens et les coulisses des musiciens. Sur celle-ci, en transparence, surgiront des images vidéo appuyant les propos (silhouette de femme, visage d'enfant, ciel tourmenté, paysage de feu...). Sur scène, quelques tabourets en bois traduiront magistralement la radicalité et la violence des sentiments et des actions des personnages qui s'en emparent. Le plateau est vide, le sol marqué par une sorte de dallage-mosaïque qui deviendra cases d'un jeu de marelle et du funeste ballet d'Hermione. Cette scénographie sobre et efficace de Damien Caille-Perret et les magnifiques lumières de Renaud Ceulemans – subtils jeux sur les pleins et les vides, les présences et les absences – dirigent l'attention sur les personnages, leur laissant toute l'amplitude du plateau pour évoluer. Ils sont proches du public, si humains, jouant souvent sur le devant de la scène.

Quand le spectacle commence, prélude tout en poésie, les huit personnages, debout devant la muraille, apparaissent tels les marionnettes d'un

théâtre d'ombres. Ils chantent en chœur et a cappella. La musique est déjà là, elle viendra ponctuer les changements d'actes, créant temporalités et respirations face aux vives tensions du récit. Les comédien(ne)s se font musicien(ne)s. La création musicale est signée Camille Rocailleux, complice de longue date du metteur en scène.

Autre fidèle, Jean-Daniel Vuillermoz qui a réalisé de beaux costumes évoquant parfois aventuriers, guerriers ou samouraïs.

L'*Andromaque* d'Yves Beaunesne, un spectacle magnifique et poignant qui vous emporte, à ne pas rater ! ●

Au Grand Théâtre de Luxembourg vendredi 18 et samedi 19 novembre à 20h, dimanche 20 novembre à 17h. Une rencontre avec l'équipe artistique est prévue après la représentation de samedi



Hermione (Eugénie Anselin) dicte ses desseins à Oreste (Adrien Letarte)

Guy Deleury

HOME CINEMA

Mythos Marilyn

Marc Trappendreher

Marilyn Monroe – der Name steht heute weniger für eine Schauspielerin, weniger noch für eine Frau, vielmehr für ein Konsumprodukt der Unterhaltungsindustrie, das das klassische Hollywoodsystem aus seiner heiligen Dreifaltigkeit von Studios, Stars und Genres hervorbrachte. Die Frau hinter diesem Namen und mehr noch hinter dieser körperlichen Hülle, hieß Norma Jeane Baker, eine naive und unsichere junge Frau, die aufgrund einschneidender Schicksalsschläge im Kindesalter, etwa der Abwesenheit des Vaters, der geistig gestörten Mutter, zu einer traumatisierten Gestalt wurde; ein Umstand, der den Weg für eine Karriere im Filmgeschäft von Ausbeutung, Missbrauch und Erniedrigung ebnete.

Damit jedenfalls ist die Ausgangslage von *Blonde* des neuseeländischen Regisseurs Andrew Dominik ausreichend skizziert,

der den Großteil seines Porträts Marilyn Monroes auf diesen Aspekt stützt. Gleich vorweg: *Blonde* ist kein klassisches Biopic und gibt auch nicht vor, eines zu sein, obschon Dominik viele mehr oder weniger bekannte Fotos nachstellt und minutiös rekonstruierte Ausschnitte aus mehreren Filmen mit Marilyn Monroe wieder aufleben lässt. Nicht umsonst heißt es in dem gleichnamigen Roman von Joyce Carol Oates, auf dem der Film basiert, ganz unmissverständlich: „Blonde ist ein fiktionales Werk.“ Die Frage, inwieweit dieses Monroe-Bild mit der Historie in Einklang steht, ist demnach so müßig wie es nachgerade töricht wäre, von einem Spielfilm die „wahre“ Geschichtsschreibung zu erwarten. Von einem ausgewiesenen Filmemacher wie Andrew Dominik (*The Assassination of Jesse James and the Coward Robert Ford*, 2007; *Killing Them Softly*, 2012) darf man aber erwarten, dass er aus diesem Stoff ein

spannendes Filmereignis gestalten würde. Das Problem des Films liegt nicht darin, dass er die Grenzen zwischen Wahrheit und Fiktion unkenntlich macht, sondern an seinem begrenzten Blickwinkel: Andrew Dominik zeigt das Leben des Filmstars als eine Abfolge von Ausbeutung, Manipulation, Erniedrigung und sexuellem Missbrauch. Unerbittlich und ausschließlich, sodass sich schnell ein Sog entfaltet, der aufgrund seiner Schematisierung, Plakativität und Redundanz nie zu einer wirksamen Aussagekraft gelangt. Diese Norma Jeane ist keine Frau, die für ihren Ruhm hart arbeitet, die auch nur ansatzweise den Willen zur weiblichen Selbstbestimmung sucht. Nein, sie ist eine naive Frau, die zwischen ihrer Person und ihrer Rolle keine Trennlinie zu ziehen vermag; die Schauspielerin Ana de Armas macht dafür beispielhaft von ihren großen Rehaugen Gebrauch, ja limitiert sich auf diese. Blonde

Andrew Dominik hat seinen Film und die Vorlage ganz bewusst und konsequent bearbeitet: Blonde ist ein filmisches Porträt, das ganz als Alptraum angelegt ist



Ana de Armas ist Marilyn Monroe

Netflix

ist demnach ebenso wenig ein Film über die Kunstfertigkeit des Schauspiels: Weder ist es ein Film über die Schauspielerin Marilyn Monroe, zumal obendrein suggeriert wird, dass ihr schauspielerisches Können von niedrigem Rang ist, noch ist darin ein lustvolles Ausreizen der für Ana de Armas gegebenen Möglichkeiten der Doppelung, des Spiels im Spiel, erkennbar.

Regisseur Andrew Dominik hat seinen Film und die Vorlage ganz bewusst und konsequent bearbeitet. *Blonde* ist ein filmisches Porträt, das ganz als Alptraum angelegt ist. Getragen von einem suggestiven Soundtrack von Nick Cave und Warren Ellis schöpft *Blonde* zwischen Schwarz-Weiß-Bildern, Farbaufnahmen und Formatwechseln hin- und herspringend, die nahezu traumähnlich durch Monroes Leben führen, das filmisch-sinnliche Potenzial der Form aus, der Stringenz der Erzählung zuwiderlaufend. So desillusioniert und hart sich Blonde geben mag, erscheint der Film am Ende doch wie gepflegte bürgerliche Unterhaltung im Sinne der konsensstiftenden Botschaft, dass die Übergriffe des Studiosystems Hollywood sowie der „male gaze“ damals wie heute als verachtenswert eingestuft werden dürfen. So ungeschminkt und entzaubernd Dominiks Blick auf diese Ikone des 20. Jahrhunderts ist, so elektrisierend und befeuernd wirkt Blonde in der Aufrechterhaltung und Zuspitzung des „Mythos Marilyn Monroe“. ●

LUXEMBOURG ART WEEK

Des petits pains

Les VIP se bousculent à l'entrée, le crémant coule à flots, les serveurs s'agitent munis de leurs plateaux. Il ne s'agit pas du Festival de Cannes, mais de la Luxembourg Art Week (LAW), épicerie de la scène contemporaine pendant trois grosses journées. L'accomplissement d'un travail mené tout au long de l'année par Alex Reding et son équipe. La constitution d'un comité de sélection issu du milieu de l'art (mécénat, collectionneurs, galeristes, conservateur) est venue confirmer les hautes ambitions de cet événement culturel. En témoignent les 80 galeries sélectionnées, assorties de rencontres et de conférences quotidiennes. Sans oublier l'installation de deux sculptures aux abords de la manifestation, pour attirer les regards dans l'espace public : l'une bourrée de belladones, cette plante toxique dont se saisit la Luxembourgeoise Aline Bouvy pour dénoncer l'emprise du patriarcat dans *Enclosure* (2021), pièce monumentale tout juste rapatriée de son exposition au MACS de Grand-Hornu (Mons). La seconde, *The Phoenix*, que l'on doit à Stijn Ank, s'empare du mythe de l'oiseau sacré, composé ici de plâtre et de pigments qui lui donne un aspect friable et vulnérable.

La LAW s'affirme comme une Babel dans le paysage des foires d'art contemporain

Plus que des personnalités invitées, c'est la qualité des œuvres retenues pour ce cru 2022 qui importe en premier lieu. Premier constat : la mode du néon jadis ouverte par Lucio Fontana au milieu du vingtième siècle semble être retombée. Symptôme de ce changement de paradigme et d'époque, un énorme drone posté sur le stand de la Patinoire royale à l'entrée de la foire défie avec humour le public à son arrivée, l'engin s'accompagnant de cette inscription provocatrice hostile à toute tradition : « Je me fous du passé ». Radicalement post-humaniste, l'œuvre de Renaud-Auguste Dormeuil ne passe pas inaperçue. Et constitue une excellente mise en bouche à la manifestation. Ailleurs, d'autres choix singuliers ont été faits. Comme celui défendu par la galerie Maria Lund pour sa première participation à la foire avec les motifs poétiques que réalise l'excellent peintre allemand Marlon Wobst à partir de feutres de laine. Agréables au toucher, ses pièces de format modeste sont parties comme des petits pains. Autre curiosité pour l'œil : les sculptures du Français Thomas Devaux (Macadam Gallery, Bruxelles), fabriquées en verres dichroïques, qui ont la particularité de changer de teintes en fonction du point de vue du regardeur. Un jeu de reflet particulièrement raffiné et dynamique se met alors en branle. Tout aussi subtils sont les dessins virtuoses produits au fusain par Nuno Lorena (Galerie Nosbaum Reding), que l'on pourrait confondre de loin avec des photographies. La main de l'artiste dépasse cependant l'œil mécanique de l'appareil à prises de vue. Là où celui-ci se borne à enregistrer la réalité, l'artiste portugais a le pouvoir d'y opérer des

altérations, d'y creuser des écarts de ressemblance, de tordre à l'envi ses représentations. On rencontre une démarche quelque peu analogue à celle de Thomas Devaux : le plaisir de faire miroiter les surfaces, de saisir les reflets, d'y prononcer des clairs-obscur tout en prenant appui sur des motifs d'inspiration classique (une bougie, des intérieurs avec fenêtres). D'autres créateurs enfin ont préféré suivre la voie du recyclage d'objets de récupération, à l'instar des totems zoomorphes de Benoît Huot, chargés de textiles et de bijoux de toutes sortes (Galerie Dys, Bruxelles).

Il y en a pour toutes les sensibilités, toutes les bourses (dès 500 euros environ), et donc pour tous les publics. Le prix d'entrée (15 euros) y incite, bien loin des tarifs pratiqués à Art Basel par exemple. Sous le chapiteau du Glacis cohabitent des artistes de renommée mondiale et d'illustres inconnus, à l'image du public de la Art Week constitué à la fois de notables culturels, de collectionneurs et d'amateurs avertis, mais aussi de badauds venus simplement par curiosité. Les mêmes logiques se retrouvent ainsi de part et d'autre des stands. Parmi les vedettes, quelques galeries ont confirmé leur réputation, établie parfois depuis fort longtemps. À ce (grand) jeu, Lelong & Co. n'est pas la moins fournie, proposant à la vente quelques idoles : deux grands noirs de Richard Serra, des sculptures et collages de Jan Voss, et même deux dessins sur Ipad de David Hockney. Mais aussi des sculptures en bois de David Nash ou encore deux tableaux de Fabienne Verdier, artiste qui a le vent en poupe ces dernières années (le Musée Unterlinden de Colmar lui consacre actuellement une exposition). D'autres stands arborent des tableaux de Moritz Ney, Eugène Leroy, Karel Appel, Jean Dubuffet et Pierre Alechinsky, ainsi qu'une œuvre étonnante de Frank Stella inspirée d'un circuit automobile.

Parmi les petits poucets, la galerie Vis-à-vis fraîchement installée à Metz a fait preuve d'audace. Que l'on aime ou pas les huiles de Mathieu Boisadan, impossible de rester indifférent à ces toiles dont le format rappelle celui de la peinture d'histoire, à l'esthétique synchrétique qui tient à la fois du collage à la Rauschenberg et de la tradition orthodoxe pour ses nombreux emprunts symboliques (cadre orné de dorures, bulbes d'églises, figure de pape, etc.). La galerie Louis Gendre a contribué à faire découvrir les toiles de Dean Tavoularis, le collaborateur de Coppola dont le travail de décorateur vient d'être célébré à la Cinémathèque française. La galerie Maruani Mercier a le mérite de mettre à l'honneur une école d'artistes originaires du Ghana : principalement des portraits flashy de femmes et d'hommes en habits traditionnel ou occidental fixant fièrement le visiteur dans les yeux. La galerie Michael Janssen (Berlin) a quant à elle exposé sans encadrement les œuvres délicates de la Chinoise Yafeng Duan, où les couleurs respirent et n'apparaissent que mieux sur fonds blancs. Voilà comment, d'année en année, la LAW poursuit son envol, s'affirmant plus que jamais comme une nouvelle Babel dans le paysage très strict des foires d'art contemporain européennes. ● Loïc Millot



Un titre qui sonne comme un programme sur le stand de la Patinoire royale à la LAW

Meeting euphorique en Olympe

Godefroy Gordet

Une bonne dizaine de témoignages, trois comédiennes, de la musique : il n'en faut pas moins pour clamer la liberté de dire non



Une trinité au féminin

Salle comble pour la première du très attendu *Good Girls* de Larisa Faber qui confirme avec ce spectacle le succès mérité qu'elle a pu trouver par le passé autour de ses précédentes pièces *Stark bollock naked* (2019) et *Papercut* (2022). Artiste plurielle, au travail protéiforme, Larisa Faber est interprète, comédienne, performeuse, écrivaine, dramaturge, cinéaste, documentariste, ou encore metteuse en scène... Dans cette pluralité de médias, en scène, comme à l'image, s'articule les discussions d'une artiste qui souvent met ses créations en lien avec sa propre intimité. Avec *Good Girls*, elle revient sur l'un des thèmes fondateurs de sa recherche artistique, logeant, au cœur d'une pièce entre comédie-musical et performance, un discours sur « la condition féminine », sur l'appartenance du corps de la femme et sa libre capacité à décider de ce qu'elle en fait. Sous les auspices d'un débat autour de l'Interruption volontaire de grossesse, que Larisa Faber, tout comme Teklè Baroti, Monika Valkūnaitė, Nora Zrika – les trois interprètes sur scène – insistent à nommer « avortement », se déploie au plateau une cérémonie sans gêne, célébrant le non à l'enfantement. Une pièce comme un journal intime, alliant le vécu de la metteuse en scène et les témoignages d'individus – le genre n'étant pas une condition à l'avortement – livrés avec bonhomie, humour et énergie. Un alliage dézinguant l'aspect dramatique de « la chose »... Celle-là même qu'on s'oblige à chuchoter, oublier, lamenter en société... Celle-là même qu'on chante, invoque et rit, chez Larisa Faber.

À la moitié du spectacle, « 7 jours, 168 heures, 10 080 minutes, 60 4800 secondes », s'affiche sur l'écran du fond de scène... C'est le délai de réflexion appliqué en Belgique avant une IVG. Autant dire une éternité qu'en scène les trois comédiennes nous font vivre en formulant un tableau de corps figés, sculptant l'attente. Une image qu'on nous offre sous une ambiance sonore pesante, pendant un infini de temps, un moment long durant lequel on se demande s'il faut intervenir, si l'on doit crier, acquiescer pour elles... Une façon pour la metteuse en scène de tirer aussi vers la salle le débat en nous forçant une prise de décision qui n'est clairement pas la nôtre. Pourtant, face à l'insupportable tension de l'expectative, force est de nous agiter, et force est de ressentir l'immense malaise d'une personne dans cette situation, la loi de l'époque

Sur la scène qu'occupe ce trio fêlé et zénithal, on assiste à une sorte de grand délire liturgique vrillant vers l'incongru

lui demandant de mettre en attente son choix, de suspendre les tribulations de son esprit, de revisiter en somme, l'appartenance sociale de son corps. Et c'est finalement ce genre de tableau auxquels nous habitue Larisa Faber de bout en bout de son spectacle. Des images aux formulations simples, souvent pleines d'humour, d'esprit et surtout de jeu et de musique, profitant d'un trio de femmes aux talents scéniques multiples et magnifiques. En fait, entre performance et chanson, *Good Girls* rêvait un genre scénique qu'on n'a pas l'habitude de voir. Là-dedans se mêle un certain flegme ou cynisme, on ne saurait préciser, en tout cas une idée cinglante de comment parler d'un thème qui agite l'humanité. À l'image de la reprise du slogan, « Ah si Marie avait connu l'avortement... On n'aurait pas tous ces emmerdements ! », le ton de la pièce s'entend clairement comme divinement décalé. Et de divin il n'y a pas que le ton. En effet, les personnages de Larisa Faber sont des sortes d'entités suprêmes, incapables de formuler une décision, lâches face aux témoignages qu'elles font entendre aux spectateurs. En fait, sur la scène du Ariston qu'occupe ce trio fêlé et zénithal, on assiste à une sorte de grand délire liturgique d'ordre papal, vrillant vers l'incongru. *Good Girls* pousse à désacraliser l'avortement, pour le rendre aussi anodin qu'il devrait être...

In fine, un côté radiophonique se loge dans *Good Girls*, dans sa construction scénique de voix et de chant, moins visuel que sonore. Un aspect qu'on reconnaît bien à Larisa Faber qui pendant les heures sombres du spectacle vivant d'après Covid, avait développé *Triptyphon*, une série de podcasts délicieux, entre drôleries et préoccupations actuelles... Aussi, la ligne de ce *Good Girls* est assez semblable, parler d'un sujet majeur dans le débat sociétal mondial, mais avec un détachement digne d'une absurde farce, une dinguerie spectaculaire de laquelle on ressort plein d'énergie, celle transmise par un trio d'actrices manifestement exceptionnelles. Bref. *Good Girls* n'est pas l'acte théâtral qui marquera la décennie du spectacle vivant luxembourgeois, mais il fait vivre en scène un discours important, qu'il faut absolument rendre fugasse, ou au moins « normalisé ». Aussi, de fait, *Good Girls* se rend pour l'heure essentiel dans le paysage artistique qui nous entoure, nous simples mortels, sensibles et ambivalents... ●



Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 19.12.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'enduits et de plâtrerie à exécuter dans l'intérêt de l'Auberge de jeunesse à Vianden.

Description succincte du marché :
– Ensemble de bâtiments avec un corps principal autour d'un cloître, deux ailes latérales et une aile vers l'arrière ;
– Bâtiment historique classé (extérieur et intérieur) ;
– Corps principal sur quatre niveaux et les autres sur trois niveaux ;
– Partie d'enduits et de plâtrerie :
– Surfaces murales : divers types d'enduits pour murs existants et nouveaux murs ;
– Les enduits existants sont à conserver au maximum et/ou à compléter ;
– Partie cloisonnage :
– Le cloisonnage sera réalisé en deux phases afin de poser les installations techniques.
– Partie faux-plafond/isolation :
– Faux-plafonds horizontaux, faux-plafonds inclinés sous les combles - isolation à prévoir.
La durée des travaux est de 150 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2023.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
14.11.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202401 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 20.12.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Mission d'organisme agréé à exécuter dans l'intérêt de l'Auberge de jeunesse et structure d'accueil à Ettelbruck.

Description succincte du marché :
– Construction d'une auberge de jeunesse et d'un complexe administratif au-dessus d'un tunnel et d'une gare autoroutière ;
– Surface totale brute +/- 9 340 m² ;
– Volume total brut +/- 38 200 m³.
La durée des services est de 840 jours ouvrables, à débiter au 2^e trimestre 2023.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
14.11.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202399 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*



Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduaire du Nord (SIDEN)

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 21.12.2022 à 11.00 heures

Lieu d'ouverture:
L'ouverture de la soumission aura lieu dans la salle des soumissions affichée à la réception du bâtiment administratif du SIDEN, à Blesbruck, L-9359 Bettendorf.

Intitulé :
Assainissement de la commune de Wincrange.

Description :
– U2053-14 Construction d'un nouveau déversoir d'orage à Lentzweiler.

Conditions de participation :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 25 personnes ;
– Nombre minimal des références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références.

Modalités visite des lieux/réunion d'information :

La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Sous peine de nullité, les documents de soumission sont à télécharger sur le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des offres :
Les offres sont à remettre à l'adresse et dans la salle prévue pour l'ouverture de la soumission ou à déposer sur le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres sous forme papier doivent porter l'inscription « Soumission pour... ».

Informations complémentaires :
Le début des travaux est prévu pour mars 2023 et le délai d'exécution est de 100 jours ouvrables.

Date de publication de l'avis 2202435 sur *www.marches-publics.lu* :
17.11.2022

Le bureau du SIDEN:
Aly Kaes, président;
Claude Thill, 1^{er} vice-président;
Fernand Mergen, 2^{ème} vice-président;
Henri Rinnen, Membre;
Romain Schroeder, Membre.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 18.01.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations électriques moyenne tension à exécuter dans l'intérêt de la rénovation du Domaine Thermal à Mondorf-les-Bains.

Description succincte du marché :
– Démontage de l'ancienne installation ;
– Installation d'une cellule moyenne tension ;
– Armoire de comptage ;
– Transformateur de type sec enrobé de résine 1250 kVA ;
– Remplacement de l'installation cos-phi ;
– Installation d'un groupe de ventilation transformateur 3 000 m³/h.
Il s'agit d'un projet de rénovation. Le bâtiment devra rester opérationnel durant les travaux.
La durée des travaux est de 90 jours ouvrables, à débiter pour le deuxième semestre 2023.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :

Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.11.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202431 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 24.01.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations électriques à exécuter dans l'intérêt des Infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes à Pétange, partie 1 - pouponnière et parties communes - site Batty Weber.

Description succincte du marché :
– 1 poste de transformation de 1 000kVA ;
– 2 195 m de chemins et échelles à câbles ;
– 19 tableaux électriques y compris les équipements KNX ;
– 89 335 m de câble ;
– 1 051 équipements d'installation (prises, interrupteurs, ...) ;
– 1 950 luminaires et luminaires de secours ;
– Installations de détection incendie avec 1 498 détecteurs ;
– Installations de contrôle d'accès comprenant 51 lecteurs de badges et 132 serrures électroniques autonomes ;
– Système externe de protection contre la foudre classe III avec 515m de conducteur de captage ;
– Installation d'accès aux parkings avec 2 barrières et 7 bornes de recharge pour véhicules électriques.
La durée des travaux est de 545 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2023.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.11.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202428 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 19.01.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de remplacement de la production d'eau chaude sanitaire à exécuter dans l'intérêt de la rénovation du Domaine Thermal à Mondorf-les-Bains.

Description succincte du marché :
– Producteurs « ECS » instantanés composés de deux échangeurs de 681 kW et 408 kW ;
– Réservoirs de stockage primaires de 2 000 et 900 l ;
– Tuyauterie en acier inoxydable, accessoires tuyauterie, isolation tuyauterie ;
– Tableau électrique ECS et EF ;
– Régulation ;
– Dépollution, analyse bactériologique du réseau.
Le bâtiment devra rester opérationnel durant les travaux.

La durée des travaux est de 90 jours ouvrables, à débiter pour le 2^e semestre 2023.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.11.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202409 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 20.01.2023
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de chauffage et de climatisation à exécuter dans l'intérêt de la rénovation du Domaine Thermal à Mondorf-les-Bains.

Description succincte du marché :
– Démontage de deux chaudières (1 200 KW) pour mise en œuvre de deux nouvelles chaudières gaz (1 441 KW) ;
– Mise en œuvre d'un ballon de mélange de 10 m³ ;
– Démontage d'une machine froid (550 KW) à absorption et remplacement par deux chillers (270 KW) ;
– Raccordements, pompes, filtres et tous les accessoires ;
– Nouvelle GTC et régulation à effectuer.

Le bâtiment devra rester opérationnel durant les travaux.
La durée des travaux est de 130 jours ouvrables, à débiter pour le 2^e semestre 2023.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.11.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202408 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Aux deux bouts de la vie

Lucien Kayser

À la Fondation Giacometti pour la confrontation, le dialogue plutôt, des photographies de Sophie Ristelhueber avec l'artiste suisse

On ne peut mieux caractériser les salles de la Fondation Giacometti, rue Victor-Schoelcher, à Paris-Montparnasse, à côté du cimetière où l'autre jour on a inhumé Pierre Soulages, que ne l'a fait la photographe Sophie Ristelhueber, « cet espace tout en recoins à l'opposé du white cube », avant qu'elle n'ajoute avoir profité de cette contrainte « pour entrer dans l'intimité d'une œuvre ». Intimité passée à cette exposition, plus encore que d'habitude, puisque la confrontation, le dialogue des deux artistes plutôt, porte sur les deux bouts de la vie, l'enfance, la mort, leur ambivalence, leur représentation. Le titre choisi par Sophie Ristelhueber, d'après l'une de ses photographies, n'est pas français, *Legacy*, elle a choisi le mot anglais pour sa polysémie, héritage, souvenir, passage.

Le visiteur, dès l'entrée, depuis 2018, fait face à l'atelier d'Alberto Giacometti, tel qu'il a été dans le même quartier, rue Hippolyte-Maindron, petit espace de 23 mètres carrés, avec ses sculptures, ses outils, son mobilier, même les murs peints. Rare et émouvant témoignage, et l'on ne peut imaginer meilleur prélude à l'exposition. Celle-là, tout à côté, dans le

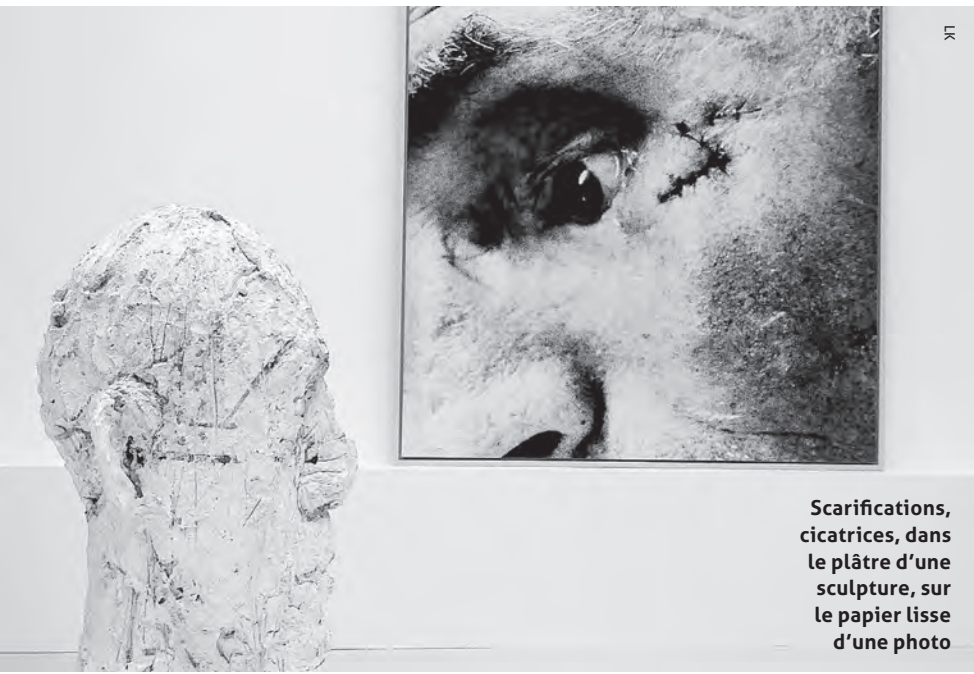
cabinet d'arts graphiques, entre de suite dans le vif du sujet, c'est-à-dire à rebours. Dans une vitrine, au milieu, Ristelhueber a choisi plusieurs petites têtes sculptées par Giacometti, des plâtres, couchées dans du papier blanc, elles en ressortent comme de vagues légères, ondulations, de plis. Quelques-unes sont reproduites au mur, avec d'autres photographies, plus anciennes, prises durant des opérations chirurgicales. Autant de « visages aspirés », pour reprendre les mots de Jean Genet, autant de figures de gisants, et le même Genet rêvait d'une sculpture réalisée pour être enterrée et « la proposer aux morts ».

Des dessins de Giacometti se situent sur des lits de mort, entre autres pour sa sœur Ottilia, pour Georges Braque ; et si l'exposition n'a pas recours à Hodler, cet autre Suisse obsédé par la mort, comment ne pas penser à l'extrême attention qu'il a portée quasi amoureuxment à la dégradation au chevet de Valentine. Toujours la mort, avec des photos dont Ristelhueber cette fois n'est pas l'auteur, avec Proust, les enterrements de Giacometti lui-même, de Tolstoï. Et puis il est cette huile sur carton, lumineuse de couleurs, qui tranche de la sorte, elle date de 1920 et montre son frère Bru-

no malade, dans un ensemble de portraits du plus bel éclat, face aux plâtres égrenant de même les membres de la famille, face aussi aux portraits, plus tard, dans des tons noirs et gris.

C'était Stampa pour Giacometti, dans le canton des Grisons, à cette origine, cet enracinement correspond pour Ristelhueber la maison de famille à Vulaines, en Seine-et-Marne. Un véritable travail sur la mémoire s'amorce, prend de l'envol, et dans l'exposition de se répondre. D'où le titre lié à tel polyptyque de Sophie Ristelhueber : des photographies qui ensemble font près de trois mètres de largeur, des paysages percés par deux portraits, l'un de la grand-mère paternelle de l'artiste, l'autre d'elle-même. Avec des liens qui de la sorte de tissent au sein de la famille, s'en élargissent, ouvrent à la rêverie, à l'imaginaire. Comme le font les deux *Grands Paysages*, très récents, avec leurs citations de Tolstoï et de Giacometti.

La salle de consultation, c'est un peu le point d'articulation des recoins de la fondation mentionnés par Sophie Ristelhueber. On aime à s'y attarder, plus que jamais avec la *Grande Tête*, de 1960, de



Scarifications, cicatrices, dans le plâtre d'une sculpture, sur le papier lisse d'une photo

Giacometti, et en face une photographie tout aussi géante qui remonte à la guerre des Balkans, extraite de la série *Every One*, de 1994, réalisée dans un hôpital militaire, des corps, une autre tête en l'occurrence, saisie en gros plan. Près de l'œil, elle porte une cicatrice, réparation d'un coup tout opposé à ceux du canif du sculpteur. L'un aurait pu être mortel, les autres animent la matière, donnent la vie. Ailleurs, dans la *Tête sur tige*, de 1947, la mort est de retour, avec l'agonie d'un ami de Giacometti, et l'effroyable bouche grande ouverte. ●

P.S. : Tout en recoins, oui, l'espace de la Fondation s'est avéré, nonobstant l'intimité bienvenue de ses expositions, trop réduit par rapport à l'artiste, à la collection qu'elle héberge. On apprend l'ouverture, en 2026, d'un grand musée Giacometti, de 6000 mètres carrés, dans ce qui est aujourd'hui le terminal d'Air France, à l'angle de l'esplanade des Invalides et du quai d'Orsay.

BANDE DESSINÉE

Jimi Hendrix avant l'Experience

Pablo Chimienti

27 ans, c'est court, mais ça peut être intense. C'est le cas de la courte vie de Jimi Hendrix. 27 années que Jean-Michel Dupont et Mezzo racontent dans le très sombre, musical et érudit *Kiss the Sky*



Le duo Dupont-Mezzo poursuit son évocation des membres du tristement célèbre « Club des 27 ». Après avoir raconté la vie du bluesman Robert Johnson dans *Love in Vain*, les deux acolytes reprennent la route et les instruments pour accompagner, cette fois, celui que beaucoup considèrent comme le meilleur guitariste de tous les temps, Jimi Hendrix. Johnson et Hendrix ont en commun la musique, la guitare, le fait d'être noirs, de figurer dans les classements des cent plus grands guitaristes de tous les temps selon le magazine *Rolling Stone* et d'être morts à l'âge de 27 ans. On peut ajouter désormais que leurs deux courts parcours de vie ont été racontés par Jean-Michel Dupont et mis en images par Mezzo.

Pour *Love in Vain*, sortie en 2014, le duo avait fait le choix d'un format à l'italienne. Pour ce *Kiss the Sky*, le format reste hors du commun, mais est cette fois carré, tel la pochette d'un bon vinyle. Un peu petite, en revanche, pour un 33 tours mais épaisse, faite sur papier texturé et sombre ; une pochette aussi agréable au toucher qu'annonciatrice d'un récit on ne peut plus noir.

Sur les 78 planches de ce premier tome, les auteurs racontent en effet la jeunesse de Jimi Hendrix. De la rencontre de ses parents, Lucille et Al en dansant le jitterbug en novembre 1941, au départ du guitariste pour Londres, le 23 septembre 1966 sous les conseils de son tout nouveau manager, Chas Chandler. Enfin, la jeunesse... Ces 24 premières années représentent près de neuf dixièmes de sa vie, disons que Dupont et Mezzo racontent là, la vie d'Hendrix avant qu'il devienne célèbre avec son Jimi Hendrix Experience.

Né Johnny Allen Hendrix, prénoms choisis par sa mère pendant que son père était à l'armée et que ce dernier n'avait pas droit à une permission de naissance – elles étaient réservées aux soldats blancs ! –, le jeune garçon connaît une jeunesse que Charles Dickens aurait pu imaginer pour un de ses personnages. Fils d'un père boxeur raté qui tentera une quantité de boulots sans jamais trouver un métier et d'une mère alcoolique et volage qui quittera à plusieurs reprises sa progéniture, Jimi Hendrix, qui aurait eu 80 ans cette année. Il a connu la pauvreté, l'abandon, les déménagements par dizaines, les familles d'accueil, les soirées sans dormir à cause des fiestas organisées par ses parents ou de leurs parties de jambes en l'air ou encore les soirées à dormir avec son petit frère par terre sous un billard d'un bar un peu louche. Et comme si ce n'était pas suffisant, le petit n'a connu son père – qui se révélera ensuite violent – qu'à l'âge de trois ans, a tenu le coup ses premières années en fils unique grâce à un ami imaginaire avant d'avoir deux frères et une sœur qui finiront par grandir tous loin de lui dans des familles d'accueil. Ajoutons que

Un portrait froid et précis d'une époque, mais aussi chaleureux sur Jimi Hendrix, sa musique et ses prestations scéniques

sa mère le faisait boire pour l'endormir et que, en tant que gaucher, son père le frappait à chaque fois qu'il utilisait sa main gauche – « la main du diable ! » disait-il.

Un passif qui fait dire aux auteurs dans la première page de ce *Kiss the sky*, « Si le nombril des femmes était une lucarne.../ d'où leur enfant, avant de naître, pouvait voir ce que leur réserve la vie.../ certains choisiraient sûrement de passer tour. / Et si le monde des esprits existe.../ ils retourneraient sans doute s'y reposer quelque temps.../ avant de tenter leur chance à nouveau ». Supposant que Jimi aurait peut-être choisi d'être de ceux qui passeraient leur tour.

Mais Hendrix a su utiliser tout ce malheur pour composer quelques performances musicales de haut niveau et offrir au monde quelques riffs de guitare passés à la postérité, et Dupont et Mezzo ont su prendre ce matériau brut et brutal, que sont ces 24 premières années du musicien, pour en faire un album de toute beauté. Un album entre le récit historique, le roman graphique et la bande dessinée d'art et essai.

Le récit, extrêmement sombre, bien documenté et empli d'ancrages historiques, est en même temps plein de poésie, de musique et de tendresse. Le style graphique, avec ce noir et blanc ultra-contrasté, donne à l'ensemble un lyrisme digne de cette vie faite de quelques cimes très hautes et de beaucoup de bas très profonds. Sans rien oublier du génie d'Hendrix, les auteurs nomment rien non plus de sa nonchalance, son égoïsme, ses caprices, ses excès, sa violence... qui l'ont accompagné tout au long de ces 24 années.

Une vie pendant laquelle l'auteur de *Hey Joe*, *Foxye Lady*, *Voodoo Child* ou encore de *Little Wing* croisera la route et partagera la scène avec quelques autres légendes du blues et du rock tels que Little Richard, Ike & Tina Turner, BB King, Curtis Mayfield, Sam Cooke, Wilson Pickett, Bob Dylan ou encore les Rolling Stones. Et, nous lecteurs, les croiserons avec lui, à ses côtés, telle une petite souris discrète mais bien présente à tous les moments forts de sa vie. L'album se conclut d'ailleurs par une « bande son » digne d'une fabuleuse playlist de trois pages où l'on retrouve les précités mais aussi Muddy Waters, Elvis Presley, Fats Domino, Ben E. King, Ray Charles, The Beatles, Jayne Mansfield... De quoi poursuivre musicalement cette belle expérience narrative.

Kiss the Sky propose un portrait froid et précis d'une époque et de la black culture, mais aussi extrêmement chaleureux sur Jimi Hendrix en tant qu'humain, sur sa musique, sur ses prestations scéniques. Huit ans sont passés entre les sorties de *Love in Pain* et ce premier tome de *Kiss the sky*. Espérons que l'attente sera plus courte avant qu'on puisse découvrir la suite. ●

Kiss the sky de Jean-Michel Dupont et Mezzo. Glénat



Les Éditions d'Lëtzebuenger Land ont le plaisir d'annoncer la parution du livre **Déck Frënn La Comédie Inhumaine** par Skif & Dresch

L'album préfacé par le scénariste contient les premières séries (2019-2020) de la bande dessinée du même nom parues dans le *Lëtzebuenger Land*.

Cet ouvrage commente l'actualité luxembourgeoise de manière satirique et se lit comme une chronique des événements de la politique luxembourgeoise.

En librairie et sur www.land.lu (rubrique «Livres»)

LIEST ALL FREIDEG
WIEN DE
BELLO MARKÉIERT



La pizza qui fait des vagues

France Clarinval

Hawaï est le berceau de deux célébrités : l'ananas en boîte et Barack Obama. Dans cet ordre. Sans lien de cause à effet. Mais bien avant d'arriver sur l'île américaine du Pacifique, l'ananas – comme beaucoup d'ali-ments sans lesquels la vie n'aurait pas le même goût : la pomme de terre, le chocolat, le maïs, la tomate... – vient du « Nouveau monde » que les Européens ont découvert en traversant l'Atlantique au seizième siècle. Jusqu'au 19^e siècle ce fruit exotique était un signe extérieur de richesse, presque exclusivement réservée à la classe aisée. L'ananas était servi pour démontrer le rang d'une personne dans la société. Elle affichait ainsi sa capacité à apporter à la table un fruit somptueux, rare et cher. En 1903, James Drummond Dole a initié la plantation d'ananas sur l'île d'Oahu. Il a surtout développé la mise en conserve de l'ananas, le rendant facilement accessible dans le monde entier. La production a considérablement augmenté quand une nouvelle machine a automatisé l'écorçage et le carottage du fruit. La Dole Hawaiian Pineapple Company était une entreprise en plein essor entre

les deux guerres, faisant de l'ananas la plus grande culture d'Hawaï et démocratisant l'accès à ce fruit. Voilà pourquoi, chaque fois qu'on ajoute de l'ananas dans une recette, on lui accole l'adjectif « hawaïen ». Un peu comme « forestier » dès qu'on met des champignons dans une préparation. Il y a pourtant d'autres trucs comestibles dans la forêt, les châtaignes, par exemple (et il faut demander à René Mathieu pour le reste). Mais on a décidé que, quand il s'agit de cuisine, les champignons sont des ambassadeurs de la forêt. (Même constat avec « bourguignon » quand il y a du vin, même si c'est du Bordeaux, ou « savoyard » quand il y a du fromage).

Peu de recettes divisent autant que la pizza hawaïenne. Très ancré dans la culture populaire, à travers des séries ou des blagues en ligne, le débat autour de la pizza ananas est si vivant qu'il ne s'agit pas seulement de l'ajout d'un fruit sur un symbole de la gastronomie italienne. Ce débat parle en filigrane de transgression en cuisine ou, inversement, de purisme en matière de comportements alimentaires et de la construction d'une norme culinaire. Il semble que Sotirios Panopoulous, émigré grec au Canada dans les années 1950 soit le premier à avoir ajouté de l'ananas à des pizzas dans son restaurant de l'Ontario en 1962. C'était une blague, mais ça a perduré. Pierre Leclercq, historien de l'alimentation et collaborateur scientifique de l'Université de Liège réfute ce mythe : comme pour beaucoup de recette, il n'existe pas un seul inventeur de la pizza hawaïenne. Il retrace les origines du plat à une descendance du burger hawaïen, diffusé au États-Unis dans le sillage de la prolifération des conserves d'ananas. Inventeur ou pas, Sotirios Panopoulous est mort en 2017, mais le débat ne s'est pas éteint avec lui.

Aimer ou non la pizza à l'ananas, c'est revendiquer de faire partie d'un groupe : les Anciens et les Modernes, ceux pour qui la cuisine doit respecter les traditions et ceux qui valorisent l'innovation. Internet n'aide pas à la modération des propos. En 2017, le président islandais Gudni Johannesson avait suggéré une interdiction pure et simple de la pizza hawaïenne sur son territoire, avant de faire marche arrière au nom de la liberté individuelle. Le Canadien Justin Trudeau a cru bon de défendre ce qu'il considère comme un plat na-

tional en se ralliant au #TeamPineapple. Puis Gordon Ramsey, chef renommé et star du petit écran ajoutait une couche sur Twitter en affirmant que « L'ananas n'a rien à faire sur une pizza ». Pour d'autres, l'ananas est un ingrédient comme un autre quand on aime les accords entre le sucré et le salé. Ils évoquent ainsi le canard à l'orange, le foie gras avec de la confiture de figue ou les poires avec du Roquefort. « La fraîcheur de l'ananas contrebalance le gras du fromage et sa sucrosité vient en contrepoint du salé du jambon », affirme un amateur qui prépare lui-même sa pizza en faisant rôtir les morceaux d'ananas en boîte dans du beurre, avant de les ajouter à une pizza au jambon.

Une rapide lecture des menus d'un grand nombre de pizzerias du Luxembourg nous indique que les restaurateurs italiens qui se sont installés ici ont plié : la pizza avec tomate, fromage, jambon et ananas figure bien sur leur carte. Au grand dam des puristes de la Botte pour qui c'est un non catégorique. « Voir une pizza Hawaï sur le menu d'un restaurant, ne me dit rien de bon et me fait hésiter sur la qualité de l'endroit. Ce n'est pas une pizzeria où j'ai envie d'entrer », estime cette italienne pure et dure en matière de traditions culinaires (elle pense aussi que mettre de la crème dans la carbonara ou couper les spaghettis avec un couteau relève du crime de lèse majesté). Certains restaurants emboîtent son propos non sans humour : une pizzeria de Bruxelles (Educazione Napoletana) propose la pizza Hawaï à cent euros et une de Paris (Magnà) précise « le supplément ananas est à cinquante euros ». Notre Italienne compare l'ananas à une aberration : « c'est comme mettre du Coca dans du vin : cela dénature le produit original ». Elle confirme ainsi que la cuisine italienne, malgré une diffusion planétaire, voit les adaptations locales comme des injures à la tradition. Ainsi, un sondage réalisé auprès de mille Italiens par YouGov au printemps 2021 listait les pratiques jugées « inacceptables ». La pizza à l'ananas arrive en troisième position, derrière les pâtes au ketchup et le fait de mettre les pâtes dans l'eau froide avant de la faire bouillir.

Les puristes français vont aussi pouvoir s'échapper cet hiver. Un nouveau débat risque d'animer les repas de famille : la raclette à l'ananas est annoncée. ●



Transgression, aberration ou innovation : l'ananas fait débat

Stil

L'ÉVÈNEMENT



Fête des vins et créchants

Qu'ont en commun les amateurs d'art et les amateurs de vin ? Ils sont conviés coup sur coup au Glacis sous une tente : Après

la Luxembourg Art Week, c'est au tour ce week-end de la Fête des Vins et Crémants de Luxembourg. Comme chaque année, pas loin de cinquante vignerons de la Moselle viennent présenter leurs crus,

avec ou sans bulles. On annonce 500 échantillons de toutes les couleurs. C'est non seulement l'occasion de déguster les produits locaux, de rencontrer les viticulteurs qui ont à cœur de faire connaître leurs créations œnologiques, mais aussi de passer commande pour remplir la cave avant les fêtes. L'entrée (15 euros en prévente, 20 euros sur place) donne accès à toutes les dégustations. Si on veut élargir les provenances viticoles, on peut aussi passer une tête chez Vinissimo pour les derniers jours du Festival des vins du sud avec une offre exclusive sur plus de cinquante domaines et plus de 150 vins parmi les plus renommés des régions du sud de l'Italie et de ses îles. Ou encore aller voir la Fine Wine Nospelt (à Nospelt, évidemment) où une centaine

de vins, surtout français et sélectionnés par Vinoteca, sont proposés à la dégustation (l'entrée coûte 5 euros). Tout ça avec modération. [fc](#)

L'ENDROIT

Tero

Le groupe belge Tero a investi l'ancien House 17 (lire aussi en page 8) pour y décliner le



concept qui fait florès dans ses restaurants de Bruxelles et de Wavre : de la ferme à la table. La recherche de produits en circuits courts, notamment provenant de la ferme du groupe située à Rochefort dans les Ardennes, les ingrédients naturels et de saison, les plats à partager (photo : [fc](#)) et le rapport qualité-prix très correct (aucun plat à plus de trente euros, c'est devenu rare) devraient séduire un public friand de nouveautés. La carte s'oriente vers des styles fusion avec des apports asiatiques (shitaké, gyoza, yuzu) et méditerranéens (houmous, burrata, citrons confits, olives). Coup de cœur pour les gyoza aux champignons des bois et leur condiment citronné ainsi que pour le tartare de veau avec une crème de céleri rave fumé. La salle a été rénovée pour mener à

un cadre moins rigide, plus frais et plus jeune. [fc](#)

L'ENDROIT

Mont Dorf

Après une première édition couronnée de succès, le domaine thermal de Mondorf reprend son décor de station de montagne pour son restaurant éphémère, plaisamment baptisé Le Mont Dorf, en clin d'œil à l'excellent fromage hivernal, le Mont d'Or. Dans le bâtiment Al Thermen, la salle des fêtes est entièrement redécorée avec ce qu'il faut de boiseries, de sapins, de peaux de bêtes et de cheminées pour une ambiance de chalet de sports



d'hiver plutôt réussie. Jusqu'au 30 janvier, les spécialités fromagères sont évidemment à l'honneur, avec raclette française ou suisse, fondue, tartiflette et gratins. Pour compléter la carte, tout en restant dans la thématique, on peut aussi se régaler d'une pierrade (bœuf, veau et volaille), d'une fondue chinoise, d'un burger (avec du fromage à raclette) ou d'une truite. [fc](#)

DéckFrënn
Skif & Dresch

GESTALTEN
AMPLAZ
VERWALTEN !

Gréng

Déi Gréng: Waarm Loft amplaz frësche Wand.

LSAP

KENG STIED
MÉI VU MÄNNER FIR
MÄNNER !

MAXIME
MILTGEN

DANIEL
MILTGEN

LSAP: „Gender Planning“ amplaz Sozialpolitik.

CSV

E PLATZVERWEIS
FIR DEI AARM !

POLICE

CSV: Nach méi Rechter fir d'Police.

DP
DEMOKRATES
PARTEI

MAT HÄERZ
A SEIL FIR DE
SHOPPING !

DP: The Winterlights festival will take place from 18 November 2022 to 8 January 2023, transforming Luxembourg City into a winter wonderland with Christmas markets all across the city.